
L'ensemble funéraire aristocratique de la Cime des Bruyères à Pulvérières (Puy-de-Dôme) : un témoignage des élites arvernes du II^e s. av. J.-C.

Frédérique Blaizot, Pierre Caillat, Yann Deberge, Jemima Dunkley et Franck Perrin

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/dam/2165>

DOI : 10.4000/dam.2165

ISSN : 1955-2432

Éditeur

ADAM éditions

Édition imprimée

Date de publication : 30 avril 2012

Pagination : 301-376

ISBN : 2-908774-24-0

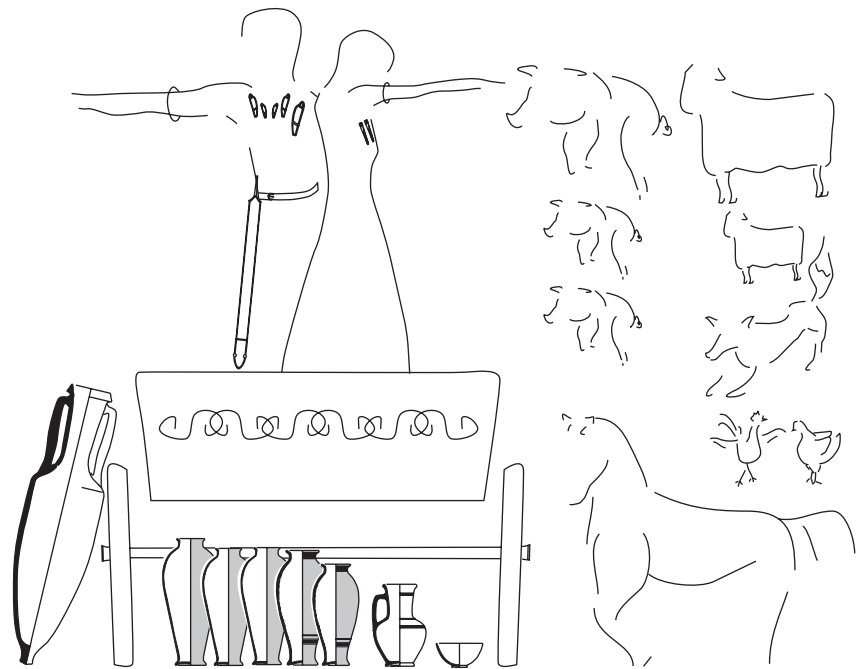
ISSN : 0184-1068

Référence électronique

Frédérique Blaizot, Pierre Caillat, Yann Deberge, Jemima Dunkley et Franck Perrin, « L'ensemble funéraire aristocratique de la Cime des Bruyères à Pulvérières (Puy-de-Dôme) : un témoignage des élites arvernes du II^e s. av. J.-C. », *Documents d'archéologie méridionale* [En ligne], 35 | 2012, mis en ligne le 30 avril 2016, consulté le 14 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/dam/2165> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/dam.2165>

Frédérique BLAIZOT, Jemima DUNKLEY, Yann DEBERGE, Pierre CAILLAT, Franck PERRIN

***L'ensemble funéraire aristocratique de la Cime des Bruyères à Pulvérières (Puy-de-Dôme):
un témoignage des élites arvernes du II^e s. av. J.-C.***



Résumé :

Fouillé au cours de l'opération d'archéologie préventive conduite préalablement à la construction de l'autoroute A89, le site de la Cime des Bruyères à Pulvérières (Puy-de-Dôme) a révélé une occupation à caractère funéraire datée de la fin de La Tène C2 et de La Tène D1a. Les huit structures dégagées, relativement modestes, livrent un mobilier particulier qui indique que ce petit cimetière a accueilli des défunts identifiables à des membres de l'aristocratie arverne. Outre la présence de ces objets exceptionnels (char, armement, amphore, faune abondante...), cet ensemble se singularise par la crémation sur bûcher en fosse et par de complexes pratiques post-crématoires.

Mots-clés :

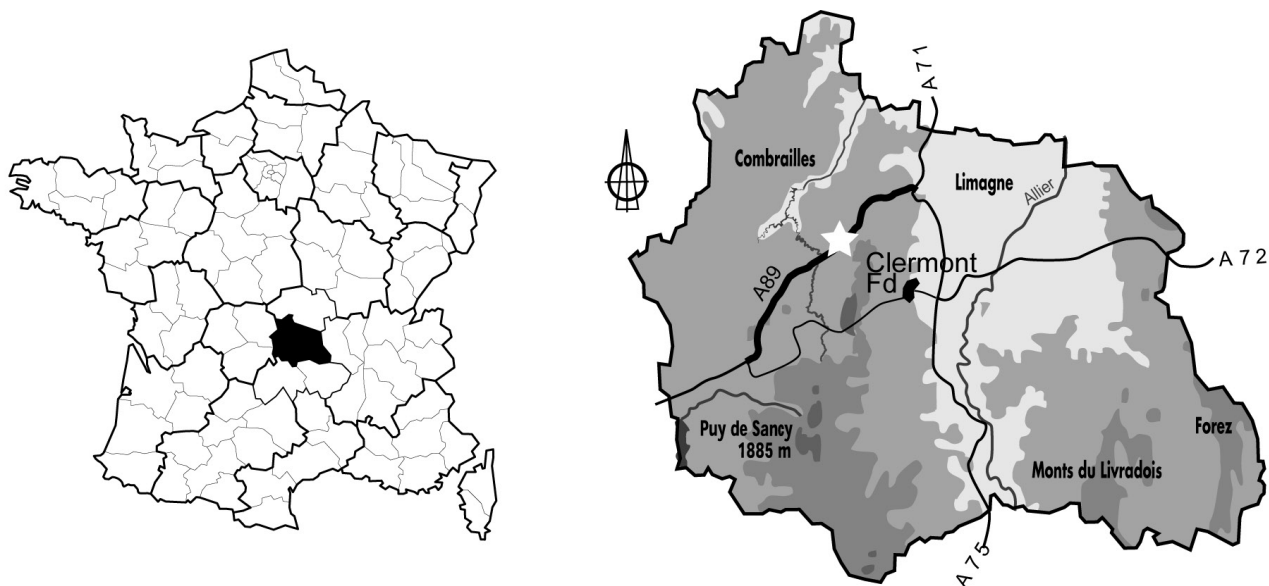
La Tène C2 et D1a, crémation, bûcher, tombe à char, céramique, armement, faune, aristocratie, arverne

Abstract:

Excavated during the archaeological operations conducted prior to the construction of the A89 motorway, the site of the Cime des Bruyeres in Pulvérières (Puy-de-Dôme) revealed a funerary occupation dated from the late La Tene C2 to La Tene D1. The eight, relatively modest, features contained artefacts which indicate that this small cemetery hosted deceased members of the Arverni aristocracy. As well as the presence of these exceptional items (Chariot, weapons, amphora, abundant domestic animal and wildlife remains...), this site is also notable due to the presence of cremation-pit-pyres and complex post-crematoria practices

Keywords:

La Tène C2 and D1a, cremation-pit-pyres, Chariot graves, ceramics, weapons, domestic animal and wildlife remains, aristocracy, Arverni



■ 1 Localisation du site de la Cime des Bruyères (P. Combes, J. Dunkley, INRAP ; fond de carte Google earth ; géoréférencement en Lambert II étendu).

1 Présentation générale

1.1. Localisation et organisation de l'ensemble funéraire

L'ensemble funéraire aristocratique de la Cime des Bruyères se trouve sur la commune de Pulvérières (Puy-de-Dôme), à environ 1 km au sud du bourg du même nom, dans l'aire des Combrailles située à l'ouest de la Chaîne des Puys. Sa découverte a été réalisée à l'occasion d'un diagnostic archéologique, conduit préalablement à la réalisation de l'autoroute A89, sur la section « Le Sancy-Combronde » sur une longueur de 52 km et une largeur comprise entre 30 à 160 m (fig. 1).

Du fait de leur éloignement des zones fortement urbanisées du bassin clermontois, les espaces traversés par ce tracé, à forte dominante rurale, ne font que très rarement l'objet d'interventions archéologiques. Ceci explique, en grande partie, les lacunes documentaires relatives à l'occupation des Combrailles durant les périodes anciennes. À environ 500 m à l'ouest du site de la Cime des Bruyères, des vestiges funéraires gallo-romains ont toutefois été découverts fortuitement par des ouvriers municipaux, à l'occasion de la réfection d'un chemin rural (renseignements oraux et examen des pièces à la mairie de Pulvérières). Les sondages réalisés lors de l'opération de diagnostic n'ont pas concerné ce secteur.

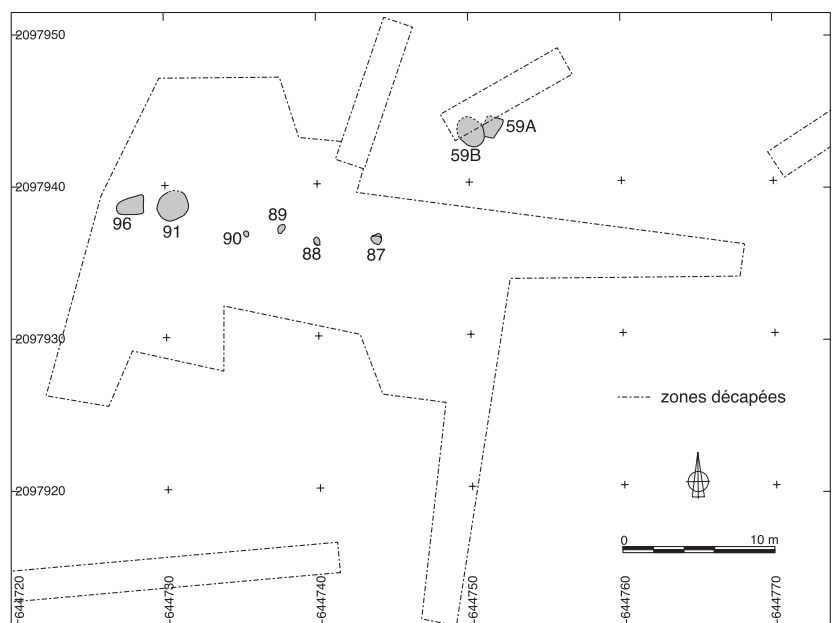
Le site de la Cime des Bruyères reste, à ce jour, l'un des rares sites à avoir livré des vestiges funéraires du second âge du Fer en dehors du bassin clermontois (Deberge, Orengo 2007). Avec l'établissement rural à enclos fossoyé de Saint-Ours-Le-Bru (La Tène C1 à La Tène D1), fouillé à 4 kilomètres au sud-ouest du site (Mennessier-Jouannet *et al.* 2009), cette découverte montre que, loin de constituer un territoire dépeuplé à l'époque laténienne, la zone des Combrailles accueillait une population capable d'exprimer de façon ostentatoire son statut dans la mort.

La topographie du site de la Cime des Bruyères est marquée par la présence d'un léger replat perceptible sur un versant relativement pentu orienté au nord, le tout à une altitude de 860 m. Les structures en creux s'installent dans un substrat constitué d'une arène granitique de couleur brun-orangé. Elles s'alignent perpendiculairement à la pente en suivant ce replat, à l'exception toutefois de la structure 59 située légèrement à l'écart, en contrebas. Un ancien muret, de datation indéterminée, qui souligne et longe cette

rupture de pente, explique la bonne préservation de ces vestiges que la topographie soumet à l'érosion. Seule la structure 91, située au niveau du talus, a été érodée sur son bord ouest. Au décapage, les structures sont apparues sous une couche d'humus noire et riche en matière organique qui correspond à un sol de sous-bois en cours de formation lié à une plantation de résineux. Peu épaisse, cette couche recouvre l'ensemble des vestiges.

Le décapage porte sur une surface de 520 m² et révèle huit structures funéraires, dont six globalement alignées selon un axe est-ouest (fig. 2). Les sondages complémentaires pratiqués alentour n'ont pas révélé d'autre vestige; toutefois, cette absence n'est pas significative, puisqu'en raison de l'érosion du versant, aucune structure ne peut être conservée en dehors de cette zone de replat de faible étendue. À une distance de 150 m à l'ouest des structures funéraires, quelques tessons ont été recueillis, dispersés dans un complexe de colluvions remaniées par les fosses de plantation de résineux. Leur présence témoigne néanmoins d'une occupation de l'âge du Fer localisée en dehors de l'emprise du tracé routier.

Aucun fossé ou autre structure de délimitation ne borne cet espace funéraire. De même, on ne dispose pas d'éléments se rapportant à d'éventuels tertres ou à tout autre dispositif de marquage au sol des tombes (trous de poteau, pierres...). Toutefois, l'alignement de ces six structures et leur localisation en bordure d'une rupture de pente suggèrent, si cela ne relève pas d'un phénomène de reliquat, l'existence d'une contrainte sur la partie amont du replat, peut-être un chemin. L'implantation des ensembles funéraires ruraux à



■ 2 Plan de masse du site
(P. Combes, J. Dunkley, INRAP ; géoréférencement en Lambert II étendu).

proximité d'éléments structurants du terroir, tels que des limites parcellaires (fossés, palissades...) ou des axes de circulation, est un phénomène relativement fréquent aussi bien à la fin de la Protohistoire qu'au cours de l'Antiquité. Pour la période laténienne, période qui nous intéresse ici, citons, parmi les exemples régionaux, ceux de Chaniat et de Pré Guilhot à Malinrat (Guichard 2000), de Champ-Lamet, à Pont-du-Château (Blaizot, Milcent 2003), de Rochefort à Gerzat (Alfonso *et al.* 2001) ou encore de Sarliève à Cournon (Deberge, Orengo 2007, fig. 4).

Les structures ont été fouillées au début de l'année 2002 par l'équipe chargée de diagnostiquer l'ensemble du tracé (D. Colonge, Inrap). En effet, en raison de l'inaccessibilité de l'ensemble de la parcelle au début de l'opération (éche-lonnement du calendrier de déboisement sur trois mois), les structures ont dû être traitées une à une, au fur et à mesure de leur découverte. La fouille a donc été très largement conditionnée par l'urgence et les impératifs techniques de l'opération, ce qui explique les faiblesses de la documentation, notamment pour la structure B59 qui fut la première à avoir été exhumée.

1.2. Datation des ensembles

Le croisement des données concernant la céramique indigène, les objets de parure et accessoires vestimentaires, l'armement et les importations permet d'avancer des datations relativement précises (fig. 3 et tabl. 1). Le rattachement chronologique proposé renvoie à la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne qui conduit à diviser la période comprise entre le V^e s. et le changement d'ère en 13 étapes différentes (Mennessier-Jouannet, Deberge dir., à paraître). La mise en correspondance avec le système allemand, établi par Reinecke puis modifié par Gebhard et Miron, est également proposée sur la base du mobilier métallique présent (fibules). Les propositions de rattachement en chronologie absolue reposent, pour les étapes qui nous concernent, essentiellement sur la vaisselle d'importation et les amphores (pour un argumentaire détaillé sur ces questions voir en dernier lieu Deberge *et al.*, 2007 ainsi que Deberge, Collis, Dunkley 2007, 139-154).

Les lots provenant des structures 59A et 96 sont de datation identique (pl. 1 et 5). L'association de jattes à bord rentrant au profil relativement peu évolué, de vases fuselés peints à encolure haute et pied creux, de gobelets à col large et encolure peu développée, dont un exemplaire à enduit micacé, des premières imitations de céramique campanienne (forme Lamb. 27) est caractéristique de l'étape 7 de la périodisation

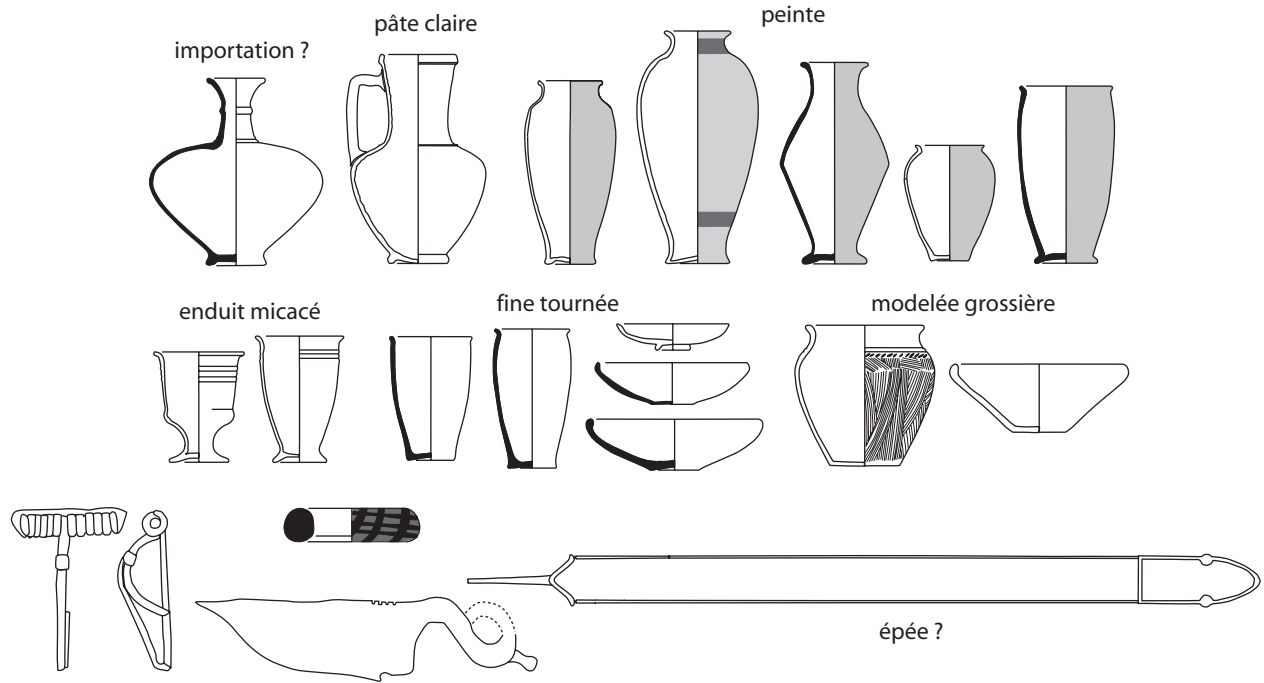
établie pour le second âge du Fer en Auvergne. Cette étape est attribuée, sur la base du mobilier métallique présent dans plusieurs ensembles de référence, à la fin de La Tène C2 (Mennessier-Jouannet, Deberge dir., à paraître). Ce faciès céramique est représenté dans le puits 1049, les fosses 964 et 893 du site de Gandaillat (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme) ou encore dans la fosse 14902 du site du Pâtural (Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme). Deux de ces structures fournissent les seuls parallèles connus régionalement pour le vase bi-tronconique (pl. 1, n° 2) et le gobelet à revêtement micacé (pl. 5, n° 5) provenant des ensembles 96 et 59A. Certains récipients, comme la bouteille à panse lenticulaire (pl. 1, n° 8) et la coupe à enduit micacé (pl. 1, n° 12), ne connaissent pas d'équivalents régionaux.

Le petit mobilier présent, notamment les fibules de la fosse 96, indique un rattachement à la fin de La Tène C2 voire au début de La Tène D1. Le type présent, de schéma La Tène II, à ressort de petit diamètre comportant de multiples spires, est attesté durant les phases 1 et 2 de Feurs (vers 160-120 av. J.-C.; Vaginay, Guichard, 1988) ou les horizons 1 et 2 de Roanne (vers 160-120 av. J.-C.; Lavendhomme, Guichard 1997). Ces fibules sont assez bien connues en Auvergne, notamment sur le site de Gandaillat où deux de ces exemplaires ont été découverts dans la tombe d'un homme en arme (Deberge, Orengo 2007, fig. 14) en association avec des fibules de schéma La Tène II de plus grand module. La présence d'une perle torique en verre bleu à décor de filets opaques, dans l'ensemble 59A, n'est pas incompatible avec cette proposition d'attribution à la fin de La Tène C2. Même si ce type d'objet est généralement attribué à La Tène D (Gebhard 1989, 178-179), plusieurs découvertes régionales tendent à montrer que leur apparition a pu être légèrement plus précoce qu'on ne le suppose habituellement.

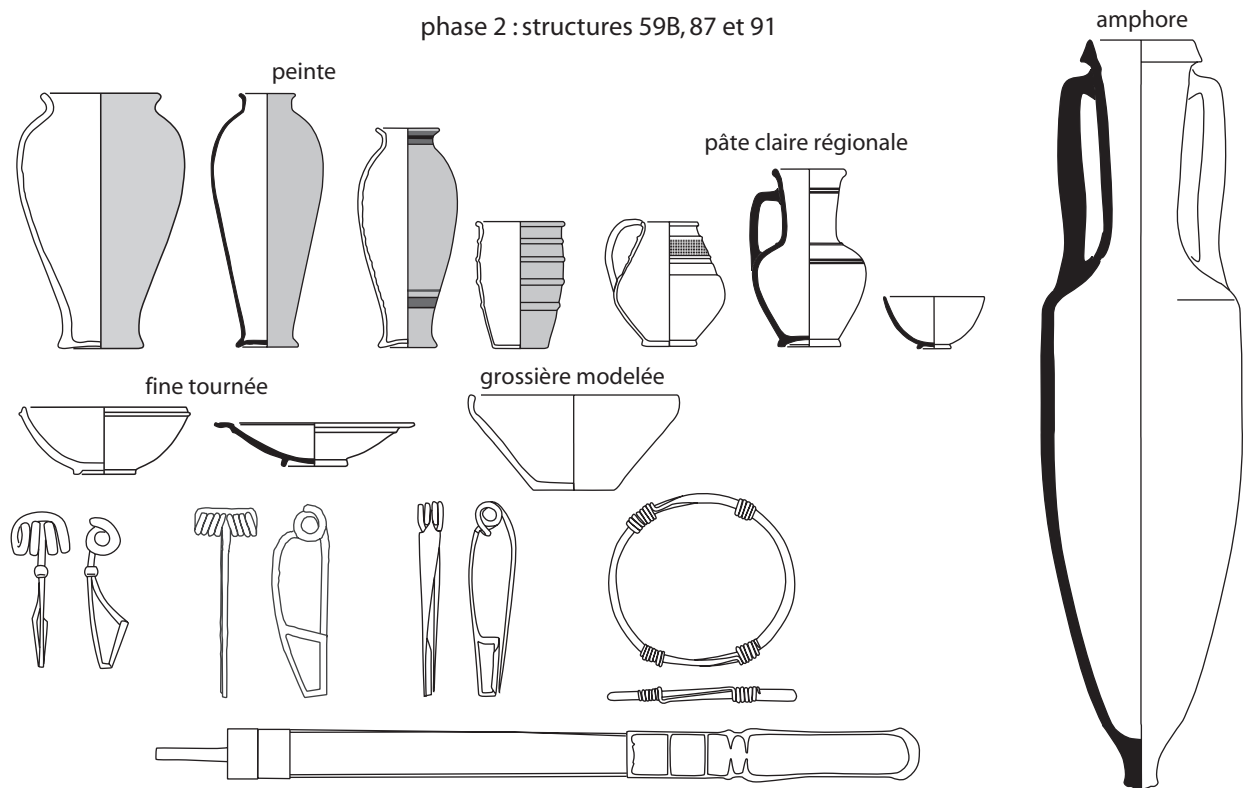
structure	vers 160-140/130 av. J.-C.	vers 140/130-110 av. J.-C.	rattachement chrono-culturel
59A	■		Auvergne étape 7 – La Tène C2/D1
96	■		
59B		■	Auvergne étape 8 – La Tène D1a
87		■	
88		■	
91		■	
89			
90			

■ tabl. 1 Proposition de rattachement chronologique des structures (Y. Deberge, INRAP).

phase 1 : structures 96 et 59A



phase 2 : structures 59B, 87 et 91



■ 3 Faciès de synthèse des deux phases chronologiques représentées. Les profils restitués de certains récipients céramiques sont figurés en blanc. Le mobilier métallique, très dégradé dans la structure, est lui aussi restitué sur la base des éléments présents (Y. Deberge, INRAP ; éch. 1/10e).

Compte tenu de leurs caractéristiques, on attribue ces ensembles à l'étape 7 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, qui correspond à La Tène C2/D1a du système Gebhard/Miron, et que l'on propose de dater entre les années 160 et 140/130 av. J.-C.

Les ensembles provenant des structures 91, 59B, 87 et 88 sont de datation identique (pl. 2-4 et 6). Les structures 59B et 87 contiennent chacune des fragments provenant des mêmes récipients ce qui assure leur contemporanéité. Les structures 87 et 88 possèdent un petit mobilier non datant (des petits clous ou rivets de même module) mais typologiquement identique. L'association, dans trois de ces structures, de vases fuselés peints à encolure peu développée, d'imitations de campanienne A (formes Lamb. 6 et 31/33) et de formes hautes également d'inspiration méditerranéenne (une cruche à col cylindrique et un pichet à col tronconique) est caractéristique de l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne et qui est attribuée, sur la base du mobilier métallique présent, à La Tène D1a (Mennessier-Jouannet, Deberge dir., à paraître). Ce faciès céramique est très largement documenté dans le bassin clermontois (voir par exemple Deberge, Collis, Dunkley 2007).

Trois amphores proviennent de ces ensembles: une dans la fosse 91, deux dans la fosse 59B. Les lèvres, dont une incomplète, appartiennent aux classes 1 et 2 ou 2/3 de Guichard (1997) et renvoient aux types gréco-italique et/ou Dressel 1A. Les autres éléments de forme présents (épaulement, pied, anse) confirment cette attribution. Les amphores de classe 1 sont surtout fréquentes dans les ensembles appartenant aux étapes 7 et 8. Les amphores de classe 2 sont connues depuis le milieu du II^e s. av. J.-C. jusque dans les contextes du milieu du I^{er} s. av. J.-C. et celles de classe 2/3 jusqu'au changement d'ère (Deberge *et al.* 2007, 180-187).

Le petit mobilier, notamment les fibules (uniquement présentes dans la fosse 91), indique un rattachement à la fin de La Tène C2 et à La Tène D1. On observe l'association originale entre deux fibules de schéma La Tène II, datées de la fin de La Tène C2 ou du début de La Tène D1, deux fibules à corde externe de schéma La Tène III, attribuables à La Tène D1a, une fibule de Nauheim, type censé caractériser La Tène D1, et une fibule «à tête couvrante», de même datation. On retiendra que les exemplaires de schéma La Tène III à corde externe (types 25 et 26 de Gebhard ou 4 d'Acy-Romance) semblent dériver en droite ligne des fibules de schéma La Tène II. Elles servent à définir, dans la haute vallée du Rhin et en Bavière, un horizon «pré-Nauheim», appelé aussi La Tène D1a par Miron (Metzler 1996). En Auvergne, on les retrouve, en très petit nombre, dans quelques ensembles avec,

dans un cas, une association avec une fibule de schéma La Tène II (sep. 2247 du site de Sarliève à Cournon) et, dans un autre, avec du petit mobilier (perles et bracelets en verre, fibule de Nauheim) de La Tène D1 (ép. 5557 du Pâtural). Dans les deux cas, le mobilier céramique présent renvoie à l'étape 8 de la périodisation auvergnate. On considère que leur présence est contemporaine de la première phase de diffusion des fibules de Nauheim que l'on attribue, à la suite de Gebhard (1991), à La Tène D1a.

C'est également à l'étape 8 qu'apparaissent régionalement les bracelets filiformes à épissures, représentés par un exemplaire dans l'ensemble 91 de Pulvérières. On note une assez forte fréquence de ce type de parure dans les ensembles funéraires régionaux (5 occurrences), principalement dans les tombes de femmes (3 cas) et d'immaturs (1 cas) (Deberge, Orengo 2007).

Pour finir, la structure 87 livre un ensemble de fragments appartenant à un fourreau de type Ludwigshafen, daté de La Tène D1 (Lejars 1996).

Compte tenu de ces caractéristiques, on attribue les ensembles 91, 59B, 87 et 88 à l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, qui correspond à La Tène D1a du système Gebhard/Miron, et que l'on propose de dater entre les années 140/130 et 110 av. J.-C.

Les ensembles 89 et 90 ne livrent pas de mobilier et ne peuvent être datés avec précision.

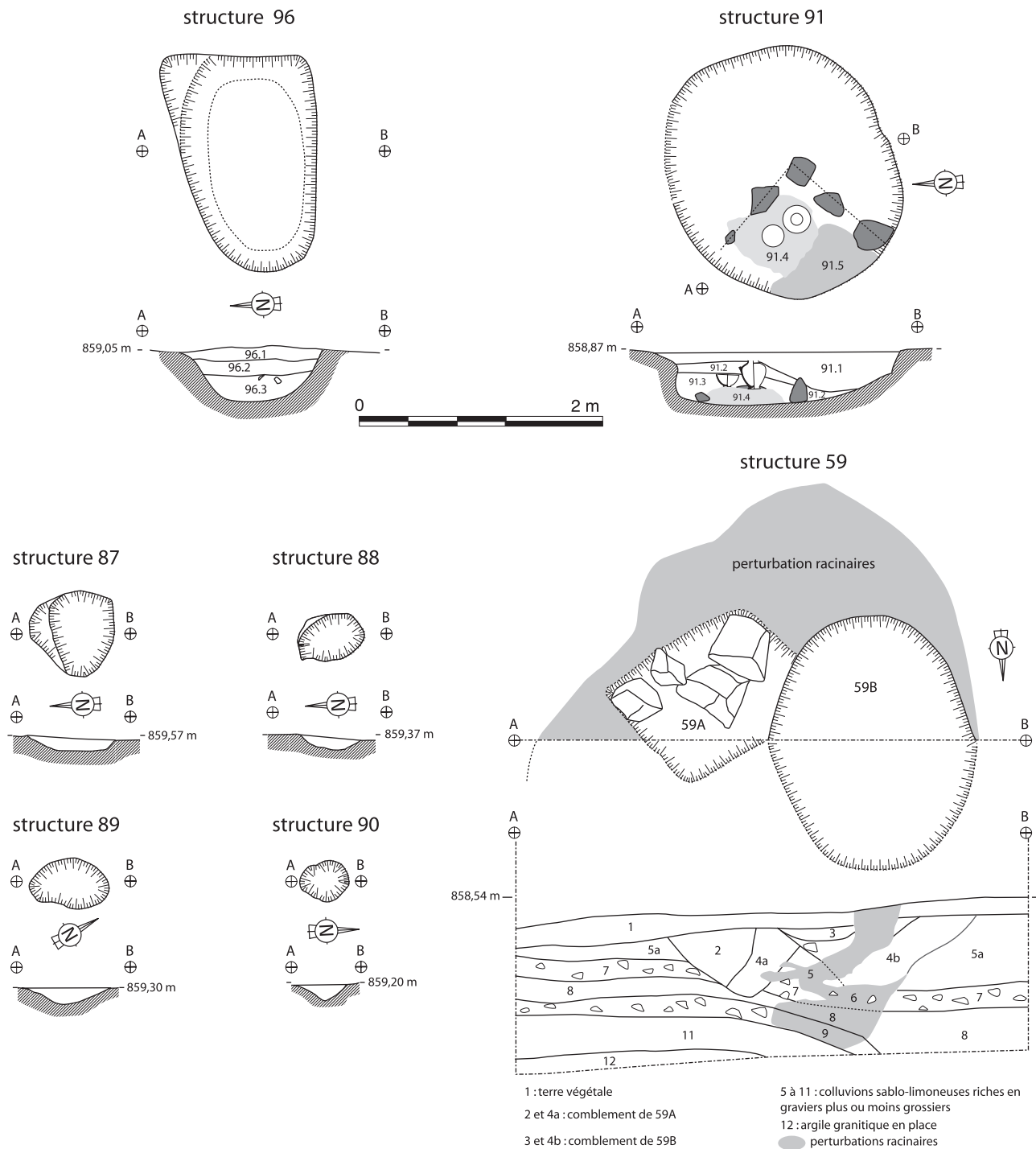
Les données chronologiques déterminent une durée d'utilisation de l'ensemble funéraire d'environ 50 ans, au rythme d'une à deux cérémonies par période de vingt à trente ans. Le recrutement s'avère ainsi restreint à un ou deux individus par génération, de toute évidence de haut rang, compte tenu de la composition du mobilier (cf. *infra*). Cette constatation rejoint celle émise pour l'ensemble funéraire aristocratique de Chaniat, à Malinrat (Puy-de-Dôme), où cinq dépôts, au mobilier abondant, se succèdent sur une durée estimée à trois quarts de siècle (Guichard, Loughton, Orengo 1999).

1.3. Typologie des structures

Les fosses ont une morphologie variée (fig. 4) :

- la fosse 96 est globalement trapézoïdale, d'une longueur de 2 m et d'une largeur de 1,10 m ;

- la fosse 91 a une forme presque circulaire, d'un diamètre de 2 m environ ;
- les fosses 87, 88, 89 et 90 se présentent sous la forme de *loculi* circulaires d'un diamètre variant de 0,30 m à 0,70 m ;
- les fosses 59A et 59B n'ont pu être intégralement observées sur le terrain ; non seulement 59A est recoupée par 59B, mais toutes deux ont été partiellement détruites par l'un des sondages. La largeur de 59B atteint 1,80 m et son côté sud, préservé, est arrondi, ce qui permet de rapprocher cette fosse de 91. Trois des blocs relevés dans la fosse 59A semblent plaqués contre les parois ; tous présentent un pendage vers le centre, indiquant la proximité



■ 4 Plans et coupes des structures dégagées (P. Combes, J. Dunkley, INRAP).

des parois sud et ouest ; ces informations permettent de restituer pour cette fosse une dimension S-O/N-E de 1,35 m.

Toutes les fosses possèdent des parois verticales. Quatre ont un fond plat (91, 96, 87 et 59B) et le profil des quatre autres est concave. Bien que le fond de la majorité des petites fosses se révèle concave, il n'existe pas de relation claire entre la taille et le profil.

Les plus grandes fosses (59B, 91 et 96) présentent un comblement constitué de plusieurs couches.

Parmi elles, 96 possède la stratigraphie la plus simple : une couche, très charbonneuse à sa base, est surmontée d'un sédiment plus hétérogène, plus clair et moins riche en vestiges. La masse des restes osseux croît vers le fond (39,1 g, 51,2 g et 132,2 g de la couche 96.1 à la couche 96.3). Le comblement de 59B est comparable à celui de 96 : il comprend une couche charbonneuse scellée d'une terre brune hétérogène (us 3) comprenant des charbons épars et dans laquelle les os humains sont peu nombreux (6,2 g).

L'organisation des unités sédimentaires de la fosse 91 s'avère plus complexe. La couche charbonneuse est localisée dans la partie ouest de la fosse ; elle est constituée de deux unités juxtaposées (us 91.4 et 91.5) qui livrent au total 634,5 g d'os humains brûlés. La partie orientale et le comblement supérieur de la moitié ouest sont occupés par une couche hétérogène, perturbée par des racines, composée d'un limon mêlé à des poches charbonneuses. Elle livre 1269,3 g d'os brûlés, ainsi que du mobilier céramique et métallique.

La fosse 59A montre une configuration comparable. Les résidus de crémation sont localisés dans la moitié ouest de la fosse (us 4a). Sa partie orientale comprend une couche dépourvue de matériel (us 2) surmontée d'une couche hétérogène perturbée par de nombreuses racines.

Dans la fosse 91, cinq blocs de granit, disposés sur le fond, forment deux alignements disposés à angle droit. Cet aménagement s'installe dans la moitié ouest de la structure et limite la couche de résidus. Au-dessus, mais toujours dans les limites matérialisées par cet ensemble de blocs, un dépôt secondaire de crémation comprenant un ossuaire (pl. 2, n° 7) et vase accessoire (pl. 2, n° 8) a été pratiqué. Un dispositif similaire est présent dans la fosse 59A : quatre blocs sont regroupés sur le fond de la fosse, dans sa partie ouest, où ils servent de limite à la couche charbonneuse recelant les résidus de crémation. Ces deux fosses montrent donc une stratigraphie et une organisation proches. Ces aména-

gements, certes modestes, témoignent d'une volonté mise en scène des rejets de crémation, notamment pour 91. Ce type de pratique, largement attesté dans la partie septentrionale de la Gaule au second âge du Fer (voir par exemple Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999), n'était pas documenté à ce jour en Basse-Auvergne.

Les blocs présents dans l'angle nord-est de la fosse 96 renvoient à un cas de figure différent. Leur position, dans la partie supérieure du comblement, indique qu'ils sont liés au remblaiement de la structure et ne renvoient pas à un aménagement précis.

Les petites fosses 87 et 88 présentent un comblement unique, constitué des résidus de crémation. Les vestiges (os, céramique et métal) sont en suspension dans le sédiment charbonneux. La taille et le remplissage de ces fosses désignent des structures secondaires, destinées à conserver une partie de la couche de crémation prélevée sur un bûcher.

Les fosses, 89 et 90, sont d'interprétation plus difficile. Non seulement le sédiment est peu charbonneux et pauvre en mobilier, mais l'origine des esquilles osseuses calcinées, humaine ou animale, ne peut être déterminée, du fait de leur faible quantité (0,2 g dans 89 et 0,3 g dans 90) et de leur petite taille. Seule leur situation au centre de l'ensemble funéraire permet de les rattacher à ce dernier.

Les grandes fosses, 91, 96, 59B et 59A, peuvent aussi bien correspondre à des bûchers qu'à des structures secondaires de dépôt. L'absence de trace de rubéfaction n'a pas valeur d'argument pour exclure l'hypothèse de bûchers. Dans un foyer, la chaleur monte et seule la zone des hautes températures est en atmosphère oxydante, alors que le fond est en atmosphère réductrice. C'est pourquoi dans les nombreux bûchers en fosse avérés de l'époque romaine, la rubéfaction se produit uniquement sur les parties hautes de la fosse (Gaitsch, Werner 1993, 56-57) tandis que le mode de mise à feu peut faire varier ces altérations (Lambot 1994 ; Blaizot 2001). La profondeur conservée des structures de Pulvérières ne dépassant pas 0,60 m, les fosses s'avèrent nettement tronquées : la partie éventuellement rubéfiée des parois n'est donc pas conservée.

Seule la stratigraphie interne des fosses 96 et 59B, caractérisée par la concentration des charbons, du mobilier et des ossements sur le fond, est compatible avec celle d'un bûcher en place. Néanmoins, l'inversion de ce schéma stratigraphique, comme dans la structure 91, ne permet pas, non plus, d'exclure l'hypothèse d'un bûcher : le ringardage du bûcher, pendant la crémation (MacKinley 1997, 136), ou les

interventions post-crématoires destinées à prélever une partie des ossements contribuent à faire remonter les éléments lourds vers la surface (Blaizot dir. 2009).

Dans les fosses 91 et 59A, le rassemblement des résidus dans un secteur de la fosse et, dans 91, sa séparation en deux unités distinctes juxtaposées indiquent, en tout cas, que la couche de crémation n'est pas en position primaire. Cette organisation peut se rapporter à l'aménagement d'un dépôt secondaire ou à un réaménagement, dans un second temps, d'une couche de crémation *in situ*.

La fonction de ces fosses et les liens qu'elles entretiennent entre elles ne peuvent être interprétés sur les seules données morphologiques et stratigraphiques. Il convient donc d'examiner la représentation du mobilier et celle des régions anatomiques des squelettes, puis d'analyser la répartition de l'ensemble des vestiges dans les fosses (cf. *infra* § 2-4).

2 Représentation des vestiges

Rappelons que les vestiges recueillis dans les fosses 59A et 59B ne représentent pas la totalité des dépôts, le sédiment de la partie nord de ces fosses n'ayant pas été tamisé.

2.1. Données pondérales et biologiques

Les grandes fosses, 59B, 91 et 96, renferment respectivement 178 g, 2003,3 g et 222 g d'os humains calcinés, la partie prélevée de la fosse 59A contient 50,4 g et les plus petites, 87 et 88 livrent respectivement 34,6 g et 683,3 g (fig. 5).

L'examen des os révèle au moins deux stades de maturation. Les structures 59B et 88 livrent chacune les restes d'un sujet décédé dans la classe 15-19 ans, alors que les os issus de la fosse 91 sont ceux d'un individu adulte. Les données sont plus parcimonieuses dans les structures 59A, 96 et 87 : si les os ne sont incontestablement pas ceux d'enfants, le stade de maturation, adulte ou grand adolescent, ne peut être précisé.

La recherche de liaisons de second ordre a été entreprise sur le mobilier de l'ensemble des fosses. Il apparaît que des fragments des mêmes objets proviennent des fosses 59B et 87, ce qui, conjugué à l'identité du stade de maturation des os, laisse envisager que ces deux structures contiennent les restes d'un même sujet. L'ensemble fournit une masse de 861,6 g. Par ailleurs, la fosse 87 livre du matériel compatible avec celui issu des fosses 59B et 88 (identité et liaisons secondaires). Bien que

le stade de maturation des fragments osseux de cette structure n'ait pas pu être déterminé, les données du mobilier indiquent que cette fosse fait partie du même ensemble, ce qui porte la masse totale des os de cet individu à 896,2 g.

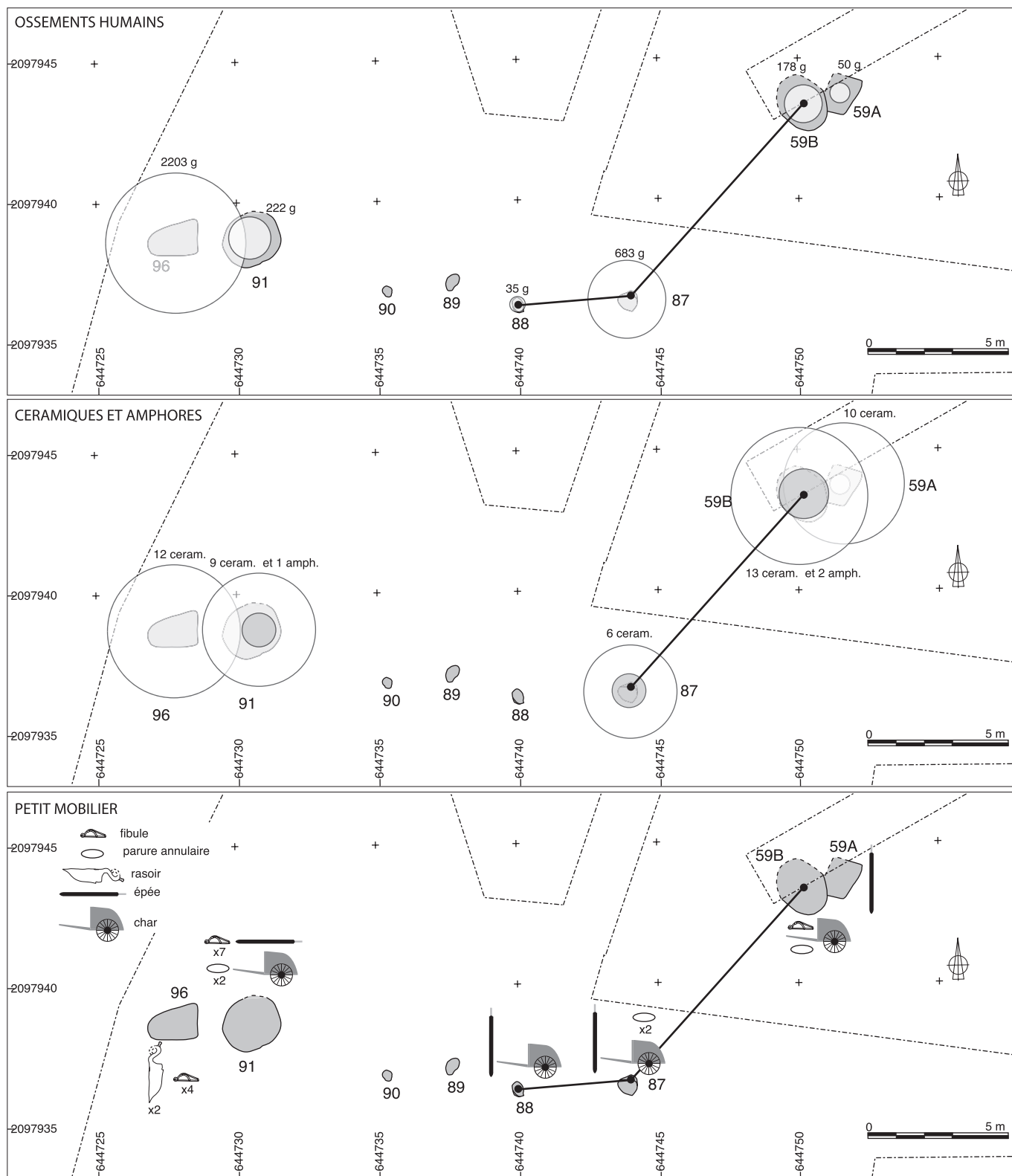
Ainsi, seules les structures 96 et 59B/88/87 donnent des valeurs pondérales compatibles avec la masse totale d'un sujet adulte brûlé (fig. 6), qui, selon les auteurs, varie de 970 à 2630 g (Herrmann 1976) ou de 1001,5 à 2422,5 g (MacKinley 1993). La masse recueillie dans les fosses B59/88/87, qui se situe un peu en dessous de la valeur la plus faible des références allemandes, peut en effet être considérée comme correcte, d'une part parce que le sujet est un grand adolescent et d'autre part parce que les prélèvements n'ont pas été réalisés exhaustivement dans la structure 59B (ramassage en partie à vue).

Le mobilier recueilli dans la fosse 91 tend à évoquer la présence de deux sujets (cf. *infra*). La masse osseuse de 2 kg environ, n'est pas incompatible avec l'hypothèse de deux individus, mais aucun doublet n'a été identifié. Les os réunis dans l'ossuaire (pl. 2, n° 7) n'offrent aucun indice en faveur de deux individus.

La fragmentation des os s'avère relativement importante. Dans les fosses 59B, 91 et 96, leur longueur atteint une valeur modale inférieure à 10 mm, proche de 7 à 8 mm, et dans la structure 88 elle est de 5 mm. La taille de la majorité des os de 87 est légèrement plus importante (mode de 15 à 20 mm). La part des fragments de 2 mm varie, selon les fosses, de 6,5 à 13,9 %, et constitue 30 à 60 % des pièces indéterminées (tabl. 2).

2 mm	91	2 mm	59	2 mm	96
91-6B	1,2	59-3	0,7	96-3A	0,3
91-1A	1,5	59-4a	5,3	96-3 B	0,5
91-2A	6,9	59-4b	21,5	96-3 C	2
91-6A	2,8	TT	27,5	96-3 D	0,2
91-5B	14	TT fosse	228,6	96-3 E	1
91-2C	12,2	IP/TT fosse	12,0	96-3 F	2,6
91-3C	10,2	TT esquilles	44,9	96-1 ouest	0,6
91-3D	8	IP/TT esqu.	61,2	96-1 est	2,1
91-2D	4,3			96-2 est	0,8
91-6D	1,7	2 mm	87	96-2 est	0,9
91-4D	8,6	TT	47,1	96-3	3,5
91-2B	10,5	TT fosse	683	TT	14,5
91-6C	2,9	IP/TT fosse	6,9	TT fosse	222,5
91-1ouest	29,5	TT esquilles	140,2	IP/TT fosse	6,5
91-1est	26,2	IP/TT esqu.	33,6	TT esquilles	28,7
TT	140,5			IP/TT esqu.	50,5
TT fosse	2003,3	2 mm	88		
IP/TT fosse	7,0	TT	4,8		
TT esquilles	465,1	TT fosse	34,6		
IP/TT esqu.	30,2	IP/TT fosse	13,9		
		TT esquilles	8,8		
		IP/TT esqu.	54,5		

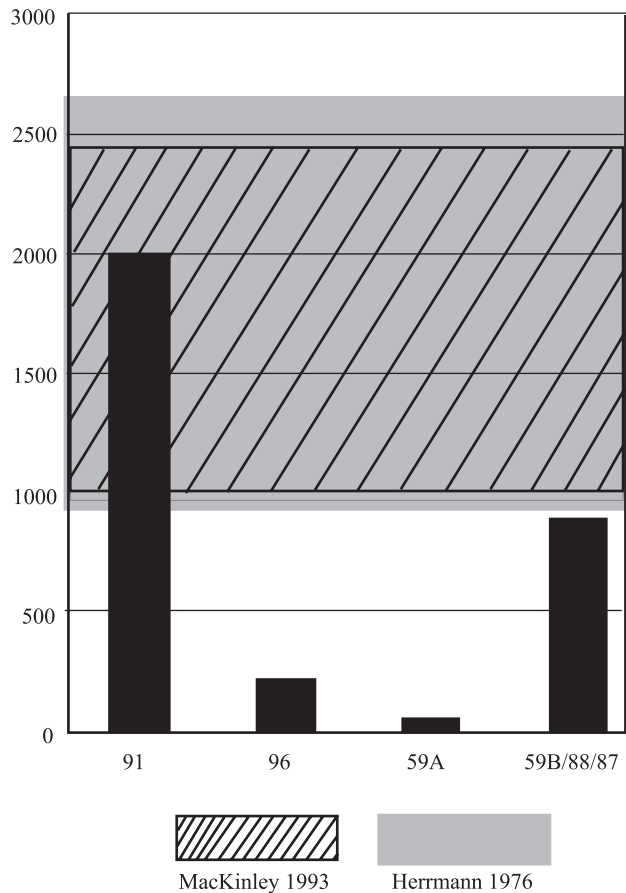
■ tabl. 2 Part des esquilles de 2 mm en grammes sur la masse totale des os humains dans chaque structure (F. Blaizot, INRAP).



■ 5 Données pondérales, liaisons et recollages pour les restes osseux, la céramique, les amphores et le petit mobilier (J. Dunkley, F. Blaizot, Y. Deberge, INRAP).

Le degré d'ustion semble globalement homogène ; les os sont gris à blancs, parfois crayeux à la surface pulvérulente, indiquant qu'ils ont, pour la plupart, été portés à une température d'au moins 800°C, voire supérieure à celle-ci.

Leur surface est craquelée, parfois fendillée, avec ou sans déplacement, et des déformations (courbures, rétraction du diamètre des diaphyses) sont relevées. Ces caractéristiques indiquent qu'au moment de l'ustion, l'os conservait

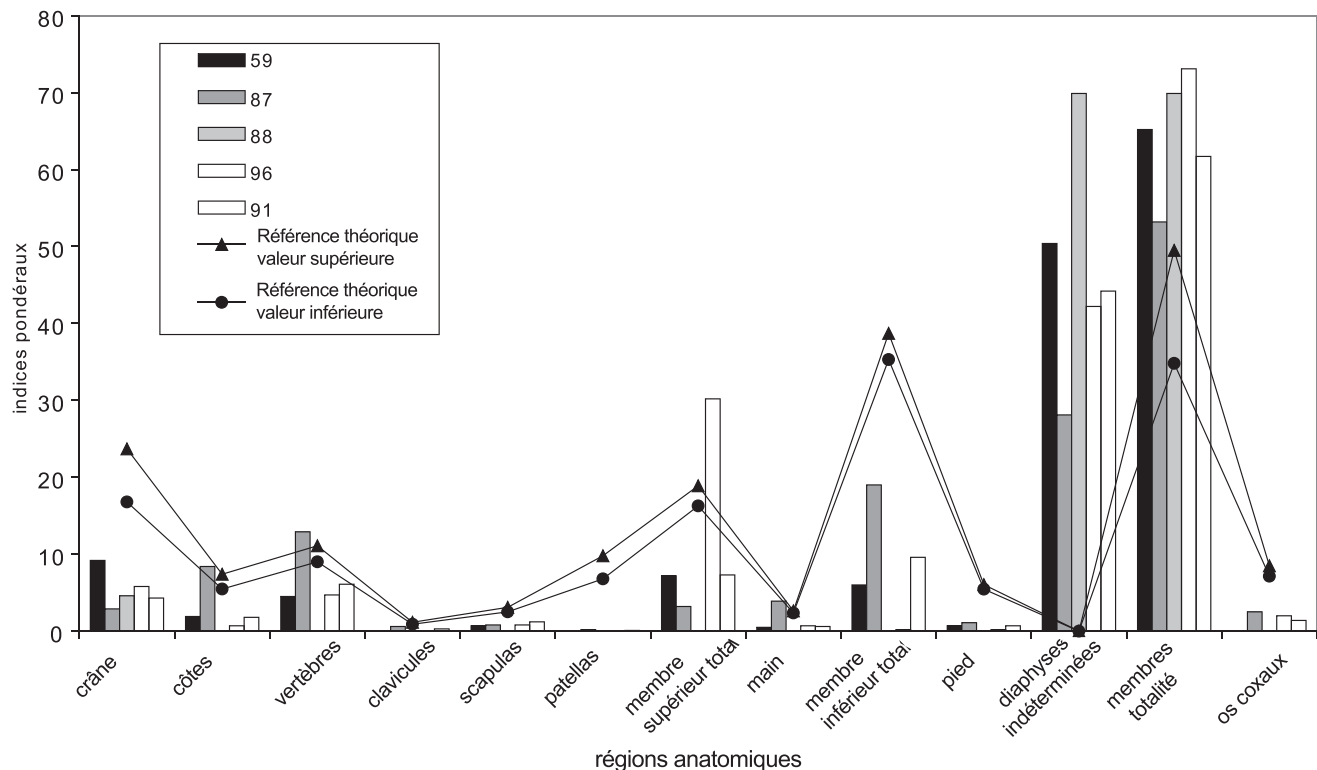


■ 6 Comparaison des données pondérales des fosses aux références théoriques en tenant compte de la marge de variation (F. Blaizot, INRAP).

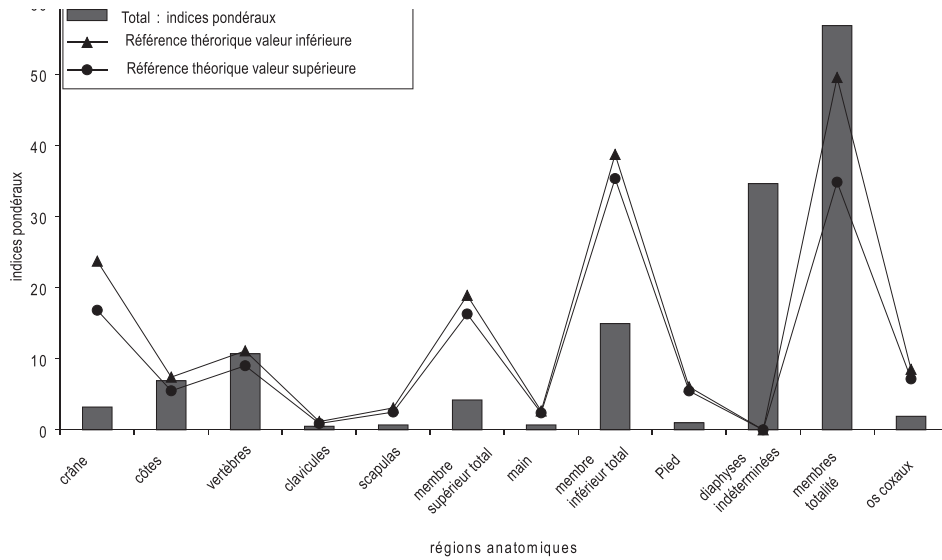
sa trame protéinique et sont compatibles avec une crémation de cadavres.

Les indices pondéraux des différentes régions anatomiques montrent que, dans toutes les structures, les os des membres sont les mieux représentés, souvent au détriment des autres régions anatomiques (fig. 7). Le crâne et le tronc apparaissent en déficit systématique. Font exception les fosses 88, dont les indices pondéraux des côtes et des vertèbres sont légèrement supérieurs à la valeur la plus haute des données théoriques (Krogman 1978), et 59A, où l'indice pondéral crânien est élevé. Si l'on réunit les données des structures 88, 87 et 59B, puisqu'il s'agit manifestement du même sujet, la représentation du tronc est correcte mais les anomalies relatives au crâne et aux membres persistent (fig. 8). Ainsi, le contenu des fosses ne reflète pas l'intégralité du squelette, même pour 91 qui livre pourtant 2 kg d'os. On notera que le contenu du vase ossuaire de cette fosse, d'une masse de 30,7 g, reflète la distribution des régions anatomiques relevée à l'échelle de la fosse : crâne déficitaire et membres sur-représentés (fig. 9).

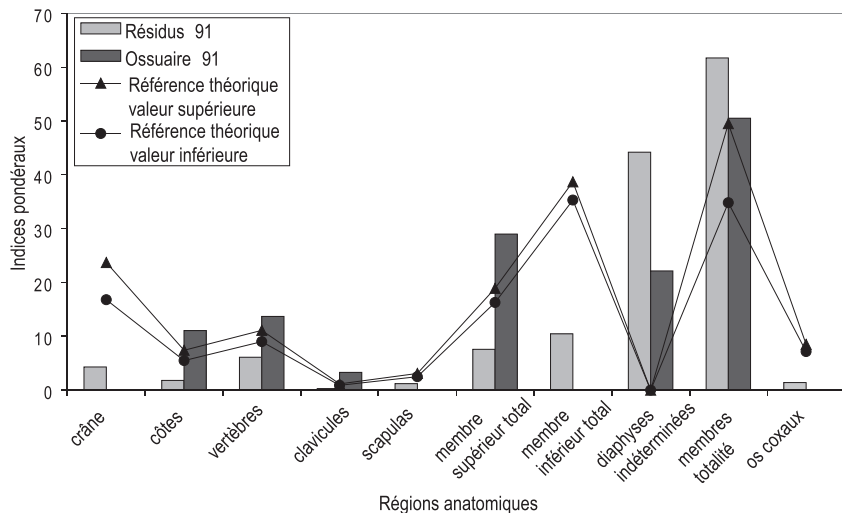
La sur-représentation des membres est vraisemblablement fonction de la sous-représentation du crâne, des os coxaux et des scapulas, dans la mesure où il s'agit d'indices pondéraux. Or, si le déficit en os coxaux et en scapulas peut être dû à des difficultés d'identification et à un problème de conservation, celui du crâne reflète probablement la



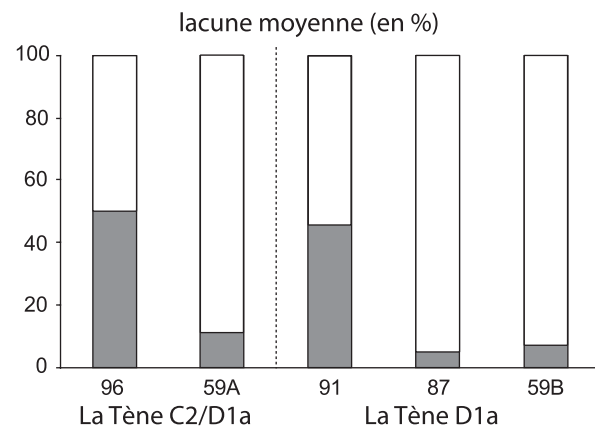
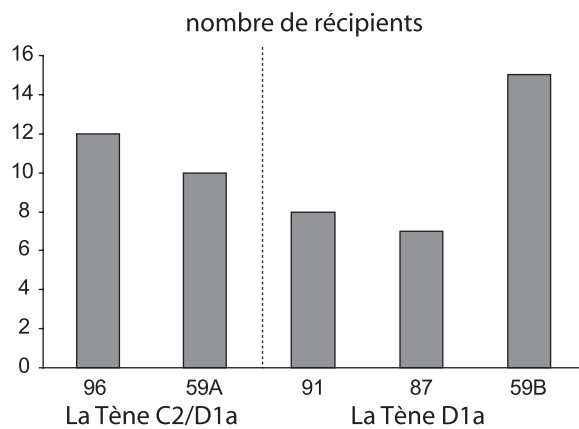
■ 7 Indices pondéraux des restes de chaque fosse comparés aux données théoriques (Krogman, 1978 ; F. Blaizot, INRAP).



■ 8 Indices pondéraux des restes de l'adolescent des fosses 59B, 87 et 88 comparés aux données théoriques (Krogman, 1978 ; F. Blaizot, INRAP).



■ 9 Comparaison des indices pondéraux de la couche de résidus et du vase ossuaire dans 91 et comparaisons aux données théoriques (Krogman, 1978 ; F. Blaizot, INRAP).



■ 10 Nombre de récipients par structure (à gauche) et lacune moyenne des récipients calculée pour chacun des ensembles (à droite) (Y. Deberge, INRAP).

réalité. Les fragments de crâne, même petits, sont en effet facilement identifiables, et cette région s'avère résistante aux phénomènes taphonomiques. Il faut donc envisager qu'il nous manque systématiquement une bonne partie des squelettes, notamment la région du crâne, à l'exception de la structure 59A. Cela est d'autant plus avéré dans les fosses 91 et 96, qui sont des structures archéologiquement complètes. Dans les fosses 59A et 59B, ces résultats peuvent être imputés au traitement différentiel de la structure : dans la première le reste du crâne se trouverait dans la moitié dont le contenu n'a pas été intégralement prélevé, tandis que la légère sur-représentation du crâne, dans la seconde, résulterait de la disparition du reste du squelette dans la partie nord, traitée de la même manière.

2.2. *Le mobilier primaire*

La notion de mobilier primaire se rapporte aux objets qui ont brûlé, avec le corps, sur le bûcher. Elle s'oppose à celle de mobilier secondaire, qui désigne les éléments placés *a posteriori* dans la structure de conservation définitive des restes. Cette notion est plus complexe que la précédente, dans la mesure où le mobilier secondaire peut être constitué d'objets récupérés sur le bûcher. Dans ce cas, ces derniers sont mis en valeur dans la structure de dépôt, soit en les regroupant dans une partie de la fosse, soit en les plaçant dans un contenant. Le plus souvent toutefois, le mobilier secondaire se compose d'objets qui ne sont pas passés au feu, ce qui n'est pas le cas à Pulvérières.

2.2.1 *La vaisselle céramique et les amphores : quantification et répartition fonctionnelle*

Deux structures, 59B et 87, livrent du mobilier qui permet d'assurer qu'elles renvoient à un même événement. Les fragments de trois vases (un pichet à col tronconique à décor moleté, une assiette de forme Lamb. 6 et une amphore) se trouvent dans leur comblement, en proportion sensiblement équivalente (fig. 5).

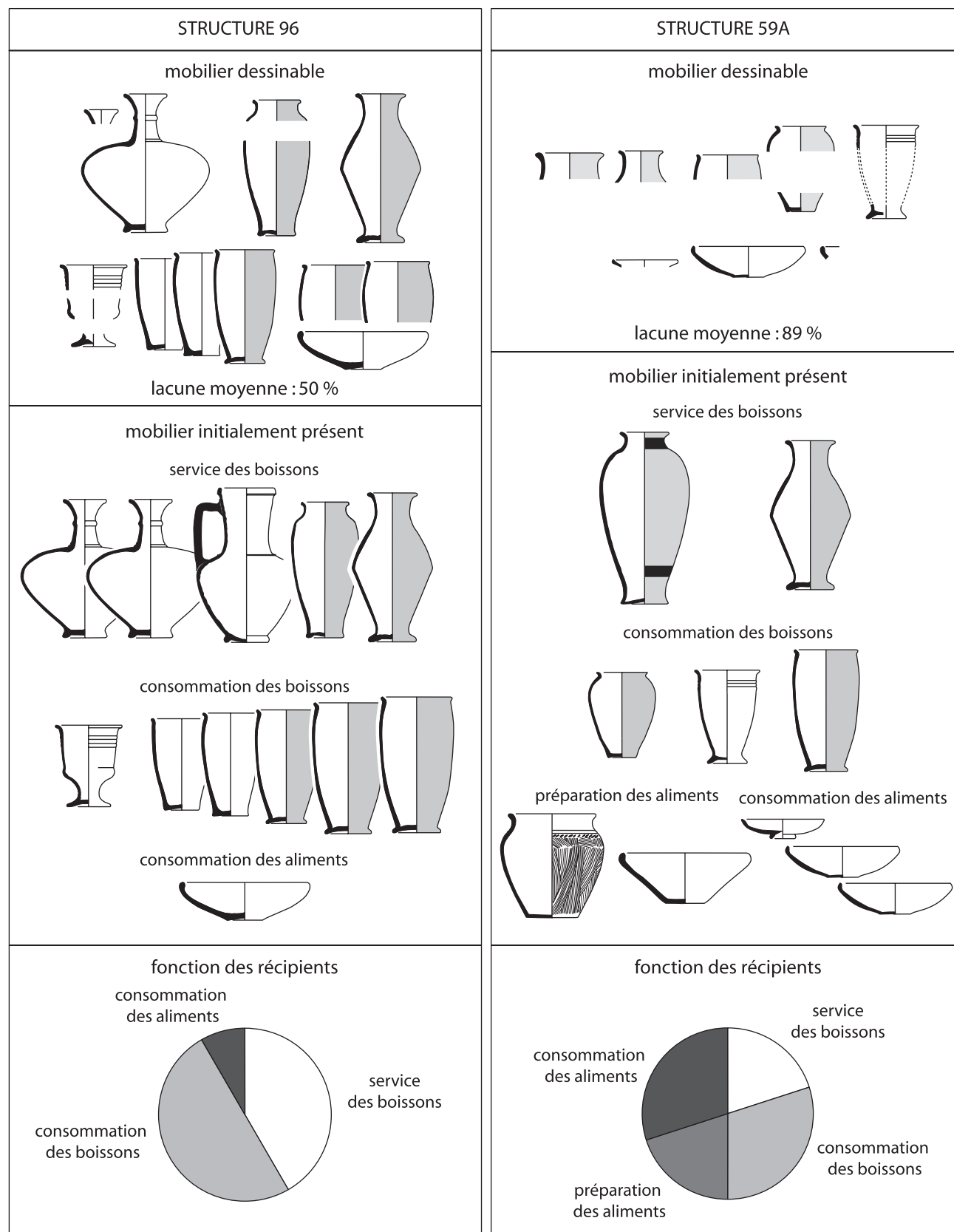
Le nombre de récipients primaires de chaque ensemble reste globalement stable au cours du temps (fig. 10). Les deux structures les plus anciennes, 96 et 59A, contiennent 12 et 10 récipients. La probable crémation double, 91, ne livre que 8 vases parmi lesquels se trouve une amphore. L'ensemble 59B/87/88 renferme 20 céramiques en NMI, dont deux amphores. Il n'existe donc pas d'évolution significative dans la quantité de mobilier mis en jeu lors de ces cérémonies funéraires qui s'étalent entre La Tène C2/D1a (22 vases au total) et La Tène D1a (28 vases au total).

Ces valeurs sont élevées au regard de celles relevées pour les autres lots provenant de contextes funéraires recensés pour le II^e s. av. J.-C. dans le bassin clermontois (Deberge, Orengo 2007). Sur cette micro-région, seul un tiers des structures funéraires, inhumations et crémations, livre du mobilier céramique, cette valeur tombant même à 20% pour les secondes. Les récipients présents sont généralement très peu nombreux : 51 des 62 structures inventoriées livrent en effet moins de trois vases. Une dizaine de tombes recèle toutefois un nombre supérieur de récipients qui n'excède qu'exceptionnellement les cinq individus (4 structures). Dans cet ensemble de comparaison, on note également que le dépôt d'un nombre élevé de récipients céramiques concerne préférentiellement les crémations : 33% des crémations contenant du mobilier livrent plus de trois récipients contre 12% des inhumations seulement. Toutefois, aucun des ensembles déjà rencontrés ne livrent une quantité aussi élevée de récipients céramiques qu'à Pulvérières.

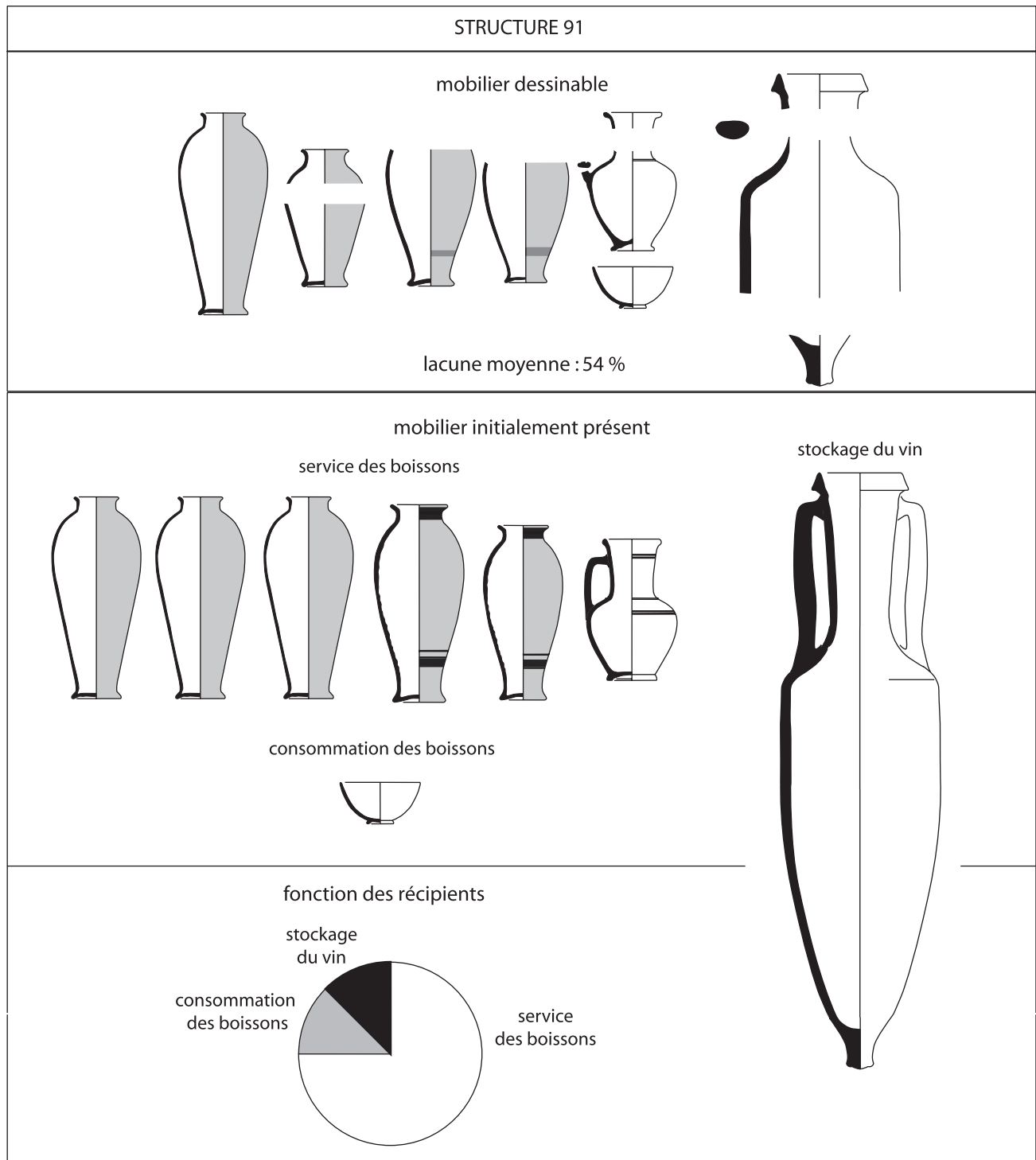
La quantité de vaisselle céramique relevée ici constitue donc un indice du statut particulier des défunts, constatation qui rejoint celle faite à partir des autres mobiliers présents (parure et accessoires vestimentaires abondants, armement, char, importation), ce qui est à corrélérer avec le choix du rituel employé.

Concernant la composition fonctionnelle des lots, on observe une évolution évidente (fig. 11-13). Le nombre de formes hautes fermées, qui renvoient au service des boissons, augmente nettement avec le temps : 7 exemplaires dans 96 et 59A, 17 récipients dans 91 et 59B/87. Les vases à boire (gobelets et coupes) dessinent une évolution inverse : 9 exemplaires dans les structures 96 et 59A ; 3 récipients dans les structures plus récentes. Ainsi, les éléments destinés au service ou à la consommation collective de la boisson semblent progressivement prendre la place de ceux destinés à sa consommation individuelle, témoignant soit de l'accroissement des quantités de denrées liquides (vin, bière ?) impliquées dans le rituel funéraire, soit d'une modification dans les usages de sa consommation.

Parallèlement, les amphores apparaissent précisément dans les ensembles les plus récents, où les vases de grande contenance sont les plus nombreux (une amphore dans 91 et deux dans 59B/87). L'émergence de cette catégorie de récipients apparaît, de prime abord, liée à la chronologie de la diffusion de ce type de produit d'importation qui reste régionalement peu fréquent avant le dernier tiers du II^e s. av. J.-C. (Lough-ton, Jones 2000). Toutefois, la présence d'amphores dans les contextes funéraires antérieurs au I^{er} s. av. J.-C. est suffisamment rare pour devoir être soulignée. En Auvergne, ce type de conteneur est généralement exclu du domaine funéraire au II^e s. av. J.-C. (Deberge, Orengo 2007). Il est revanche



■ 11 Présentation synthétique des mobiliers céramiques provenant des structures 96 et 59A (Y. Deberge, INRAP).

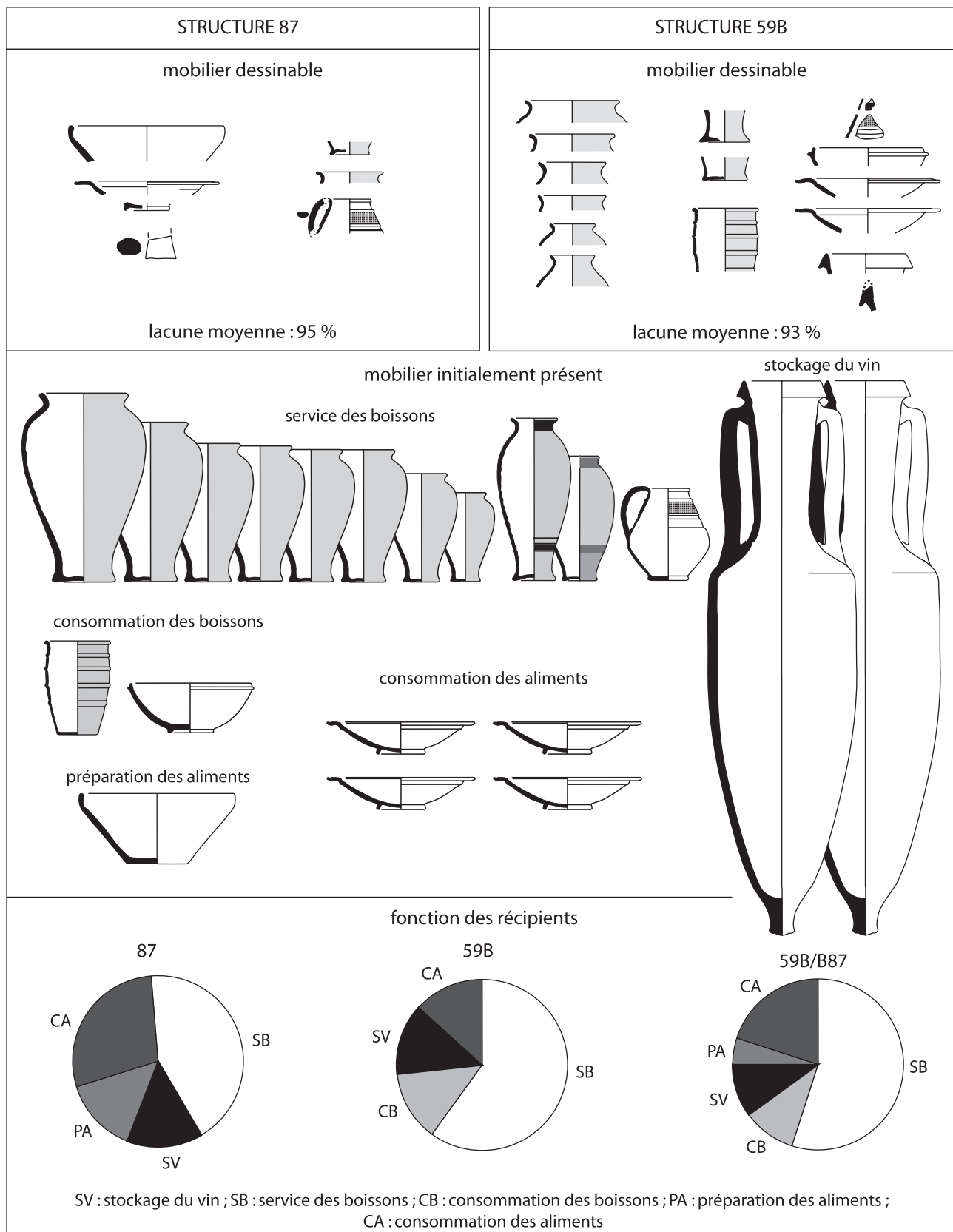


■ 12 Présentation synthétique des mobiliers céramiques provenant de la structure 91 (Y. Deberge, INRAP).

bien représenté dans l'ensemble funéraire aristocratique de Chaniat à Malinrat daté du I^{er} s. av. J.-C. (Guichard, Lough-ton, Orengo 1999). À Pulvérières, la présence d'amphores, dans deux structures différentes, est d'autant plus remarquable quelle apparaît comme précoce au regard de la

situation observée pour l'Auvergne et plus généralement pour la Gaule interne (cf. *infra* fig. 20 et Annexe 2).

La catégorie des récipients destinés au service ou à la préparation des aliments solides est nettement plus dis-



■ 13 Présentation synthétique des mobiliers céramiques provenant des structures 87 et 59B (Y. Deberge, INRAP).

crète : deux récipients identifiés dans la fosse 59A et un autre dans 59B. Ce déficit en éléments renvoyant au domaine culinaire rappelle la situation observée pour le bassin clermontois, et plus largement en Gaule interne, où ces récipients sont marginaux en contexte funéraire (9% des ensembles funéraires recensés autour de Clermont-Ferrand ; Deberge, Orengo 2007).

Les récipients dédiés à la consommation des aliments sont peu nombreux mais présents de façon régulière dans les ensembles de Pulvérières, à l'exception toutefois de la structure 91 qui n'en livre aucun : 1 récipient dans 96, 3 dans 59A et 4 dans 59B/87. Comparée à celle relevée autour de Clermont-Ferrand, leur fréquence est ici nettement plus élevée : 3 ensembles sur 4 contre 29 sur 65 dans le bassin clermontois.

Enfin, la présence de céramique d'importation est généralement exceptionnelle dans les ensembles funéraires régionaux du II^e s. av. J.-C. (3 dépôts sur 65). Pulvérières ne fait pas exception puisque seule la structure 96 livre deux à trois récipients importés (bouteilles et cruche à pâte claire).

Pour résumer, la composition des lots de mobiliers découverts à Pulvérières est conforme à celle relevée dans le grand bassin clermontois (tabl. 3). La vaisselle destinée au service et à la consommation de la boisson est toujours majoritaire (36 des 50 récipients) avec une évolution des pratiques allant de la consommation individuelle vers la consommation collective. Les récipients destinés à la préparation culinaire sont peu nombreux (3 ex.). Ceux renvoyant à la consommation des aliments solides le sont à peine plus (8 ex.). La présence d'amphores est une nouvelle fois à souligner. Rares dans les contextes funéraires régionaux, elles impliquent une consommation d'environ 75 l de vin au cours des funérailles les plus récentes de Pulvérières.

site	datation	nb de st.	nb de vases	SV	SB	CB	PA	CA
Titelberg – Lamadelaine Metzler-Zens, Méniel, 1999, p. 398-399	La Tène D1	8	52	4%	17%	19%	31%	29%
Nîmes, basse vallée du Rhône, Alpilles Bel <i>et al.</i> 2008, p. 471-476	La Tène C2/ D1a à D1b (entre 175-75 av. J.-C.)	24	211	6%	24%	14%	21%	35%
Esvres-sur-Indre – Vaugrignon Riquier, 2004	La Tène D1-D2	16	42	2%	17%	48%	24%	9%
Giubiasco (Tessin) – Pernet, Carlevaro 2006, p. 287-334	La Tène C2/ D1 à D1 (voire D2a)	24	54	-	28%	44%	13%	15%
Bassin clermontois – Deberge, Orengo, 2007	La Tène C2/ D1a à D1a	62	142	-	49%	25%	11%	14%
Pulvérières – Cîmes des Bruyères	La Tène C2/ D1a à D1a	4	53	6%	48%	24%	6%	16%

■ **tabl. 3** Fonction des récipients céramiques de plusieurs ensembles funéraires de Gaule interne et méditerranéenne. La datation renvoie à celle proposée par les auteurs. SV : stockage du vin (amphore) ; SB : service des boissons ; CB : consommation des boissons ; PA : préparation/service des aliments ; CA : consommation des aliments (Y. Deberge, INRAP).

La comparaison avec quelques unes des séries contemporaines publiées récemment en Gaule ne permet pas de retrouver cette composition particulière observée dans les ensembles funéraires auvergnats. Les lots provenant du cimetière de Vaugrignon, à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire ; Riquier 2004) montrent une répartition voisine, mais principalement pour la période de La Tène D2. Ceux des sites du Titelberg (Luxembourg ; Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999, 398-399) ou du Midi (Nîmes, basse vallée du Rhône et Alpilles ; Bel *et al.* 2008, 471-476) sont caractérisés par une forte proportion de récipients dédiés à la préparation et la consommation alimentaires. Un parallèle peut être trouvé avec les ensembles tessinois notamment ceux issus des nécropoles d'Ornavasso (Graue 1974) et de Giubiasco (Pernet, Carlevaro 2006) où les vases destinés au service et à la consommation des boissons dominent. Néanmoins, sur ces sites ce sont les vases à boire (coupes ou gobelets) qui prévalent sur le reste alors que les séries arvernes comptent principalement des récipients renvoyant au service des liquides voire à leur consommation collective.

2.2.2. Traitement des récipients

Le mobilier collecté dans les structures de Pulvérières est globalement très lacunaire (fig. 10). En moyenne, les manques relevés pour chacun des lots dépassent généralement les 90 %. Seules les structures 96 et 91 livrent un mobilier plus intégral (lacune moyenne avoisinant les 50 %).

Les vases identifiés au sein des différents lots sont rarement représentés par plus de 30% de leur forme. Seuls 12 vases sont complets ou presque, sur un total de 50 (hors amphores). Dans le détail, pour 6 vases on estime le manque à moins de 20%, pour 6 autres récipients la lacune est comprise

	amphore	boisson	aliment
Titelberg – Lamadelaine – La Tène D1	4%	36%	60%
Metzler-Zens, Méniel, 1999, p. 398-399			
Nîmes, basse vallée du Rhône, Alpilles – entre 175 et 75 av. J.-C. Bel <i>et al.</i> , 2008, p. 471-476	6%	41%	53%
Esvres-sur-Indre – Vaugrignon – La Tène D1-D2 Riquier, 2004	2%	65%	33%
Giubiasco (Tessin) – La Tène C2/D1 à D1 (voire D2a) Pernet, Carlevaro 2006, p. 287-334	0%	72%	28%
Bassin clermontois – La Tène C2/D1a à D1a Deberge, Orengo, 2007	0%	74%	25%
Pulvérières – Cîmes des Bruyères – La Tène C2/D1a à D1a	6%	72%	22%

entre 20 et 50%. Ces récipients peu lacunaires proviennent des structures 96 (6 vases), 91 (5 vases) et 59A (1 vase). Les manques ne privilégient aucune partie spécifique des récipients, ce qui permet d'exclure l'hypothèse de choix délibérés et systématiques quant aux prélèvements faits sur les vases.

L'état de conservation des tessons dépend de trois facteurs : la qualité initiale du mobilier (nature de la pâte et cuisson plus moins bien réalisée), du degré de calcination et des phénomènes post-dépositionnels. Paradoxalement, les vases ayant été les plus fortement brûlés sont aussi les mieux préservés : la surcuisson a, dans plusieurs cas, entraîné un grésage de l'argile permettant une meilleure conservation dans ce sous-sol acide. Cet état de conservation varie d'une structure à l'autre : il est globalement bon dans les structures 96, 87 et 59B (récipients faiblement usés, surfaces conservées) et moyen dans 91 et 59A (récipients moyennement usés, surfaces partiellement altérées).

Le degré d'ustion est également variable d'une structure à l'autre, voire d'un récipient à l'autre au sein d'un même ensemble. L'exposition au feu a été intense dans 96, faible à forte dans 91, faible à intense dans 87, moyenne à intense dans 59A et moyenne dans 59B. Seuls le vase ossuaire de l'ensemble 91 et le pichet de l'ensemble 59B/87 ont été exposés à un feu moins soutenu.

À ces deux exceptions près, tous les récipients ont été soumis à une chaleur suffisamment élevée pour que la couleur des tessons ait changé en profondeur avec, pour certains, une fusion partielle en surface. La couleur des fragments va du gris à l'orange vif et résulte d'une exposition à des ambiances soit réductrices, soit oxydantes. Malgré cela, ce mobilier présente un état de conservation globalement bon avec des surfaces le plus souvent préservées.

Les remontages réalisés pour les récipients les plus complets (12 vases) montrent une répartition cohérente de la couleur des tessons : les fragments qui recollent les uns avec les autres sont de même couleur et permettent souvent de suivre les zones de coup de feu. Cette homogénéité dans la teinte de surface des récipients indique que leur bris est intervenu postérieurement ou au moment de leur exposition au feu. Dans le cas d'un bris puis d'un rejet sur le bûcher, les vases auraient présenté un aspect beaucoup plus hétérogène avec des recollages montrant des tessons de teintes différentes, sombres ou vives selon l'ambiance d'exposition au feu (réductrice ou oxydante).

Les fosses 96 et 91 fournissent les meilleurs exemples, avec : des récipients intégralement gris, parce que tous sou-

mis à une ambiance réductrice, dans la première structure ; des fragments de panse montrant une répartition cohérente de la couleur des tessons dans la seconde (remontage des coups de feu). On peut donc exclure, pour les récipients les plus complets présents dans 96, 91 et 59A, l'hypothèse d'un bris précédant l'exposition au feu. Il paraît utile de rappeler que les récipients utilisés lors de ces cérémonies funéraires correspondent très majoritairement à de la vaisselle fine, catégorie qui n'est pas destinée à aller au feu. Le stress thermique subi par ces récipients ainsi que les manipulations réalisées lors de la crémation et à l'issue de celle-ci, suffisent à expliquer la fragmentation observée sur les récipients les plus complets comme l'indiquent certains travaux expérimentaux (Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999, 390), sachant toutefois que d'autres expérimentations du même type ont montré le contraire (Courtois, Constantin 1994, 17). Cette constatation vaut pour un petit nombre de récipients (12 exemplaires) et ne préjuge pas du caractère intentionnel ou non de ces bris. Pour les autres vases, les lacunes existantes ne permettent pas de conclure.

L'examen soigneux des vases complets, éléments de panse, fonds et bords n'a révélé aucune de ces pratiques parfois relevées dans les contextes funéraires ou religieux de la fin de l'âge du Fer (perforations ou traces de coup...). On notera que les traitements de ce type sont rares aussi bien en Auvergne que dans le reste de la Gaule (4 tombes sur 65 dans le bassin clermontois – Deberge 2000 ; Deberge, Orengo 2007 – ; 7 occurrences sur un corpus de 97 tombes dans le Midi – Bel *et al.* 2008, 259 ; aucun cas ni au Titelberg – Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999, 390-391 – ni à Esvres-sur-Indre – Riquier 2004 –). À Pulvérières, ces pratiques ne sont pas documentées pour les éléments examinés. Le caractère fortement lacunaire du mobilier ne permet pas toutefois d'en exclure totalement l'éventualité. De même, comme nous l'avons signalé plus haut, l'hypothèse d'un bris volontaire des récipients préalablement exposés au feu, pratique largement reconnue notamment au Titelberg où il concerne toutefois uniquement les récipients de stockage (Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999, 401-403), ne peut être écartée sans que l'on en ait pour autant une preuve formelle. Les bris volontaires de récipients sont également bien attestés dans le Midi, par exemple à Nîmes, où la vaisselle n'est en revanche jamais brûlée (Bel *et al.* 2008, 261-263). Pour finir, l'usure des récipients les plus complets montre que ces objets ont très peu été utilisés avant leur implication dans le rituel funéraire (récipients neufs ?) ce qui est un cas de figure différent de celui relevé dans le bassin clermontois.

Les amphores de Pulvérières sont, comme les vases en céramique indigène, incomplètes. Les parties présentes comptent

pour environ 10 à 30% d'un récipient complet. Leur fragmentation est également élevée avec une masse moyenne par reste comprise entre 30 et 40 g, soit trois fois moins que les valeurs relevées dans les contextes domestiques contemporains. Elles ont fait l'objet d'une exposition à un feu soutenu qui a entraîné un changement dans la masse de la couleur des tessons. La teinte des fragments, qui va de l'orange vif au violet, est homogène pour un même récipient. Compte tenu de la fragmentation et du faible taux de représentativité des récipients, il est difficile de faire des observations pertinentes quant à l'éventualité de traitements particuliers (sabrage, coups volontaires, concassage des tessons, crémation, *pars pro toto*...) tels que ceux constatés dans certains ensembles funéraires privilégiés de la fin de l'âge du Fer de Gaule interne (Poux 1997; Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999, 403; Poux, Nillesse 2003) dont l'Auvergne (Guichard, Loughton, Orengo 1999). Ici, le seul indice positif concerne la fragmentation même des récipients qui, selon plusieurs auteurs, résulte d'un concassage méticuleux des restes d'amphores, avant ou après leur passage au feu, ce qui est également le cas à Pulvérières.

En somme, le mobilier, intégralement brûlé, provenant des structures funéraires de Pulvérières est marqué par un taux de représentativité globalement faible. Les lacunes importantes relevées pour les structures 87, 88, 59A et 59B indiquent plutôt des structures secondaires de dépôts. La distribution des restes céramiques présents ne révèle aucune logique particulière lors du prélèvement sur le bûcher.

À l'inverse, la présence de récipients complets, ou presque, dans les ensembles 96 et 91, tend plutôt à valider l'hypothèse de bûchers en place. Les récipients, visiblement placés intacts sur le bûcher, ont fait l'objet d'une exposition à un feu soutenu à intense (grésage de surface) qui a fortement fragilisé ces récipients voire même entraîné leur bris.

Les traces de traitement particulier (perforation et mutilation) sont absentes pour la vaisselle céramique. Le bris intentionnel n'est pas certain. Le doute demeure pour les amphores qui montrent un taux de fragmentation élevé même si quelques gros fragments de panse sont présents.

2.2.3. Le petit mobilier

Tous les objets issus des dépôts funéraires de Pulvérières sont brûlés et réduits à l'état de très petits fragments (fig. 14). L'état de ces derniers est surprenant relativement à celui d'autres séries pourtant issues de contextes identiques. Par exemple, le mobilier métallique de Verna, en Isère (Perrin, Schönfelder 2003), ou celui recueilli dans le bûcher de

Saint-Laurent-la-Conche dans la Loire (Georges, Schönfelder 2007), s'avèrent plus intègres. Cette constatation soulève deux questions.

La première a trait au traitement dont les épées et les éléments de char de Pulvérières ont pu faire l'objet; doit-on envisager que cette destruction est la conséquence d'une crémation de longue durée ou encore d'un ringardage important du bûcher? Si l'intensité du feu déforme et fond le métal, elle n'a en revanche aucune conséquence sur son degré de fragmentation. Par ailleurs, l'hypothèse d'un ringardage n'est pas argumentée dans le bûcher 96, qui conserve les restes humains en situation de logique anatomique (cf. *infra*). Faut-il alors en conclure que cette fragmentation résulte d'une destruction volontaire des objets, préalablement à leur dépôt sur le bûcher? De nombreux exemples de cette pratique sont relevés dans les contextes funéraires et cultuels de La Tène finale; c'est le cas pour les armes et la vaisselle métallique de Verna (Perrin, Schönfelder 2003, 39, 70-77), d'une cruche en bronze et de plusieurs armes de Lamadelaine au Titelberg (Metzler, Metzler-Zens, Méniel 1999, 313-313 et 380-381), d'une patelle d'Acy-Romance dans les Ardennes (Lambot 1998, 77), et de plusieurs objets issus des contextes funéraires nîmois (Bel *et al.* 2008, 251-255). Il faudrait envisager qu'à Pulvérières, cette dégradation ne s'est pas limitée au pliage et à la déformation des objets, mais que ces derniers ont été activement démantelés et que seule une sélection de leurs fragments a été déposée dans les structures fouillées. Cette dernière constatation évoque la pratique de la *pars pro toto* largement attestée en pays trévire, notamment pour les pièces de char et d'attelage (Metzler 2002a).

La seconde question porte sur la vaisselle métallique, fréquemment attestée dans les tombes aristocratiques, dont nous n'avons pas d'élément avéré à Pulvérières. Cependant, les innombrables gouttelettes de bronze provenant des ensembles 59B et 91 pourraient être attribuées aussi bien à des garnitures de chars qu'à de la vaisselle métallique, fondue sur le bûcher; c'est en tout cas l'hypothèse retenue par V. Guichard dans les dépôts de crémation de Chaniat, où il parvient toutefois à identifier une probable anse de *simpulum* (Guichard, Loughton, Orengo 1999). Si aucun fragment ne peut être identifié comme de la vaisselle en bronze, rien ne permet de l'exclure, en particulier au regard de la documentation comparable.

Dans tous les cas, à Pulvérières, les objets de petites tailles, et surtout ceux en fer (clous de menuiserie, clous de tapissier et fibules), restent les mieux conservés, et les objets dont la longueur conservée dépasse 5 cm s'avèrent exceptionnels.

Comme pour la céramique et les ossements humains, des liaisons secondaires ont été recherchées sur le mobilier métallique recueilli dans les différentes fosses (cf. *supra* fig. 5). Cette recherche s'avère plus délicate avec le mo-

bilier métallique, très fragmenté et déformé, mais les résultats obtenus confirment l'appartenance des fosses 87 et 59B à un même ensemble, et permettent de lui adjoindre le dépôt 88.



■ 14 Fragmentation du matériel métallique dans la fosse 87. Sélection représentative des fragments en fer (marqué par une étoile) et en alliage cuivreux (J. Dunkley, INRAP).

Les éléments recueillis dans la structure 59B trouvent des équivalents dans les fosses 87 et 88. Les clous de tapissier, identiques dans les trois fosses (15 mm de long), sont au nombre de trente et se répartissent comme suit : quinze dans la structure 87, trois dans la structure 88, par ailleurs très pauvre en mobilier en dehors des ossements, et 12 dans la fosse 59B (pl. 9). Si les exemplaires issus de ces trois ensembles présentent tous une très grande similitude, ils diffèrent en revanche de ceux retrouvés dans la fosse 91. Les deux perles en os, dont l'une provient de la structure 87 et l'autre de l'unité 59B. (pl. 4 n° 27 et pl. 6 n° 30) constituent des *unica* sur le site, ce qui apporte un argument supplémentaire en faveur d'une origine commune de l'ensemble du mobilier. Les nombreux fragments de tôles de bronze dispersés dans les fosses 59B, 87 et 88 (pl. 7) pourraient également appartenir au même ensemble : aux deux éléments de tôle épaisse qui proviennent de l'unité 59B correspond un fragment identique dans la fosse 88 ; les morceaux de tôle fine à décor repoussé sont au nombre de 63 dans la structure 87 et de 3 dans la structure 59B. Signalons toutefois la présence de fragments de tôles épaisses et à décor repoussé dans la structure 91. Une différence notable existe cependant entre ces deux lots (pl. 8) : le premier livre des frettes de moyeux à nervure (87 : pl. 4 n°s 106-164), proches de celles mis en évidence à Verna (Perrin, Schoënfelder 2003, 88), alors que dans la fosse 91, les tôles sont lisses et seulement pourvues d'un rebord triangulaire (pl. 3 n°s 136-138). Enfin, la structure 96 recèle un mobilier métallique relativement bien conservé très homogène, qui l'exclut de l'ensemble 59B, 88 et 87. Les deux lames, dont au moins un rasoir (pl. 1 n°s 17-18), ne trouvent pas d'équivalent dans les autres structures. Les quatre fibules, identifiables par leurs spires resserrées et nombreuses, sont fragmentées mais complètes (pl. 1 n°s 13-16). Aucune fibule de ce type n'a été découverte dans les autres structures, tandis que la fosse 96 est la seule qui n'ait pas livré de clous ou d'autre élément de quincaillerie.

En conclusion, pour chacune des cérémonies il est possible de restituer la nature et la quantité des mobiliers non céramiques portés sur le bûcher (tabl. 4).

	96		59A		91		87			88		59B		59B/87/88		TOTAL	
	NR	NMI OBJET	NR	NMI OBJET	NR	NMI OBJET	NR	NMI	OBJET	NR	NMI	OBJET	NR	NMI	OBJET	TOTAL	NMI OBJET
QUINCAILLERIE	Clous de menuiserie ou de charpenterie				9	9										9	9
	Clous de «tapissier» (module de 13 mm)				75	75										75	75
	Clous de «tapissier» (module de 15 mm)								15	3	12	30	30			30	30
	Agrafes				2	2	28	28	3			3	3			33	33
	Tiges rondes				1	1	7	7			1	1	1			9	9
	Tiges rectangulaires						3	3								3	3
SOIN CORPOREL	Rasoir		2	2												2	2
	Lame courbes (rasoir ?)						2	2								2	2
PARURE/COSTUME	Fibule en fer		4	4			22	5			1	1	1			27	10
	Fibule en bronze						2	2								2	2
	Bracelet en fer						1	1								1	1
	Bracelet en bronze						20	1								20	1
	Anneau en bronze						2	2	1			1	1			3	3
	Perle en verre				2	1										2	1
	Perle en os								1		1	2	2			2	2
ARMEMENT	Tôle de fourreau				2		79		3	4		7				79	
	Gouttière de fourreau				1	1	5	1	4			4		1		5	3
	Entretoises de fourreau						1			5		5				1	
	Lame ou soie d'épée						6	1	1			1	1			6	2
	Rivet d'umbo ?						1?	1?								1	1?
CHAR	Frette de moyeu (fragment lisse)						17			1	2	3				23	
	Frette de moyeu à bord triangulaire						17									17	
	Frette de moyeu à nervure centrale								59			59				59	
	Tôle fine (décor de caisse)						6	1						1		6	2
	Tôle fine repoussée (décor de caisse)						2		63		3	66				66	
	Rivet en bronze								6			6				6	
AUTRE	Rivet à tête émaillée								2			2	2		2	2	
TOTAL			6	6	8	5	305	139	158	13	20	191	43	510	193		

■ tabl. 4 Inventaire des éléments « petits mobiliers » au sein de chaque structure (J. Dunkley, INRAP).

Les structures 96 et 59A, qui peuvent renvoyer à un seul et même événement compte tenu de leur datation, livrent peu de mobilier (respectivement 6 et 5 objets). La première comprend des accessoires du costume (4 fibules) et du soin corporel (2 rasoirs) alors que la seconde livre de la parure (1 perle en verre), de l'armement (quelques tôles et gouttières de fourreau) et de la quincaillerie (3 objets).

Les ensembles 91, d'une part, et 87/88/59B, d'autre part, outre le fait qu'ils renvoient au même horizon chronologique, conservent des mobiliers comparables (respectivement 139 et 43 objets). Les éléments présents dans la première de ces structures renvoient aux domaines de la parure et du costume (2 perles ou anneaux, 2 bracelets et 7 fibules), du soin du corps (2 rasoirs?), de l'armement (fragments de fourreau et d'épée) et au char (frettes de moyeux, tôles décoratives en bronze, rivets...). Cette fosse livre également une grande quantité d'objets dits «de quincaillerie», essentiellement des petits clous (13 mm de long) et des agrafes en fer, qui peuvent également renvoyer à la décoration de la caisse du char. Le second ensemble (fosses 59B, 87 et 88) livre quelques objets de parure ou du costume (3 perles et 1 fibule), de l'armement (fragments d'un fourreau de type Ludwigshafen et une soie de lame d'épée) ainsi que plusieurs pièces de char (frettes de moyeux à nervure centrale, tôles décoratives en bronze dont une comporte encore un clou de fixation en bronze, rivet à tête émaillée...). Là encore, les éléments de «quincaillerie», également nombreux (petits clous de 15 mm de long, agrafes...), peuvent renvoyer à l'ornementation de la caisse du char.

La nature des objets déposés sur le bûcher évolue donc de façon chronologique et d'une structure à l'autre (tabl. 5).

Pour la première phase d'utilisation de cet espace funéraire (La Tène C2/D1a), la parure est représentée dans les deux structures documentées. Les accessoires liés au soin corporels ne sont présents que dans 96 et l'armement dans 59A.

Les deux ensembles les plus récents (La Tène D1), 91 et 59B/87/88, comportent tous deux de la parure (sous forme de fibules, de bracelets et de perles) et de l'armement (une épée et son fourreau). L'évolution la plus frappante reste la crémation de chars décorés lors de ces deux cérémonies. Il reste cependant difficile de savoir si ces différences traduisent une évolution des pratiques funéraires ou une modification du statut social du groupe inhumé dans cet espace funéraire, dans l'hypothèse probable où les individus appartiennent à une même lignée.

Enfin, il est à souligner que si les mobiliers présents attestent la crémation de chars au cours des deux cérémonies

les plus récentes, manquent à l'inventaire toute une série des objets caractéristiques de ce type de mobilier : bande de roue, clavettes, éléments de la structure inférieure du char, pièces du joug (Schönfelder 2002) ... L'hypothèse évoquée plus haut d'un démontage partiel des objets impliqués dans la cérémonie avant la crémation pourrait être une explication à cette absence. N'auraient ainsi été placés sur le bûcher que les éléments décoratifs du char, comme les tôles de bronze et les frettes de moyeux, probablement initialement pourvues d'incrustations émaillées (Perrin Schönfelder 2004, 89). Une hypothèse alternative est d'envisager le prélèvement, sur les restes du bûcher, des éléments les plus volumineux (les barres et renforts divers généralement en fer) afin de les placer dans une structure de dépôt distincte. Les éléments trouvés dans les structures fouillées ne correspondraient qu'à une sélection volontaire d'objets, ce qui renvoie clairement à la pratique de la *pars pro toto* (Metzler 2002a ; Schönfelder 2002, 311-316).

2.2.4. Les dépôts carnés

La faune est représentée par 885 vestiges osseux dont 86% environ n'ont pas été identifiés. D'emblée, il semble nécessaire de souligner qu'un peu plus du quart des 761 restes indéterminés sont des débris osseux dont nous ne savons exactement s'ils sont animaux ou humains. Dans l'ensemble, ce qui a été dit à propos des os humains est valable pour ceux de faune : la fragmentation des os de mammifères (dans une moindre mesure celle des os d'oiseaux) est comparable à celle observée pour les restes humains (tabl. 6). Tous les vestiges fauniques

	96	59A	91	87/88/59B	TOTAL
PARURE/COSTUME	4	1	11	4	20
Fibule	4		7	1	12
Bracelet			2		2
Perle ou anneau		1	2	3	6
TOILETTE	2		2		4
Rasoir	2		2 ?		4
ARMEMENT		1	3	2	6
Fourreau d'épée		1	1	1	3
Épée			1	1	2
Bouclier			1 ?		1 ?
CHAR			1	1	2
Frette de moyeu			oui	oui	oui
Tôle décorative			oui	oui	oui
Clous et rivets				oui	oui
QUINCAILLERIE		3	122	34	159

■ tabl. 5 Grandes catégories de « petits mobiliers » dans chaque ensemble (J. Dunkley, INRAP).

Dimension des restes osseux	NR	%
inférieure à 5 mm	228	25,76%
5 à 9 mm	307	34,69%
10 à 15 mm	263	29,70%
16 à 20 mm	50	5,65%
supérieure à 20 mm	37	4,20%
total	885	100%

■ **tabl. 6** Fragmentation des restes de faune (P. Caillat, INRAP).

examinés ont subi l'action du feu et, à une exception près, sont fragmentaires, la plupart des vestiges identifiés étant d'une taille dont le mode est égal ou supérieur à 15 mm, souvent supérieur à 20 mm. Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'état de conservation de la matière osseuse est plutôt satisfaisant, l'ustion a vraisemblablement contribué à accélérer un processus de minéralisation de l'os. En revanche, elle n'a pas été sans conséquences. En effet, il est possible de constater des phénomènes de déformation, de rétraction¹, de fendillement et de craquelage, autant d'indications relatives à une crémation d'os frais. Dans l'ensemble, la crémation des vestiges animaux semble plutôt homogène. Il est cependant possible de discerner deux degrés d'ustion au moins, traduits par la coloration des vestiges osseux. Ces derniers sont, par commodité de langage, réputés carbonisés lorsqu'ils prennent une coloration gris-sombre à noir profond : de tels fragments, il y en a fort peu, une douzaine à peine, répartie dans trois fosses². En fait, la quasi totalité des restes fauniques sont calcinés et sont d'une couleur variant du gris-clair au blanc³. Les déterminations proposées se limitent, dans la plupart des cas, à celle du genre, voire à celle de la sous-famille. Les quelques identifications spécifiques retenues présentent toujours une certaine ambiguïté.

De façon schématique, les fragments fauniques indéterminés attribuables à des formes mammaliennes se répartissent en deux grandes catégories. La première, majoritaire, se compose de fragments ou de débris, d'une taille dont le mode est souvent nettement inférieur au centimètre. La seconde est constituée de fragments dont l'origine anatomique a pu être précisée (crâne – *lato sensu*-, vertèbres, côtes, ceintures et os longs (épiphyses et diaphyses). Le principal problème rencontré intéresse l'évaluation des populations animales présentes dans les structures examinées. De façon très schématique, quel que soit l'animal considéré, nous pouvons considérer que tous les os du squelette sont présents (squelette axial, ceintures et membres). Du fait de l'extrême fragmentation des restes, ils se présentent comme autant de vestiges épars qu'il est difficile de corrélérer entre eux. De plus, il n'a pas été possible d'établir des classes d'âge précises, si ce n'est une schématique partition entre jeunes et adultes.

La faune est plutôt inégalement répartie dans les différentes structures : de quelques dizaines (voire moins) à plusieurs centaines de restes sont susceptibles de lui être attribués. En dépit de l'importante fragmentation, il a été possible d'identifier cinq taxons, quatre mammaliens et un aviaire. Les Mammifères sont représentés par trois genres et une sous-famille : *Sus* (Porc ou Sanglier), *Vulpes* (Renard), *Equus* (Cheval) et *Caprinae* (en l'occurrence Chèvre ou Mouton). Le premier est l'élément faunique dominant avec le plus grand nombre de restes identifiés ; il est présent dans les cinq fosses ayant livré des vestiges déterminés. En revanche, nous ignorons si les individus présents appartiennent à la forme domestique ou sauvage du genre. La relative jeunesse de la plupart d'entre eux nous inclinerait à penser qu'il s'agit du Porc, mais la présence avérée, dans deux fosses, d'une espèce sauvage nous interdit d'exclure celle toujours possible du Sanglier. Seul *Gallus gallus* a été reconnu parmi les restes d'oiseaux. Cependant, la présence d'une autre espèce aviaire semble probable dans la structure 88. Il s'agirait d'un oiseau adulte (au moins) d'une taille plus grande que celle de la Poule domestique. Elle n'a, malheureusement, pas été identifiée.

Le spectre faunique reste largement dominé par la paire Porc (si domestique) /Poule, les vestiges attribués à ces deux formes animales représentant plus de 80% des restes déterminés (plus de 69% le premier, 14% environ la seconde). Par ordre décroissant d'importance, suivent le Cheval (7,5% environ), le Renard (un peu moins de 5%) et les Caprinés (à peine plus de 3%).

Précisons qu'un mélange a été réalisé à l'occasion de l'étude de la faune : les pièces issues des deux fosses B59, A et B, n'ont pas été différenciées. Ainsi, les résultats discutés pour B59 concernent en réalité les deux structures.

Les éléments qui appartiennent au genre *Sus* sont, de façon récurrente, attribuables à des animaux de mêmes classes d'âge. Il n'est pas question ici du jeune adulte mâle, dont la présence n'est attestée que dans la fosse 91, mais des très jeunes et jeunes animaux. Les premiers sont présents dans trois structures (tabl. 7). La répartition anatomique de leurs restes ne permet pas de savoir s'il y a plus d'un individu par fosse ; par exemple, les deux mandibules de B59 sont en fait deux fragments d'une seule hémimandibule. Relativement abondants, les ossements attribués à des jeunes sont présents dans toutes les fosses ayant livré des restes déterminés. Toutes les parties anatomiques du squelette seraient présentes, si ce n'est qu'aucun de ceux de la ceinture pelvienne n'a été reconnu. La répartition des restes de « Porc » par région anatomique permet en tout cas d'appuyer la proposition d'un fonctionnement unitaire de

59	88	91	96
Sus : Répartition anatomique et spatiale des restes de très jeunes sujets			
Frontal G ? 2 Mandibules. Scapula G. Calcaneus D	Frontal D. Occipital D. Métapode accessoire	Thoracique. Coccygienne. Scapula D.	
Sus : Répartition anatomique et spatiale des restes de « pré-adolescents »			
Temporal G. Dent jugale. 2 Lombaires. Sacrum. Coccygienne. Cote NL Ulna D. Patella G. Talus G	Mandibule G? Incisive inférieure. D3 inférieure G. 4 Dents jugales. Lombaire. 2 Cotes. Scapula G. 2 Ulnas (D et G). Métacarpien III G. Tibia D. Calcaneus D.	Frontal D. Cervicale. 5 Thoraciques 7 Lombaires. Sacree. Hamatum D. Patella G. Talus D.	2 Lombaires.

■ **tabl. 7** Répartition anatomique des restes de très jeunes porcs et des Porcs pré-adolescents (Sus) (P. Caillat, INRAP).

deux fosses 59B et 88 : aucun doublet n'est reconnu dans chaque classe d'âge et les deux fragments d'ulnas droites sont ceux d'un seul os. Les sept fragments de lombaires découverts dans la fosse 91 ne représentent probablement que deux vertèbres et les deux morceaux recueillis dans la structure 96 sont probablement ceux d'une seule. Au final, la population porcine paraît plutôt modeste, avec un adulte mâle et deux jeunes individus distingués par leur stade de maturation (un très jeune et un « pré-adolescent »).

En rappelant que B59 a livré quelques restes indéterminés d'oiseaux, ceux d'adultes attribués à *Gallus gallus* se répartissent dans deux structures, 88 et 91 (tabl. 8).

Les quelques restes attribués au genre *Equus* se répartissent dans trois fosses, B59, 88 et 91 (tabl. 8), cette dernière étant la plus riche. Ils sont donc associés à deux crémations, puisque 88 conserve une partie des résidus de B59. La répartition anatomique des restes dans la fosse 91 montre qu'il n'y a pas matière à envisager la présence de plusieurs individus. Les deux métapodes vestigiels ne sont en fait que deux portions de processus styloïdes susceptibles d'appartenir à l'un (ou aux deux) métatarsiens identifiés. Ils peuvent également représenter un ou deux

B59	B88	B91	B96
Répartition anatomique et spatiale des restes de poules adultes			
	Humérus D. Radius D. Fémur G. Phalange I inférieure.	Clavicule. Radius G. Tibiotarse D. Fibula D. Tarsométatarse G. 4 Phalanges I inférieures. Phalange II inférieure	
Répartition anatomique et spatiale des restes de Cheval			
Radio-ulnaire G. Métatarsien IV D.		Lombaire. Thoracique. Coccygienne. Métatarsien II G. 2 Métapodes vestigiels. Grand sésamoïde.	
Répartition anatomique et spatiale des restes de Renard			
	Maxillaire G. Scapholunaire D.	Mandibule G. Radius D. Phalange I. Phalange II.	
Répartition anatomique et spatiale des restes de Caprinés			
	Temporal G.	Temporal G. Radius G. Ulna G.	

■ **tabl. 8** Répartition anatomique des restes de gallinacés adultes, des restes de Cheval, des restes de Renard, et des restes de Caprinés (P. Caillat, INRAP).

des six autres métapodes vestigiels dont un squelette de Cheval est normalement pourvu. De fait, il n'est pas exclu que ces restes épars (vertèbres et extrémités de pattes) soient ceux d'un seul et même individu.

Le Renard et les Caprinés proviennent des fosses 88 et 91. Les vestiges du Renard se répartissent inégalement dans chacune d'elles (tabl. 8), tandis que les restes de Caprinés sont représentés par un élément dans la fosse 88 et trois dans 91 (tabl. 8). Les jeunes se distribuant dans les deux fosses dont la chronologie est différente, nous sommes en présence de trois individus distincts : deux agneaux (ou chevreaux) et un adulte.

La présence de restes d'animaux dans ce contexte particulier pose d'emblée le problème des pratiques sacrificielles, voire plus concrètement celle du repas funéraire. Elle met également en exergue celui du choix des victimes. À Pulverrières, du fait du caractère tronqué et partiel des données dont nous disposons, les observations effectuées n'ont

d'autre valeur qu'indicative, puisqu'elles ne se fondent que sur un peu plus d'une centaine de restes identifiés.

La répartition anatomique des restes indiquerait des dépôts d'animaux entiers, ce qui ne serait pas sans évoquer des sacrifices de qualité en supposant qu'ils aient bien été sacrifiés, ce qui pose d'emblée le problème des pratiques sacrificielles, voire plus prosaïquement celle du repas funéraire ... et de la difficulté qu'il y a à définir ce qui relève du sacrifice. En revanche, il est impossible de passer sous silence le fait que certains fragments osseux (colonnes vertébrales et membres postérieurs) paraissent résulter d'un débitage. À titre d'exemple, il semble bien que quelques vertèbres de Porc (notamment dans la fosse 91) ont été tranchées longitudinalement selon l'axe médian de leur corps. Elles témoigneraient ainsi d'une pratique de la fente en demis, débitage d'une carcasse animale on ne peut plus classique en boucherie. Bien que cela ne constitue pas une preuve tangible de la consommation de ces porcins, force est au moins de la supposer. Dans une telle hypothèse, ne serait consacré aux défunts que ce qui n'est pas consommé par les vivants.

Il n'est pas exclu que les Caprinés aient été consommés, ou au moins dépecés. En revanche, aucun élément tangible ne permet de supposer une éventuelle consommation de *Gallus gallus* ; il en est d'ailleurs exactement de même pour le poulet présent dans la seule fosse 91. Enfin, les restes de Cheval et de Renard ne présentent pas de trace de dépeçage.

Quelle que soit la forme animale prise en considération, l'analyse des restes donne des indications paraissant converger vers un nombre modeste d'individus. Parmi eux, nous sommes en présence de deux renards et de deux chevaux, qui confèrent à cet ensemble un caractère particulier.

Établir une hiérarchie entre les différentes formes animales présentes est pour le moins délicat. Le fait que l'immense majorité des vestiges n'a pas été identifiée présente, potentiellement, de quoi modifier sensiblement les observations effectuées. Il se dégage une prééminence du Porc, accompagné de la Poule domestique. La domination de cette paire animale est exacte si nous considérons le nombre de restes identifiés ; elle ne l'est plus par le nombre minimum d'individus, Poule domestique et Caprinés étant représentés dans d'égales proportions. Toujours est-il que cette prééminence de la paire Porc/Poule ne présente aucune originalité, cette association étant la plus fréquemment rencontrée dans les structures de crémation à la fin de La Tène (Méniel 1995). Cette disposition s'accroît pendant la période gallo-romaine (Lepetz 1993 et 2001 ;

Méniel 1995 ; Olive 1987), ce que confirment des études effectuées sur des sites du bassin de Clermont-Ferrand (études inédites, P. Caillat). Les Caprinés et le Bœuf (la présence de ce dernier n'étant que supposée dans ce site), bien que jamais très abondants, ne sont pas rares en contexte funéraire.

En revanche, le Cheval, s'avère rarissime, et nous n'en avons trouvé que deux mentions, dont seule la première est réellement avérée. Celle-ci concerne l'ensemble funéraire de Feurs dans la Loire (Méniel 1995), où cet animal est relevé dans deux dépôts de crémations sur soixante et ne lui sont attribuables que deux fragments, celui d'une mandibule et celui d'une deuxième phalange. Le second site est celui de Verna, en Isère, où le Cheval côtoie le Porc. Cependant, les conditions de fouille de cet ensemble, mis au jour au début du XIX^e s., ne permettent pas d'affirmer que tous les os aujourd'hui disponibles appartiennent bien à la structure ; par exemple, parmi les os humains supposés se rapporter à celle-ci, les calottes crâniennes non brûlées, qui appartiennent à deux individus, s'opposent aux fragments calcinés qui adhèrent au chaudron (Blaizot, Lalaï 2003). Des mélanges s'étant de toute évidence produits dans les collections, la présence du cheval, représenté par deux fragments, n'est pas prouvée.

Le Renard constitue quant à lui la particularité de cet ensemble faunique. Il est probablement l'exemple d'un dépôt non alimentaire, pourquoi pas consacré à un individu, voire aux membres d'un même clan, dont l'animal emblématique serait celui-ci, d'autant plus qu'il est représenté dans deux structures différentes. On retrouve cet animal, sur le site proche de Coirent, où un ensemble de restes de carnassiers sauvages, dont une majorité de crânes de Renard, a été découvert à l'entrée du péribole du sanctuaire gaulois (Poux, Foucras 2008). Cette découverte évoque, pour les inventeurs du site, une exposition emblématique qui fait échos aux monnaies de bronze dites « au char et au renard » (type LT XI 3966-3969) abondamment représentées sur le sanctuaire et renvoie au personnage historique de Luernos (Posidonios d'Apamée, *Histoires*, XXIII) dont le patronyme dériverait lui-même de l'animal sauvage.

Au final, cet ensemble faunique est plutôt avare en informations, dans la mesure où il est difficile de faire la part entre les honneurs rendus aux défunts (ou à l'éventuelle divinité tutélaire) et les reliefs d'un repas funéraire véritablement consommé, rejetés dans le bûcher ou placés dans la tombe. Il peut s'agir d'animaux entiers comme le suggère la répartition anatomique des restes ou de divers quartiers de viandes, préalablement consommés ou non. Cela semble probable pour le Porc, plus difficile à envisager pour les autres animaux. Le spectre faunique de ce site, ne diffère pas, pour l'essentiel, de

ceux de différents ensembles funéraires, laténiens ou gallo-romains. Le Cheval et le Renard témoignent cependant de pratiques funéraires particulières, sans doute réservées à une certaine catégorie de la population autochtone. L'animal sauvage, donc chassé, et le cheval, ambivalent, ouranien et chthonien, intimement lié à la mort dans les sociétés anciennes, n'en demeurent pas moins des attributs de l'aristocratie.

2.3. *Le vase ossuaire et le vase accessoire de la structure 91*

2.3.1. *Le vase ossuaire*

Le vase sélectionné pour conserver l'ossuaire correspond à une cruche à col cylindrique en pâte claire de fabrication régionale (pl. 2 n° 7). Ce vase est incomplet mais ne porte aucune trace de découpe ou de bris intentionnel. Les lacunes se situent au niveau du col et de la panse (manque 40% du récipient). Les quelques tessons retrouvés à l'intérieur du vase, au sommet du dépôt osseux, semblent indiquer une fragmentation naturelle. Ce vase comporte des traces de chauffe aussi bien à l'intérieur et à l'extérieur que sur certaines des cassures. Il apparaît donc que ce récipient faisait initialement partie du mobilier primaire déposé sur le bûcher. Le choix d'y placer une partie des résidus de crémation, est peut être lié à son faible taux de fragmentation lui-même conséquence des caractéristiques technologiques particulière de ce type de vase. Ces récipients, en raison de parois épaisses et de l'argile employée, présentent une résistance mécanique et thermique plus importante que les vases peints également présents dans cette structure.

Toutefois, le choix d'une cruche en pâte claire, récipient dédié au service des liquides, pour contenir une partie des restes du défunt, n'est probablement pas anodin. La présence d'une amphore et de cinq vases peints dans le mobilier primaire, qui renvoient au stockage et au service des liquides, et la sélection d'une coupe à boire comme vase accessoire, confèrent à ce dépôt une dimension symbolique qui traduit la place importante occupée par la boisson, en l'occurrence du vin, dans la cérémonie funéraire. Dans le Midi, l'utilisation de cruches comme ossuaires est documentée dans trois contextes du second quart du I^{er} s. av. J.-C. (Bel *et al.* 2008, fig. 214). Les autres récipients utilisés pour recevoir l'ossuaire correspondent essentiellement à des formes hautes, et dans deux cas à une amphore et à une situle en bronze, ce qui témoigne aussi d'une volonté de souligner les liens entre le défunt et la vaisselle ayant servi à la consommation du vin (*ibid.* 222).

2.3.2. *Le vase accessoire*

Le vase accessoire, retrouvé à proximité de l'ossuaire, ne renferme aucun dépôt particulier, ce qui n'exclut cependant pas la présence d'un contenu périssable. Il s'agit d'une imitation de céramique campanienne, un bol de forme Lamboglia 31/33, en pâte claire non calcaire (pl. 2, n° 8). Ses lacunes sont estimées à environ 20%. Ce récipient ne comporte pas de traces de mutilation volontaire mais montre les traces d'une intense exposition au feu qui indique, comme pour le vase ossuaire, qu'il faisait initialement partie du mobilier déposé sur le bûcher. Les caractéristiques morphologiques de ce récipient permettent de l'identifier à un vase à boire. Son association avec la cruche, qui est de contenance modérée, évoque fortement un service individuel.

3 Analyse spatiale des grandes fosses

La répartition des ossements humains, du mobilier (céramique et métallique) et de la faune a été examinée pour les structures 91 et 96. Les éléments issus de 59B n'ayant pas été enregistrés en plan, mais uniquement par unité stratigraphique, l'analyse spatiale des vestiges n'a pas pu être réalisée.

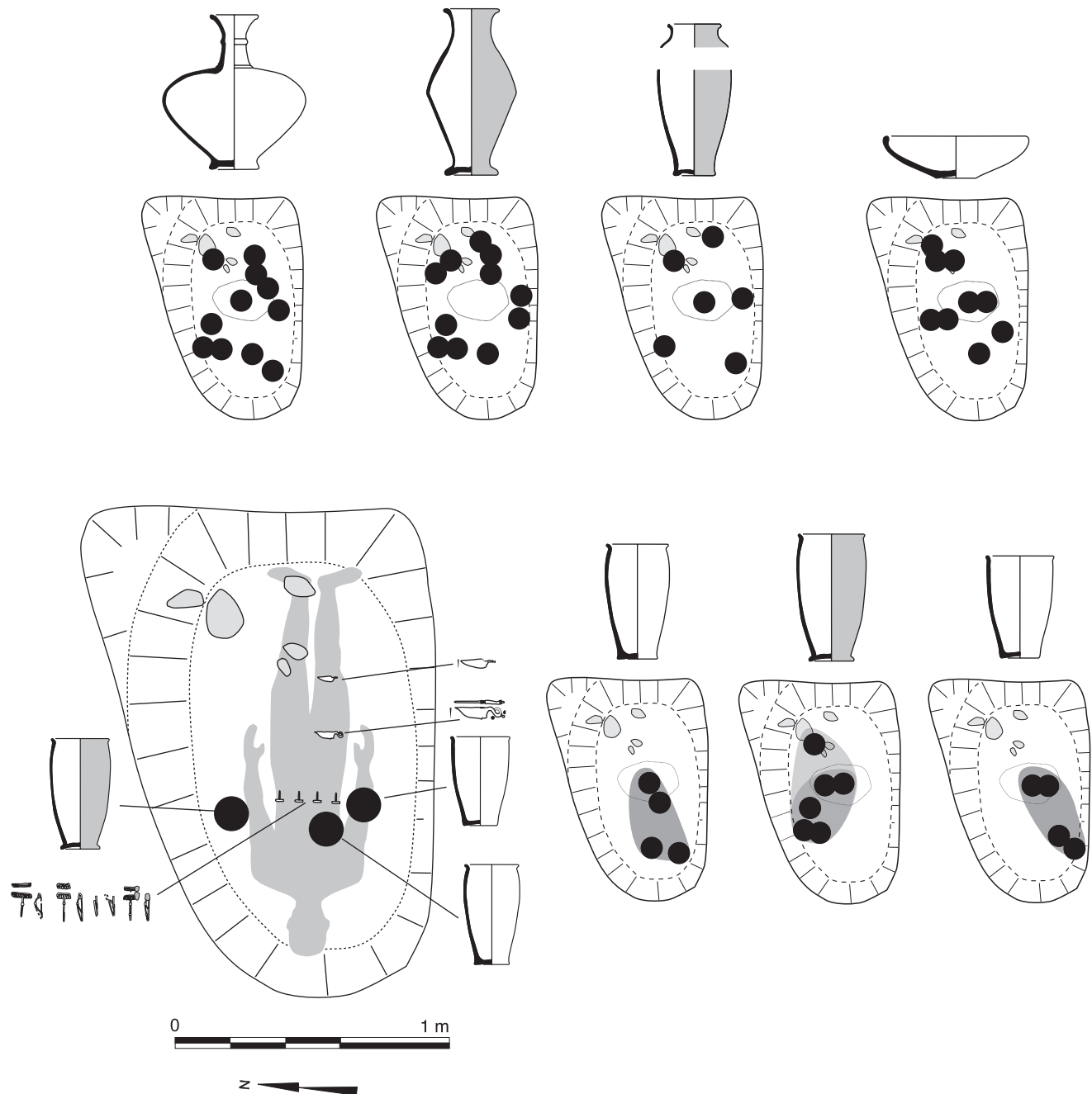
Le contenu des fosses 91 et 96 a été prélevé par carrés, mais l'enregistrement est hétérogène au sein de chacune des structures. Par exemple, dans 96, des carrés de 50 cm de côtés ont été implantés dans la couche 3, qui ne concerne que 109,8 g d'ossements, c'est-à-dire un peu moins de la moitié de la masse totale issue de la structure. Dans les couches 1 et 2 de cette fosse, 90,3 g d'os ont été enregistrés en la séparant en deux moitiés, est et ouest. On connaît donc la situation approximative d'environ 200,1 g d'os. Dans la fosse 91, l'enregistrement des deux premières passes est très hétérogène et ne permet pas de raisonner à l'échelle spatiale : une partie des vestiges a été prélevée en séparant la fosse en deux moitiés, est et ouest, une autre par carrés, 91.1-A, 91.2-A, 91.2-B, etc., et, enfin une dernière en notant seulement le numéro de la couche.

3.1. *La structure 96*

Le résultat de la répartition des régions anatomiques dans la fosse 96 s'avère relativement pertinent. Comme on l'observe souvent dans les bûchers, les quelques vestiges du bloc crânio-facial sont répartis sur l'ensemble de la structure, à l'exception toutefois du tiers nord-ouest. Les côtes sont majoritaires dans le tiers ouest, et les vertèbres dans toute la moitié sud. Les

membres sont présents sur toute la surface, majoritaires au centre et au nord-est, avec une distribution préférentielle du membre supérieur au centre et de l'os coxal au sud-est. Les seuls tronçons de diaphyse identifiables appartiennent à l'humérus, et dans une moindre mesure à l'ulna ou au radius. Le reste n'est représenté que par des petits fragments «roulés» de moins d'un centimètre, dont on ne peut définir l'origine. L'absence de pièces attribuables de manière évidente aux membres inférieurs, alors que les fragments de membres supérieurs sont identifiables, semble indiquer que les premiers ne sont pas présents dans la fosse. L'ensemble donne confusément l'image d'une répartition logique au sein d'un brouillage rela-

tivement important, dessinant un individu orienté la tête à l'ouest et les pieds à l'est, plaqué contre la paroi sud de la fosse ou bien reposant sur le côté gauche du corps. En effet, les éléments du tronc et des os coxaux se situent très majoritairement dans la moitié sud de la fosse, comme une bonne partie des restes crâniens, tandis que les vestiges des membres supérieurs sont au nord. Toutefois, le brouillage reste notable, surtout dans l'angle nord-est et l'on ne peut prétendre que l'hypothèse d'une couche de crémation en place soit validée à l'aide des seuls os humains.



■ 15 Position et répartition spatiale de la vaisselle dans le bûcher 96 et interprétation qui en découle (J. Dunkley, INRAP).

Les fragments de céramique, qui se rapportent à 12 vases, sont majoritairement situés dans la moitié ouest de la fosse. Pour sept d'entre eux, nous disposons de suffisamment d'informations pour connaître leur dispersion au sein de la fosse (fig. 15). Si pour la plupart des récipients, la distribution éparsée des tessons montre un remaniement important de la couche de combustion qui a occasionné des déplacements de l'ordre du mètre, trois gobelets ont leurs tessons regroupés dans un secteur particulier de la structure.

Partant des données obtenues avec les ossements, qui permettent d'envisager que le corps était orienté la tête à l'ouest et les pieds à l'est, il apparaît que ces trois pièces de vaisselle étaient placées à proximité de la moitié supérieure du corps. Elles correspondent à un gobelet peint, placé sur le côté nord de la fosse, et à deux gobelets, dépourvus de couverture, localisés sur le bord sud de la fosse.

Les quatre fibules ont été recueillies dans la moitié ouest de la fosse, c'est-à-dire au niveau de la partie supérieure du corps. Le grand rasoir en fer se situe dans le quart sud-ouest, quasiment au centre de la fosse, tandis que le petit rasoir ou couteau provient du quart sud-est, 30 cm en aval du rasoir, soit au niveau des membres inférieurs du sujet.

La distribution de ces quelques objets suit une logique, déjà reconnue dans les inhumations régionales, qui privilégie la partie supérieure du corps du défunt pour le dépôt du mobilier d'accompagnement (Deberge, Orengo 2007). Toutefois, les passes de prélèvement n'ont pas été suffisamment fines au sein des couches, et notamment dans la plus profonde qui livre le plus d'artefacts, pour aller plus avant dans la restitution du dispositif. La prédominance du mobilier céramique dans la couche inférieure (96.3), alors que les ossements sont majoritaires dans les couches 96.2 et 96.3, tend néanmoins à indiquer que le corps était placé au-dessus du mobilier. Cette distribution particulière des éléments mobiliers et des restes osseux peut témoigner du positionnement de la vaisselle céramique (il s'agit de récipients complets) contre le bûcher, à sa base.

3.2. La structure 91

Dans la fosse 91, les régions anatomiques semblent mélangées, aucune n'étant préférentiellement localisée dans un secteur. Ce résultat reflète probablement un brassage de la couche *a posteriori*, comme l'évoquent la concentration de la masse osseuse dans les couches supérieures et l'organisation

de la couche en deux unités distinctes (us 91.4 et 91.5). Si la couche 4 livre moins d'ossements que la couche 5 (180,8 g contre 232,8 g), la distribution des régions anatomiques ne diffère pas significativement dans ces deux unités. Ainsi, les données ne permettent pas de démontrer que dans son état primaire, cette fosse est celle d'un bûcher, contrairement à la structure 96 où l'hypothèse de bûcher en fosse peut être raisonnablement privilégiée.

Les vestiges fauniques, dont 110 ne sont pas précisément repérés dans le remplissage de la fosse, sont présents dans tous les carrés et à tous les niveaux. La couche 5 renferme 90% des fragments d'amphore de la fosse, tandis que les objets métalliques et la vaisselle se concentrent essentiellement dans la couche 4. Un vase brûlé, presque complet, est dispersé dans la couche 2 (60 fragments). La répartition différentielle des vases (us 4) et des amphores (us 5) dans la couche de résidus témoigne-t-elle d'un tri effectué parmi le mobilier lors de la constitution du dépôt, ou bien se rapporte-t-elle à deux prélèvements distincts en deux endroits du bûcher?

Rappelons que la fosse conserve très probablement les restes de deux individus. Or, les fragments des mêmes céramiques se distribuent dans les couches 4 et 5, les morceaux du bracelet, dont le type se rencontre généralement dans les tombes féminines, se trouvent dans les couches 1, 2, 3, 4, 6, et les éléments de l'épée, attribut *a priori* plutôt masculin, sont également répartis dans toutes les couches, de même que les morceaux du char. Ces observations invalident l'hypothèse selon laquelle chacune des unités 4 et 5 correspondrait à deux cérémonies funéraires distinctes. Les hypothèses d'une crémation double *in situ*, ou celle d'un dépôt secondaire simultané, sont ainsi les plus probables.

4 Fonction des fosses et restitution du rite funéraire

Si l'enregistrement réalisé sur le terrain est suffisamment détaillé pour nous permettre de reprendre les données *a posteriori*, certains aspects restent toutefois peu documentés. L'analyse des structures, permet de proposer les interprétations suivantes :

- un bûcher en fosse avéré : 96.
- une structure, 91, dont la nature n'est pas certaine : bûcher en fosse ayant été réaménagé en structure secondaire ou structure secondaire *stricto sensu* ?

- deux structures difficilement interprétables en termes de fonction, du fait de leur destruction partielle : 59A et 59B.
- deux dépôts secondaires 87 et 88 se rapportant à la grande fosse 59B.
- deux structures de nature indéterminée ne livrant pas de mobilier, mais quelques esquilles d'os que l'on ne peut attribuer à de la faune ou à l'homme.

4.1. Des tombes à tertre ?

Bien que la documentation de fouille ne livre aucune information en ce sens, l'hypothèse de tertres peut être évoquée, à l'image de nombreux exemples relevés dans des contextes proches. La documentation relative à la tombe de Verna, par exemple, laisse envisager que les vestiges de la crémation, conservés dans une fosse d'environ 1,80 m de côté, étaient surmontés d'un tertre. Ce dernier prend place dans un ensemble tumulaire bien plus ancien (Perrin, Schönfelder 2003). Les ensembles funéraires de la culture de Hunsrück-Eifel à la fin du I^{er} âge du Fer, Hallstatt D à La Tène B comportent des tertres élevés sur des bûchers au sol, d'autres sont mentionnés sur des bûchers en fosse de La Tène tardive dans la région de la Mer Noire (Struck 1993, 89). Toutefois, aucune donnée positive ne vient étayer l'existence, en Auvergne, de ce type de dispositif pour La Tène moyenne et finale.

4.2. Rythme des cérémonies et recrutement de l'ensemble funéraire

Ces structures se rapportent au moins à quatre cérémonies funéraires ayant concerné cinq personnes. La fragmentation des os brûlés ne permettant pas une estimation du sexe des sujets matures, celle-ci est proposée à l'aide du mobilier, bien que le rôle acquis par les objets de prestiges en contexte funéraire soit susceptible d'en faire de piètres indicateurs sexuels⁴.

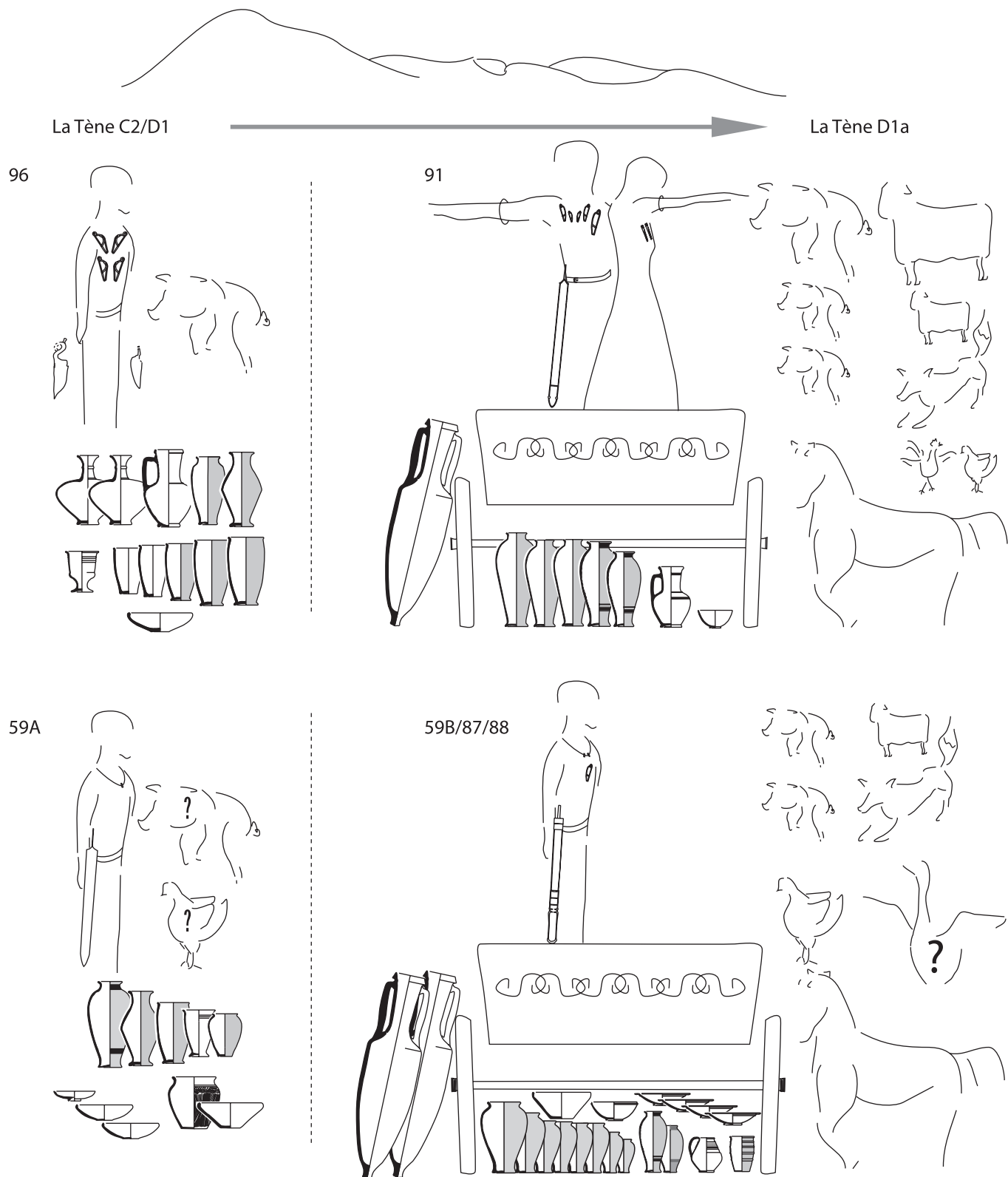
Deux structures, 96 et 59A, datées des années 160-140/130 av. J.-C. (Auvergne étape 7, La Tène C2/D1a), s'excluent l'une de l'autre. Elles peuvent être qualifiées de tombes riches, en raison du nombre de vases qu'elles contiennent en association avec des éléments de parure ou des accessoires vestimentaires (fig. 16). Le ou les rasoirs de la fosse 96 laisserait envisager que les restes osseux sont ceux d'un individu masculin. Le stade de maturation du squelette de 59A n'a pas pu être déterminé et les éléments de fourreau d'épée indiquent également un sujet masculin.

Deux ensembles distincts, 91 et 59B/87/88, datés des années 140/130-110 av. J.-C. (Auvergne étape 8, La Tène D1a), comportent chacun des éléments de char, de l'armement et peut-être du harnachement. Elles s'avèrent également être riches par le nombre de vases, les accessoires vestimentaires et la parure, contiennent des amphores et une faune relativement diversifiée (Porc, Poule, Cheval, Renard). La structure 91 contient très vraisemblablement les restes de deux individus adultes ce qu'indiquent les données ostéologiques et mobilières (deux bracelets, sept fibules). D'après le mobilier, l'un serait féminin (bracelet en alliage cuivreux⁵ et l'autre masculin (épée). L'ensemble 59B/87/88 livre les restes d'un adolescent, décédé entre 15 et 19 ans, que la présence d'une épée pourrait rattacher au sexe masculin.

Ainsi, la partie fouillée de l'ensemble funéraire renferme des structures funéraires de type aristocratique se rapportant à des hommes, à l'exception de l'un des deux individus de la fosse 91, dont le mobilier désigne *a priori* un sujet féminin.

Dans ce cadre, la présence de deux individus au sein de la structure 91, qui d'après les données archéologiques semblent avoir fait l'objet d'une crémation simultanée, s'avère surprenante. Les dépôts doubles sont certes relativement fréquents au début du second âge du Fer comme le montrent, par exemple, les sites de Münsingen, où 6,6% des tombes renferment deux voire trois squelettes (Hinton 1986, 358) ou celui de Dürrenberg, en Autriche, dans lequel les sépultures doubles datées de La Tène A sont sur-représentées (Pauli 1978, 54-60). À Champ-Lamet (Puy-de-Dôme), dans l'ensemble funéraire à inhumations de La Tène ancienne, on compte deux tombes doubles sur soixante-et-une (Blairot, Milcent 2003, 61). Les six tombes doubles de Courtesoult, en Haute-Saône, se caractérisent par le fait que l'un des deux sujets a été brûlé et l'autre inhumé (Duday 1996).

Dans la région, il existe au moins deux exemples d'inhumations doubles pour La Tène finale. Le premier concerne le site de l'Enfer (La Roche Blanche, Puy-de-Dôme) où une femme et un enfant ont été inhumés simultanément dans la même fosse (Baucheron, Caillat, Deberge 2005). Le second provient de La Grande Borne à Clermont-Ferrand (Périchon 1993) où un adulte et un immature ont été apparemment disposés côte à côte dans une grande fosse. Enfin, sur le site d'Aulnat/Gandaillat, un dépôt de crémation (*loculus* 487) livre les restes d'un adulte et d'un enfant (étude inédite F. Blairot, C. Vermeulen 2002). Dans ce cas précis, les os de ce dernier ne composant qu'une faible part de la masse générale des résidus (1,6%), on ne peut affirmer qu'il s'agisse du produit d'une crémation simultanée de deux individus, plutôt que d'une pollution due à l'utilisation d'une aire de



■ 16 Synthèse des ensembles funéraires de Pulvérières, nombre et genre des individus, mobiliers d'accompagnement et accessoires vestimentaires, vaisselles et dépôts alimentaires (J. Dunkley, INRAP).

crémation collective. Cette hypothèse ne peut pas être retenue pour la fosse 91 de Pulvérières, en raison de l'importante masse osseuse relativement aux autres structures et de la présence de mobilier bien différencié.

Un dépôt double implique le décès simultané de deux individus ; or, cet événement a plus de chances de se produire dans une communauté large, reflétée par le recrutement des ensembles funéraires cités ci-dessus, que dans un ensemble funéraire destiné à accueillir des individus de toute évidence triés sur le volet. Entre l'hypothèse d'un accident, ayant causé la mort de ces deux personnes, et celle, non démontrable, d'une « sépulture d'accompagnement » dont la communauté archéologique fait des gorges chaudes ces toutes dernières années, nous nous garderons bien de trancher (Perrin, Decourt 2002 ; Baray, Brun, Testart 2007).

4.3. *Bûchers en fosse et structures de dépôt*

D'après leur taille, les fosses 91 et 59B, s'apparentent à des bûchers en fosse, en dépit de leur forme globalement circulaire⁶. Le réaménagement de la couche de crémation dans la première et le traitement mécanique partiel dont la seconde a fait l'objet, ne permettent pas de le prouver.

Cependant, outre la taille de la fosse, le regroupement des résidus dans un secteur de la structure 91 s'avère paradoxalement un argument en faveur d'un bûcher. En effet, dans plusieurs bûchers en fosse de l'époque romaine, la couche de résidus est entassée dans une partie de la fosse ; ces pratiques peuvent résulter du prélèvement d'ossements afin de constituer l'ossuaire, ou bien il s'agit d'un réagencement afin de les mettre en valeur, par exemple au moyen d'une architecture –coffre, bâtière de bois ou de *tegulae*– (Witteyer 1993, fig. 4, 72 ; Blaizot, Tranoy 2003, fig. 1, 73 ; Blaizot dir., 2009). Dans ce dernier cas, la constitution du dépôt de résidus est pratiquée sur le lieu même de la crémation, contrairement à ce qui se passe lorsque le dépôt secondaire est effectué dans des fosses distinctes. Sur le site de la Cime des Bruyères, on peut alors envisager que la structure 91 est un bûcher transformé en structure secondaire, à l'inverse du complexe 59B, 87 et 88, où les structures secondaires 87 et 88 sont distinctes du bûcher 59B auquel elles se rapportent. Dans la fosse 91, des blocs délimitent la couche de résidus et participent ainsi à la constitution du dépôt secondaire. L'hypothèse que ces blocs calaient un coffrage en matériaux périssables n'est pas argumentée par l'examen des vestiges ; en effet, une partie des résidus passe sur l'un d'entre eux au nord-est, ce qui ne peut résulter d'un effondrement *a posteriori* dans la mesure où le dépôt était comblé de sédiment

(us 91.3). Les blocs ne paraissent ainsi que circonscrire le dépôt. Il est possible que dans la fosse 59A, les blocs, qui délimitent également la couche de résidus, témoignent d'un aménagement de même type, mais l'état des données ne permet pas de le prouver.

La description du dépôt 88, qui contient majoritairement des ossements, indique qu'il ne s'agit pas d'un ossuaire en dépit de la quasi monospécificité de son contenu, puisque les pièces osseuses sont incluses dans un sédiment charbonneux. La décomposition du dépôt secondaire en deux unités, dont aucune n'est un ossuaire, est inhabituelle. Par ailleurs, la fosse 87 conserve principalement le mobilier métallique, comme si l'on avait voulu mettre en valeur les attributs du pouvoir, représentés ici par une épée et des éléments du char. On ignore si les résidus ont été déversés en vrac dans les fosses ou s'ils ont été placés dans un contenant en matériau organique, l'enregistrement ne précisant pas la distribution du dépôt dans la fosse (résidus comblant toute la fosse au contact des parois ou circonscrits). Concernant la distribution des régions anatomiques, il est clair qu'aucun choix relatif à une partie du squelette n'a été réalisé pour constituer le dépôt 88.

Le seul ossuaire identifié provient de la fosse 91. Celui-ci, pratiqué en vase, a été implanté, avec un vase accessoire, tous deux récupérés dans les restes du bûcher, au sommet de la couche de résidus qui renferme les ossements. Sa composition (os du tronc, des membres supérieurs, des fragments de clavicule et de scapula) ne traduit pas un choix sélectif au profit de l'étage moyen du corps, puisqu'elle reprend ce qui est observé à l'échelle de la fosse : déficit en crâne, en membres inférieurs et sur-représentation des membres en général. La présence de l'ossuaire n'invalide en aucun cas l'hypothèse d'un bûcher ; en effet, dans plusieurs exemples de l'époque romaine, le bûcher reçoit le vase ossuaire, ce qui nous permet de le qualifier de « tombe bûcher ». Le même modèle a été relevé dans le bûcher en fosse de La Tène finale, fouillé dans la Loire à Saint-Laurent La Conche (Georges, Schönfelder 2007) : le bûcher conserve l'ossuaire, tandis qu'une petite fosse, implantée à distance de cet ensemble, renferme une partie des résidus de la crémation⁷.

Aucun dépôt secondaire ne se rapporte au bûcher 96. Or, des prélèvements ont été effectués dans cette fosse, en témoignent la masse osseuse recueillie, très inférieure à celle d'un individu adulte, le déficit constaté sur les membres inférieurs et les lacunes relevées sur la plupart des récipients céramiques. Par ailleurs, dans la partie est de la fosse à l'emplacement supposé des membres inférieurs, la masse

osseuse est la plus faible (69 g) alors qu'elle atteint 153,5 g dans le reste de la fosse, tandis qu'on observe une cuvette comblée de blocs dans ce secteur. Il semble donc que le prélèvement a été réalisé en recréant la partie orientale de la couche de résidus.

Le déficit en crâne relevé dans l'ensemble des structures constitue un autre témoin en faveur de prélèvements; la majeure partie de cette région anatomique étant résistante, on ne peut l'imputer à des problèmes de conservation osseuse. À moins d'envisager que les os des crânes aient été transportés en un autre lieu, hors de l'espace funéraire, leur sous-représentation et l'absence d'autres dépôts secondaires avérés indiquent que la surface fouillée ne saurait se rapporter à la totalité de l'aire sépulcrale. Cette hypothèse impliquerait l'existence d'autres structures, même pour l'ensemble 59B/87/88, également caractérisé par un déficit en crâne. Il faut donc envisager que le dépôt secondaire susceptible de se rapporter au bûcher 96 se trouve hors emprise ou a été détruit par l'érosion dans le secteur de la rupture de pente. Les deux fosses 89 et 91 pourraient illustrer des dépôts secondaires, des structures de ce type, très pauvres en ossements, étant fréquentes au second âge du Fer; des sites britanniques de La Tène finale se caractérisent par des dépôts constitués d'une très faible masse osseuse (Fitzpatrick 2007, 137) et, plus près de Pulvérières la masse osseuse des dépôts de crémation fouillés à Aulnat/Gandaillat (II^e s. av. J.-C.), atteint en moyenne tout juste 32,92 g (écart-type: 78,55; intervalle de confiance compris entre 13 et 52,8 g: 5%). Ce postulat n'explique toutefois pas le déficit en os du crâne.

4.4. À propos des amphores

Sur le site du Hameau des Peupliers à Gerzat au II^e s. av. J.-C. (Puy-de-Dôme), les amphores ne sont pas mêlées aux restes du bûcher dans les structures funéraires: représentées par 42 tessons pour la plupart brûlés, elles sont associées à des animaux complets déposés dans un fossé parcellaire qui borde l'ensemble funéraire (Alfonso *et al.* 2001, 89). À Malinrat comme à Pulvérières, qui, contrairement au site précédent, livrent de l'armement, le mobilier amphorique, nettement plus abondant, se trouve dans la couche de résidus de crémation, qu'il s'agisse du bûcher en place ou de la structure de dépôt. Cette situation laisse envisager que ces éléments, qui se rapportent à l'organisation du banquet, sont brûlés avec le défunt, participant ainsi à l'expression de son statut. Dans la structure 91, ces tessons d'amphore, fortement brûlés et très fragmentés, sont regroupés dans la moitié ouest de la fosse. Or, la couche de crémation de

ce probable bûcher ayant fait l'objet d'un réagencement, la question de l'origine des amphores reste ouverte: étaient-elles placées sur le bûcher ou ont-elle été brisées et brûlées à l'extérieur de celui-ci avant d'y être introduites? Une configuration identique est relevée sur le site de Lamadelaine, au Titelberg (Luxembourg; Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999, 401-403); ces récipients, caractérisés par une importante fragmentation, des traces de brûlures et des cassures intentionnelles, sont systématiquement déposés à l'écart du mobilier dans les tombes, sont répandues à l'extérieur ou encore placées dans des structures distinctes, comme au Hameau des Peupliers. À Nîmes, les amphores sont brisées au sommet des fosses, alors que le reste de la vaisselle est brisé à l'intérieur, sur le fond, ce qui conduit les auteurs à envisager que ces récipients interviennent non pas lors de la crémation, mais à une étape ultérieure: l'enfouissement ou les rites de commémoration (Bel *et al.* 2008, 467). Pour les sites septentrionaux, les auteurs, qui s'appuient sur des cas analogues au Luxembourg (Bonnert, Feulen à Nierderfeulen, Fülleswis à Clémency, Goblange-Nospelt), estiment que les amphores et les *dolia* ne font pas partie du mobilier placé sur le bûcher, mais interviennent dans un rite qui accompagne la cérémonie de crémation (*ibid.*, 429). C'est également l'hypothèse que nous avons émise à propos des fragments d'amphores retrouvés dans les ensembles funéraires du Haut-Empire, dont la majeure partie se situe toujours en dehors de la couche de résidus des bûchers qui ne conserve, quant à elle, que quelques fragments de toute évidence résiduels (Blaizot *dir.* 2009, 322-323 et 333-334).

Toutefois, les observations faites sur les restes d'amphores de Pulvérières ne permettent pas de trancher en faveur d'une telle interprétation. Si les amphores font effectivement l'objet d'une fragmentation supérieure à celle rencontrée en contexte domestique, l'absence de trace de coup clairement identifiable ne permet pas de démontrer les pratiques de destruction systématique évoquées ci-dessus. Le degré d'exposition au feu, la répartition des traces de combustion ainsi que le taux de représentativité des trois amphores de Pulvérières sont conformes à ceux relevés sur les autres récipients céramiques. En l'absence de preuve, nous devons conclure que ces amphores ont brûlé sur le bûcher comme les autres récipients impliqués dans la cérémonie funéraire, mais sans doute après avoir été préalablement brisées, compte tenu de leur forte fragmentation. Ce cas de figure n'est pas sans évoquer les sépultures à inhumation ou à crémation de Gaule interne et méridionale, qui livrent, souvent en association avec des biens de prestige (armes, vaisselles métalliques...), des amphores déposées complètes (Riquier 2004; Bel *et al.* 2008, 275-277; Pétorin, Soyer 2003). Dans tous les cas, ces amphores vinaïres

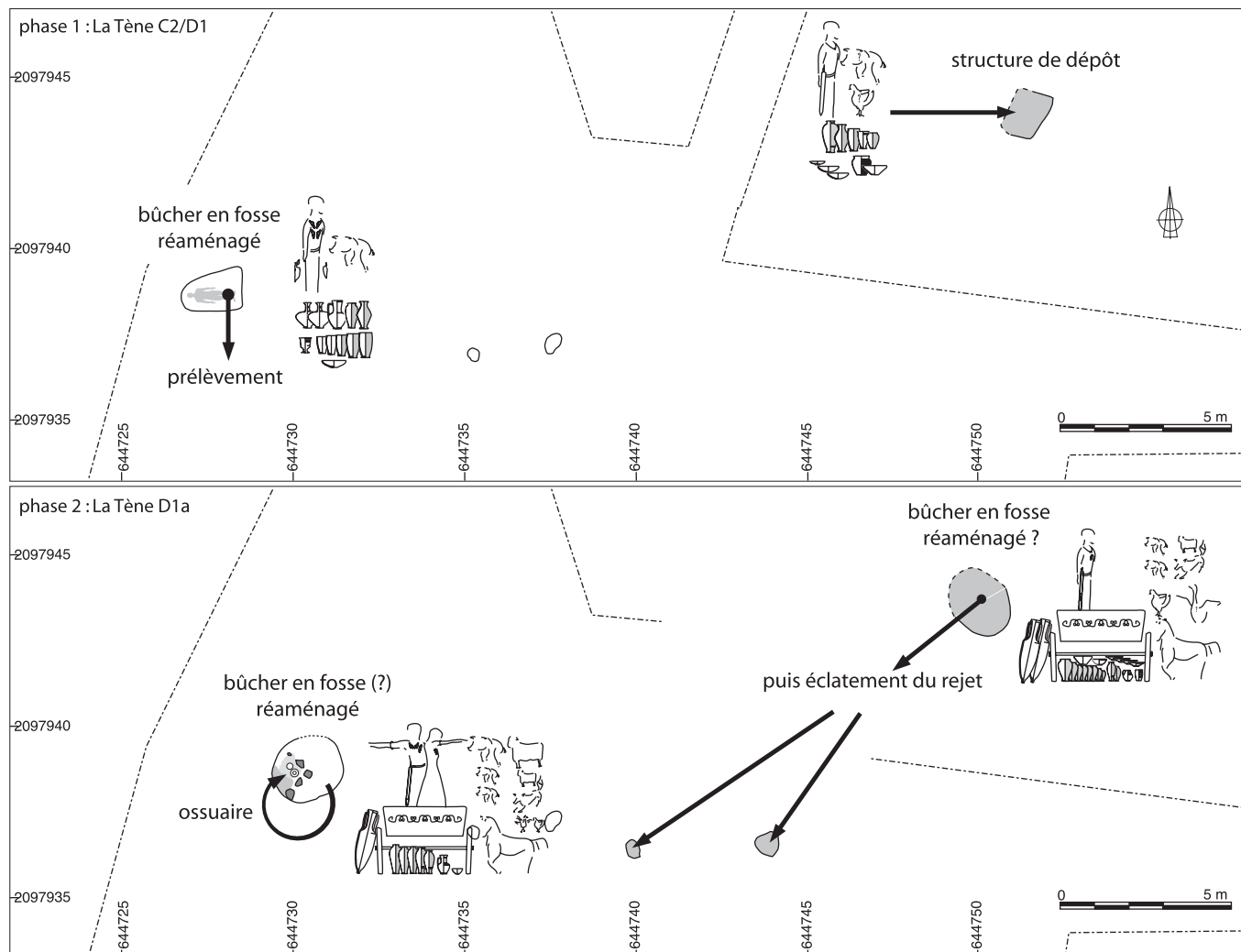
sont rares en contexte funéraire, surtout à date aussi haute (cf. *infra*, fig. 20 et annexe 1).

4.5. Évolution du rituel

Le rite funéraire traduit par l'ensemble de ces fosses paraît se complexifier avec le temps (fig. 17). Dans la structure la plus ancienne, le prélèvement concerne manifestement deux secteurs localisés du bûcher; en effet, la couche de crémation de la fosse 96 est peu remaniée, sauf au niveau des membres inférieurs (un secteur) et le crâne présente un déficit important (deuxième secteur). Dans la fosse 91, plus récente, s'il s'agit bien de la structure de crémation, les remaniements affectent la totalité de la couche de résidus; le dépôt secondaire est pratiqué sur place, en réaménageant l'ensemble et y implantant l'ossuaire. Enfin, l'autre structure contemporaine, le dépôt secondaire se décline en deux

unités, puisqu'au moins deux fosses, éloignées du probable bûcher 59B, s'y rapportent.

De même, plus les fosses sont récentes, plus la faune est abondante et les espèces diversifiées. C'est le cas pour les structures 91 et 59B/87/88 livrant au moins deux porcs, un cheval, un renard et une chèvre (ou mouton) contre un seul porc (avec minuscules, il s'agit d'individus) dans la fosse 96. Si l'on retient l'hypothèse formulée par P. Méniel et J. Metzler, qui veut que l'animal objet du sacrifice n'est utilisé qu'à cette seule fin, ce sont entre 7 et 9 animaux qui ont été mis à mort à l'occasion de funérailles les plus récentes, ce qui représente une quantité de viande considérable (Méniel, Metzler 2003) et témoigne ainsi du statut du défunt. La présence du Cheval et du Renard, qui ne sont pas associés aux pratiques de consommation collective suggérées par la nature des autres restes fauniques, souligne le caractère particulier de l'ensemble. Le premier, rarement consommé sur les sites laténiens de Gaule interne,



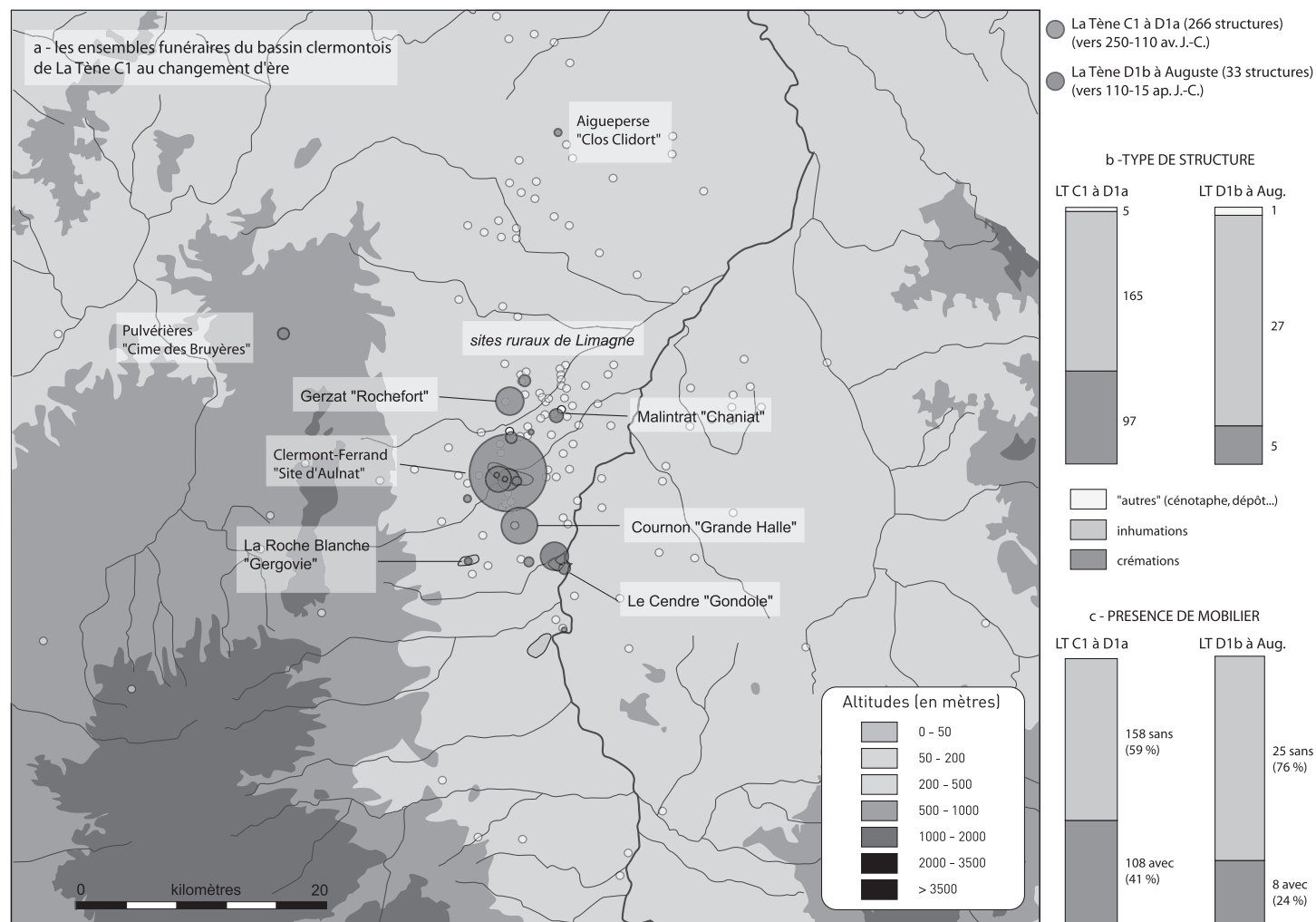
■ 17 Evolution et typologie des cérémonies funéraires pratiquées sur le site (J. Dunkley, INRAP).

témoigne d'une pratique sacrificielle, évoquée par les auteurs classiques, propre à la classe aristocratique (Perrin 2003) et dont on retrouve quelques traces archéologiques (Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999, 413-414). Le second renvoie à une activité de chasse, pratique souvent associée aux élites de la fin de l'âge du Fer (Méniel 2002). Il semble aussi servir d'emblème à la plus haute aristocratie du territoire arverne au II^e s. av. J.-C. (Poux, Foucras 2008).

En dehors de la faune, le choix du mobilier métallique et de la vaisselle céramique évolue également (voir *supra*). À côté de l'armement, symbole de l'appartenance à la classe guerrière, les éléments de char font leur apparition dans les tombes les plus récentes. Les objets découverts se rapportent aussi bien à la caisse qu'aux roues et indiquent que ce sont des chars complets qui ont brûlés. La faiblesse quantitative des éléments présents indique une pratique de dépôt partiel de type *pars pro toto*. La rareté des découvertes des éléments de char, même en contexte domestique, en Auvergne

comme dans le reste de la Gaule, souligne le caractère privilégié des ensembles de Pulvérières.

Enfin, les récipients céramiques, au sein desquels dominent les formes destinées au service et à la consommation des liquides, témoignent également d'une évolution qui a trait au choix et au nombre des éléments utilisés lors de la cérémonie funèbre. En effet, les gobelets, présents dans les ensembles les plus anciens, tendent à être remplacés par des récipients de plus grande contenance comme des vases fuselés peints ou des cruches en pâte claire. La référence à la consommation des liquides, du vin en particulier (?) est frappante dans l'ensemble 91 où une cruche, qui a par ailleurs servi d'ossuaire, a été déposée en compagnie d'une coupe à boire. Cet accroissement de la capacité utile des récipients en céramique s'accorde avec les données de la faune, et indique une augmentation, dans les ensembles les plus récents, de l'apparat mis en jeu lors de la cérémonie funéraire.



■ 18 Les ensembles funéraires du bassin clermontois de La Tène C à la période augustéenne (Y. Deberge, INRAP).

Si les tombes les plus anciennes signalent une population privilégiée dont le statut dans la mort est affiché par la présence de quelques biens de prestige (arme) et un mobilier d'accompagnement relativement modeste (entre 10 et 13 récipients, 1 ou 2 animaux sacrifiés) au regard de la situation connue dans le bassin clermontois, les ensembles les plus récents présentent un caractère nettement plus ostentatoire. Le plus riche d'entre eux (59B/87/88) livre un mobilier abondant signalant que le défunt est un membre de l'aristocratie guerrière et cavalière (char, armement, cheval) qui suscite, à l'occasion de ses funérailles, la tenue d'une cérémonie au cours de laquelle sont consommés, au minimum, cinq animaux et une cinquantaine de litres de vin, sans parler des denrées végétales qui n'ont pas laissé de trace. La multiplicité des convives, suggérée par les doublons observés dans le mobilier céramique ainsi que par les quantités de denrées alimentaires mises en jeu, évoquent une pratique de consommation collective de type banquet aristocratique largement documentée par l'archéologie depuis ces dernières années (Poux 2002 ; Poux, Feugère 2003).

5 L'émergence d'un rituel funéraire consacré à une élite

5.1. Retour sur la documentation régionale

Les fouilles récentes entreprises dans le cadre de l'archéologie préventive sur des sites laténiens du bassin de Clermont-Ferrand ont largement renouvelé les connaissances relatives aux pratiques funéraires au second âge du Fer en Basse Auvergne. Les périodes antérieures au II^e s. av. J.-C. se caractérisent par la nette prédominance de la pratique de l'inhumation (Blaisot, Milcent 2003) ; les rares dépôts de crémation datés de La Tène A ancienne ne concernent que le site des Chavoures aux Martres d'Artière, où ils restent toutefois minoritaires face aux inhumations (opération inédite, F. Blaisot). La majeure partie des données de Limagne se rapporte à une période couvrant La Tène C et D, avec une quinzaine de sites totalisant un peu moins de 300 structures dont la plupart est attribuable au II^e s. av. J.-C. (fig. 18). Contrairement à ce que l'on croyait jusqu'alors (Loison, Collis, Guichard 1991), les deux traitements coexistent de manière plus équilibrée dès ce siècle. Les sites d'Aulnat-Gandaillat-La Grande Borne à Clermont-Ferrand et de Rochefort à Gerzat livrent respectivement quatre-vingt et douze fosses renfermant des vestiges de crémation datés du II^e s. (étude de F. Blaisot *et al.*, in Vermeulen dir. 2002 ; étude de V. Bel *et al.*, in Alfonso dir. 2001). Mis à part deux probables bûchers en fosse à Rochefort (II^e s. av. J.-C.) et les ensembles funéraires de Chaniat à Malintrat (I^{er} s. av. J.-C.),

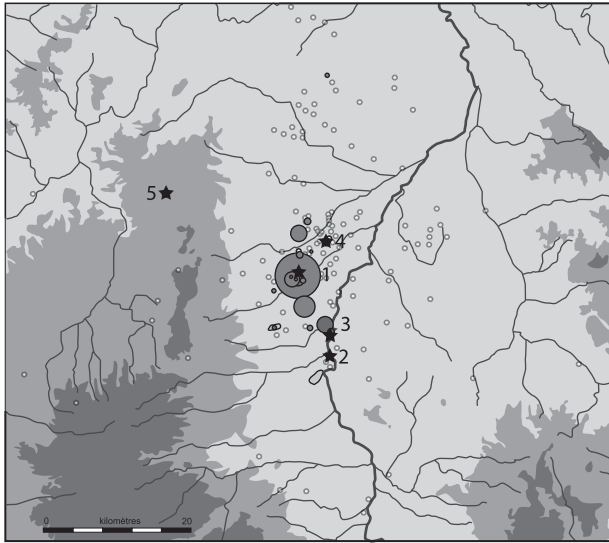
où il s'agit de rejets de bûchers dans des fossés ou sous forme « d'épandages » (Guichard, Loughton, Orengo 1999), la pratique de la crémation est majoritairement illustrée par des dépôts secondaires, effectués dans des *loculi* contenant une partie des résidus.

Les dépôts de crémation de Gandaillat se caractérisent par l'absence de mobilier primaire *stricto sensu*, seuls quelques éléments de parure et d'accessoires vestimentaires ayant été relevés. Cette absence ne peut en aucun cas être imputée au ramassage sur le bûcher, dont on n'a par ailleurs aucun vestige sur le site ; elle impliquerait qu'aucun fragment de mobilier n'ait pu échapper au ramassage des résidus, hypothèse improbable, tandis que les deux grandes aires de rejets de crémation partiellement fouillées sur le site (FS26 et FS851) en sont également dépourvues. Le mobilier recueilli dans l'ensemble funéraire provient des inhumations. À Rochefort, quatre à huit structures livrent du mobilier primaire illustré par des vases en céramique, dont le nombre varie de trois à huit (Alfonso *et al.* 2001, 80). L'absence de mobilier secondaire est notoire sur les deux sites.

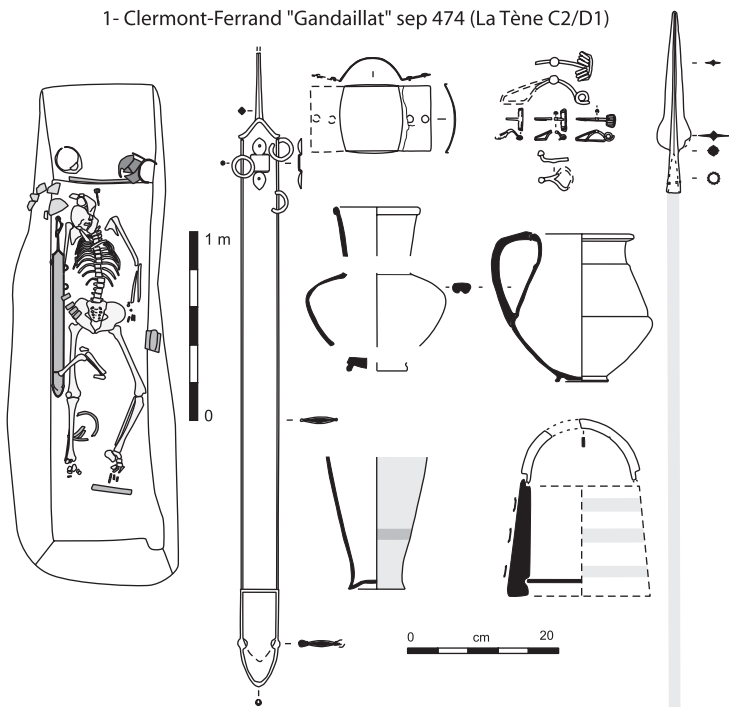
La quantité de mobilier primaire relevée dans les deux probables bûchers en fosse de Rochefort n'est pas supérieure à celle des structures de dépôt du site. Toutefois, la recherche des liaisons interfosses n'ayant pas été entreprise, il n'est pas possible de procéder à des conclusions : à l'instar de ce que l'on rencontre à Pulvérières, plusieurs fosses peuvent correspondre à la même crémation, ce qui augmenterait, en théorie, la quantité du mobilier par cérémonie. En tout cas, aucun élément se rapportant à un char ou à des armes n'a été relevé dans ces fosses.

Plus largement, les structures funéraires contemporaines de celles de Pulvérières livrent très rarement une profusion d'éléments mobiliers. Celui-ci se limite, dans la très majorité des cas, à moins d'une demi-douzaine de récipients céramiques et à quelques objets de parure (72 cas sur 77 tombes à mobilier recensées pour La Tène C2/D1a et D1a). La quantité de vaisselle déposée ici, entre 7 et 18 pièces de vaisselle, rappelle la situation relevée dans l'ensemble privilégié, plus tardif (I^{er} s. av. J.-C.), de Malintrat où 35 à 55 pièces céramiques ont été utilisées au cours de quatre cérémonies funéraires successives. La présence d'amphores est également une spécificité, qui ne connaît pas d'autre parallèle régional, que partagent ces deux ensembles. Elle illustre le rôle important que joue le vin dans les rituels funéraires des élites arvernes de la fin de l'âge du Fer.

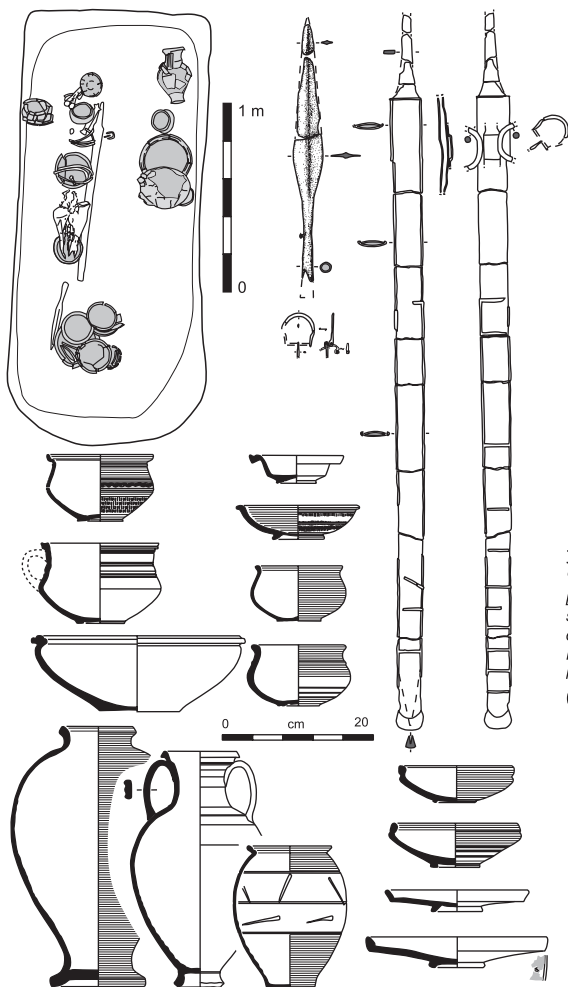
La présence d'armes est également une caractéristique partagée par un très petit nombre de tombes en Auvergne



4- Malintrat "Chaniat" st 5889 (La Tène D2b)



1- Clermont-Ferrand "Gandaillat" sep 474 (La Tène C2/D1)



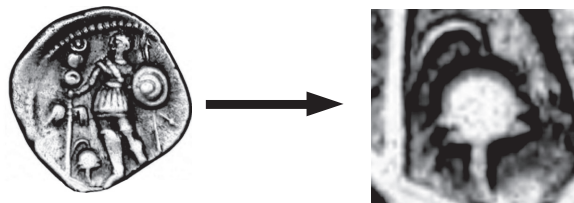
2- Les Martres-de-Veyre "Le Lot" - casque étrusco-italique à bouton sommital (découverte des années 1850 - fin IIe s. - début Ier s. av. J.-C.)



3- Le Cendre "Gondole" - casque non déterminé (découverte des années 1850)

"Dans la 1ere tranchée ouverte à l'est, au pied du Puy-de-la chèvre, pour le chemin de fer [en marge : du Cendre aux Martres, et à 300 mètres de la porte du camp de Gondole], il s'est trouvé un squelette humain, la tête coiffée d'un casque d'airain ; le casque a été donné au musée de Clermont : c'est un casque de fantassin, d'une grande simplicité. Il ressemble à celui qu'on remarque, sur le revers des médailles d'Epadnact, au pied de l'enseigne que le guerrier gaulois tient de la main droite."

(P.-P. Matthieu archive départementale du PPD : côte 1J436A)



■ 19 . Les tombes à armes du bassin clermontois de La Tène C2/D1a à D2b (Y. Deberge, INRAP ; 4 : d'après Guichard, Loughton, Orongo, 1999, fig. 3).

(fig. 19). Hormis, l'ensemble funéraire de Bonabry/La Barrière de Cournon, à Cournon, daté des IV^e-III^e s. av. J.-C., où l'armement est très présent avec au moins sept épées et deux umbos de bouclier (Charvilhat 1926, 5-6; Morlet 1931; Deberge, Orengo 2007), les sépultures à armes ne sont représentées que par deux à quatre exemplaires postérieurs au III^e s. av. J.-C. Dans l'une des sépultures à inhumation de Gandaillat, datée de La Tène C2/D1a, c'est un guerrier avec sa panoplie complète (épée dans son fourreau, lance, bouclier) qui a été retrouvé. Sur le site de Malintrat, une épée dans son fourreau et un fer de lance ont fait l'objet d'un dépôt dans une fosse implantée au centre de l'enclos funéraire. S'ajoutent à cette liste deux découvertes, mal documentées parce qu'anciennes, qui mentionnent des sépultures à inhumation pourvues de casque en bronze (Les Martres de Veyre «Le Lot», Le Cendre «Gondole»).

Enfin, la présence de chars est une donnée nouvelle qui ne connaît pas, à ce jour, de comparaison en région. On notera simplement, que même en contexte d'habitat, les découvertes relatives à ce type de mobilier s'avèrent extrêmement peu nombreuses et témoignent du caractère exceptionnel de ces véhicules.

La démonstration d'un ensemble aristocratique est établie : au rythme de deux cérémonies par génération, cette population choisit comme lieu de sépulture un petit cimetière rural qui lui est réservé ; les funérailles donnent lieu à des cérémonies ostentatoires, relativement à celles conduites dans les contextes moins privilégiés ; le statut du défunt est affiché par un certain nombre de marqueurs tels la présence du char, d'armes, du cheval et des indices de chasse ; la cérémonie funéraire s'accompagne d'une pratique de consommation collective de type banquet dans laquelle la viande et le vin semblent avoir une place centrale. Conjugués à ces éléments, les bûchers en fosse et les rituels complexes qui s'y réfèrent, confèrent à cet ensemble un caractère d'exception dans le cadre régional.

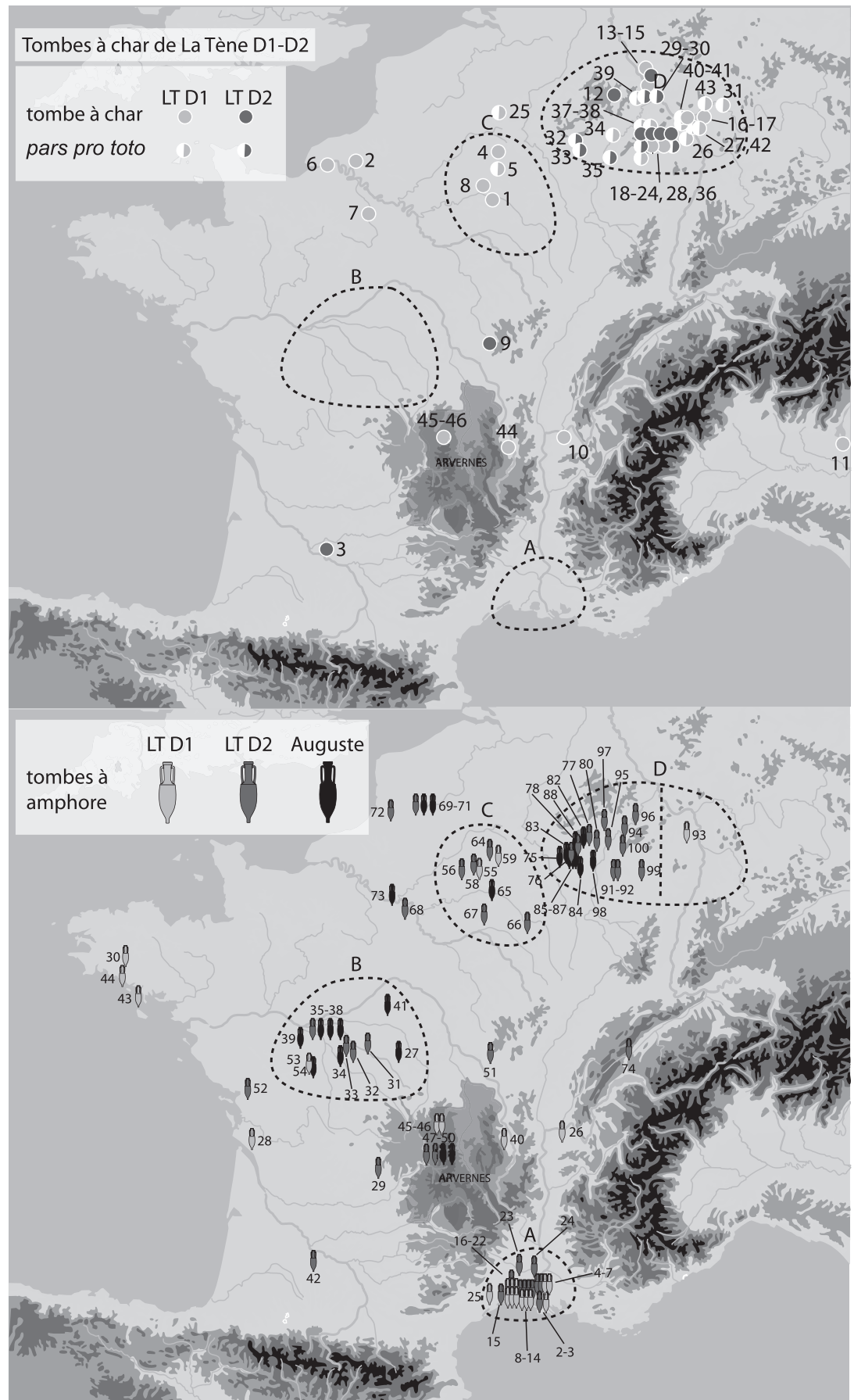
5.2. Les pratiques funéraires des élites arvernes dans le contexte de la Gaule non méditerranéenne à la fin du second âge du Fer

Le bûcher en fosse, typique de l'époque gallo-romaine, est presque inconnu en Gaule avant la première moitié du I^{er} s. de n. è. Son apparition, dans le premier quart du I^{er} s. ap. J.-C. dans la vallée du Rhône, notamment à Lyon et dans les ré-

gions du Limes, laissait envisager que les militaires pouvaient être à l'origine de sa diffusion à partir de la province cisalpine (Bel, Tranoy 1993) et de ce fait, était considéré comme un marqueur de la romanisation (Struck 1993, 83-84 et 86). Supposé ainsi marquer une rupture avec les traditions indigènes, le bûcher en fosse aurait été adopté par les notables des villes et de la campagne, sachant qu'il se trouve, en milieu rural, souvent associé à d'importants domaines ruraux et que leur contenu révèle des pratiques d'exposition ostentatoire, illustrée par une grande quantité de vaisselle. Le site de Pulvérières et celui de Saint-Laurent la Conche, dans la Loire, dont le bûcher en fosse est daté de La Tène D1 (120-80 av. J.-C.), remettent en question le caractère typiquement romain de cette pratique. À l'instar des fosses 91 et 59B/87, le bûcher de Saint-Laurent la Conche livre les restes d'un char (Georges, Schönfelder 2007).

À ce titre, la question de l'origine et de la valeur de cette pratique est de nouveau posée par ces deux découvertes : les notables de la Gaule romaine copient-ils une pratique étrangère ou bien s'inspirent-ils d'une pratique indigène, à l'origine réservée à l'aristocratie, probablement elle-même influencée par les élites méditerranéennes (Blaizot, dir. 2009)? Pour M. Struck, le bûcher en fosse n'est en aucun cas une forme indigène d'enterrement, bien qu'elle envisage un retour à des traditions locales dans quelques cas «*einige Busta*» (Struck 1993, 91), s'appuyant sur trois exemples relevés à l'extrême fin de l'âge du Fer en Angleterre, sur les sites de Puddlhill dans le Bedfordshire et de Alnham dans le Northumberland (*ibid.* 84). Elle remarque également que ce type de bûcher est présent dans le centre de la péninsule italienne aux V^e-IV^e s. avant notre ère (*ibid.* 86), ainsi que dans le sud où, outre les trois bûchers du IV^e s. av. J.-C. de Rocca Gloriosa (Salerno), trente six bûchers en fosse rectangulaires sont connus au V^e s. à Selinunti (Trapani). Par ailleurs, des bûchers sous tumulus sont présents en Thrace, Mésie, Dacie et Pannonie au Hallstatt et les bûchers en fosse hellénistiques de Thrace laissent envisager un processus plus complexe : tout autour de la Mer Noire, une continuité de cette pratique est observée depuis l'époque des colonies grecques jusqu'à l'occupation romaine. N'oublions pas d'ailleurs, de mentionner les deux bûchers en fosse (structures 55 et 252) de Marseille, en contexte hellénistique (Moliner *et al.* 2003, 35).

L'implantation de l'ossuaire dans le bûcher, qui est un moyen d'accorder à ce dernier le statut de structure pérenne, n'est pas une pratique totalement nouvelle pour l'âge du Fer. On la rencontre ponctuellement dans les aires sépulcrales tumulaires des VII^e et V^e s. de la bordure occidentale du Massif Central, notamment dans la Creuse : des cairns, renfermant le dépôt secondaire de crémation, sont établis sur le bûcher, le



tout étant scellé d'un tumulus (Beausoleil, Roger 2000). Dans les Causses aveyronnais en revanche, les rares cas de bûchers aux X^e-V^e s., ne livrent pas d'aménagement secondaire, mais leur pérennisation en tant que structure funéraire est marquée par la présence d'un tumulus (Gruat 2000, 67-68). La pratique est plus fréquente dans les régions de l'Est de l'Europe occidentale (région du Rhin moyen et de Moselle). Dans la culture de Lauffeld (Hallstatt B à D) l'aire de crémation et la structure de dépôt se confondent, selon diverses modalités (Krause 1991); le dépôt du vase ossuaire est effectué directement sur la couche de crémation en place ou bien les résidus du bûcher sont rassemblés à côté du dépôt, sur le sol ou dans une fosse creusée à cet effet, avant de recouvrir l'ensemble d'un tertre (*ibid.*, 44-46). E.-B. Krause mentionne une pratique similaire dans le groupe de Koobüsch de La Tène A et B, ce qui l'invite à envisager une continuité de ce type de pratique durant tout l'âge du Fer (*ibid.*, 51). À ce titre, la pratique relevée à Pulvérières s'inscrit dans un courant identifié.

La présence d'amphores est une des caractéristiques des ensembles funéraires aristocratiques de la fin de l'âge du Fer. Le recensement des découvertes de ce type de mobilier en contexte funéraire montre l'extrême rareté des amphores, surtout dans les contextes du II^e s. av. J.-C. (fig. 20 et Annexe 2). En dehors de la Gaule méridionale, où elle est bien représentée notamment dans les contextes nîmois (Bel *et al.* 2008, 314, 333 et 472-476), les amphores concernent une dizaine d'occurrences pour les ensembles funéraires de La Tène D1 dont la moitié seulement sont sûrement contemporaines de l'ensemble funéraire de Pulvérières (n° 30 : Kerangoarec –Finistère – ; n° 43 : Quiberon-Kerné –Morbihan – ; 44 : Lannenc –Morbihan – ; n° 55 : Maizy «Le Bois Gobert» – Aisne – ; 93 : Armsheim – Rhénanie-Palatinat-). Comme à Pulvérières, ces récipients sont présents en nombre limité, rarement plus de 1 ou 2 exemplaires.

Même si le vin est largement diffusé en Gaule interne à partir des dernières décennies du II^e s. av. J.-C., sa consommation reste empreinte d'un caractère particulier, souvent religieux, comme le montrent les découvertes faites sur les sanctuaires (Poux, Nillesse 2003 ; Poux, Foucras 2008). La généralisation de la consommation du vin en Gaule non méridionale ne relève, selon certains auteurs (Poux 2002 ; Poux, Feugère 2002), ni d'une démocratisation de ce produit et par là-même d'une « méditerranéisation » de la société, ni de la pratique du *symposium*. Le vin semble, au contraire, intégré à des pratiques de consommation ritualisée proprement gauloises souvent associées à la sphère militaire et sacrificielle ; il joue un rôle central dans le festin celtique propre aux élites qui correspond à une manifestation identitaire forte de la classe dirigeante, organisatrice

d'un partage de viande et de vin en compagnie des dieux (Brunaux 2002).

Autre marqueur de l'aristocratie, l'armement est un attribut indissociable des élites guerrières et politiques de la fin de l'âge du Fer. Même si la présence d'armes, dans les contextes funéraires du II^e et I^{er} s. av. J.-C., est moins fréquente qu'aux IV^e et III^e s. av. J.-C., le corpus des tombes à armes connues pour cette période atteste que ce mode de représentation est toujours en vigueur et ce jusque dans la période augustéenne (Ferdrière, Villard 1993 ; Riquier 2004 ; Metzler *et al.* 1991).

Les ratios observés à Acy-Romance (Lambot 1998b : 5 sur 205 tombes), dans la basse vallée de la Somme (Baray 1998 : 3 sur 201) ou encore en Auvergne (Deberge, Orengo 2007 : 4 sur 266), montrent la rareté des tombes à armes par rapport au reste de la population. Ce taux de 1 à 2% de tombes dites de « guerriers » se rapproche de celui de 2-3% déduit, des sources historiques, pour la noblesse et l'aristocratie des Boïens d'Italie du début du II^e s. av. J.-C. (Perrin 2003) et vient appuyer l'hypothèse souvent proposée de l'appartenance de la classe guerrière à l'aristocratie.

Les dépôts de Pulvérières, avec une seule pièce d'armement attestée dans trois tombes différentes, apparaît comme relativement pauvre en regard de certains ensembles contemporains qui livrent, comme à Verna (5 épées, 6 lances, 3 umbos) ou à Boé (lance, bouclier, casque, cotte de mailles, pointe de flèche...), un armement abondant et diversifié. Ces différences sont peut-être l'expression d'une hiérarchisation interne à cette classe dirigeante composée aussi bien de simples clients que de grands aristocrates, et que l'on peine à mettre en évidence, faute de disposer de corpus régionaux suffisamment étoffés.

Les éléments de char sont également rares en contexte funéraire puisque sur l'ensemble de la Gaule ce sont moins d'une cinquantaine de points de découverte qui sont recensés pour la période couvrant La Tène C2/D1 et D2 (fig. 20 et annexe 1). Absent des contextes méridionaux, le char, parfois représenté de façon très lacunaire, est attesté en Aquitaine (3 : Boé), en Belgique occidentale et de façon plus affirmée en pays trévire où sont recensées la plupart des découvertes.

La chronologie permet de préciser le phénomène. La découverte de Boé est de datation tardive et renvoie à La Tène D2. En Belgique occidentale, toutes les découvertes de char en contexte funéraire sont attribuées à La Tène C2/D1 et D1, alors qu'en pays trévire la pratique perdure à La Tène D2, avec un maintien des dépôts de type *pars pro toto* (Metzler 2002). En Gaule du Centre, exception faite de la découverte réalisée sur le site du Mont-Beuvray, attribuée à La Tène D2, les

autres sites forment un ensemble cohérent, bien que peu fourni, attribuable à La Tène D1. Les trois points de découverte concernés, Pulvérières, Saint-Laurent-la-Conche et Verna, se répartissent, de proche en proche, sur les territoires arverne, ségusiave et allobroge.

La crémation du corps accompagné des attributs du banquet, de la panoplie guerrière et des animaux probablement sacrifiés, et l'intégration des résidus de crémation dans les structures de dépôt, distinguent cet ensemble auvergnat, et celui de Rochefort, de ceux des contextes méditerranéens. En effet, à l'exception d'une fosse relevée sur le site de la Céreirède, à Lattes, les résidus de crémation sont absents des tombes du Midi, tandis que la vaisselle du repas funéraire n'intervient pas durant la crémation : le banquet est exalté dans la structure de dépôt, et de fait, les récipients ne sont pas brûlés (Bel *et al.* 2008). Les cérémonies qui ont eu lieu à Pulvérières se caractérisent par l'expression de l'ostentation dès l'étape de la crémation, contrairement à ce qui est observé dans le Midi et en Gaule Belgique, où l'ostentation marque plutôt la structure de dépôt.

5.3. Conclusion

Les deux exemples gaulois de Saint Laurent La Conche et de Pulvérières, situés à quelques 100 km l'un de l'autre, comme ceux du Haut-Empire, témoignent d'une convergence entre le bûcher en fosse et le caractère ostentatoire du mobilier (qualité et/ou quantité) placé avec les individus qui choisissent ce mode crématoire plutôt que le bûcher au sol. On retiendra que la mise en scène funéraire est structurellement différente de celle qui a cours dans le Midi, et il nous faut insister sur la diversité des modalités selon lesquelles s'exprime l'ostentation des élites dans les pratiques funéraires à l'échelle de la Gaule.

Par ailleurs, on ne manquera pas d'être frappé par la similitude relevée entre certains gestes funéraires mis en évidence à Pulvérières et ceux connus à l'époque romaine dans la moyenne vallée du Rhône et le Centre de la France. Dans les deux contextes, les mêmes pratiques sont relevées avec une variabilité toute aussi importante : prélèvements d'une partie des restes sur le bûcher, remaniement et aménagement de la couche de crémation du bûcher ou bien maintien de la couche intacte, dépôt du vase ossuaire dans le bûcher, usage ponctuel du dépôt secondaire d'objets et éclatement des vestiges du bûcher en plusieurs structures distinctes. À l'époque romaine, les différents gestes coexistent au sein de chaque phase chronologique et dans les mêmes ensembles funéraires. Si une progression des gestes est mise en évidence à Pulvérières au cours du temps, celle-ci peut s'avérer un avatar de

l'échantillon, de petite taille ; aussi bien, l'ensemble ne traduit que la variabilité générale des pratiques. Retenons surtout que les éléments fondamentaux du rituel romain, adoptés dès le I^{er} s. de notre ère par les populations urbaines dans un premier temps et par les notables ruraux à leur suite, sont relevés dans des contextes aristocratiques gaulois dès la seconde moitié du II^e s. av. J.-C. donc deux à trois générations avant la Conquête.

L'ensemble de Pulvérières se rapproche également de ceux de Verna et de Saint-Laurent-la-Conche par la typologie de l'assemblage funéraire. L'association arme/ char/reliefs du banquet (bien que la vaisselle métallique soit absente à Pulvérières) permet de définir un mode de représentation commun des élites des territoires arverne, ségusiave et allobroge au tournant des II^e et I^{er} s. av. J.-C. Le défunt affiche son appartenance à l'aristocratie guerrière et cavalière par la présence de l'armement, du char et peut-être de la *pars pro toto* du cheval sacrifié (en rappelant néanmoins que nous n'avons rien qui permette d'évoquer un sacrifice de Cheval). Il apparaît également comme l'organisateur du banquet qui est « un ultime partage ... un rappel de ce qu'a été sa place dans le monde des vivants » (Méniel, Metzler 2002, 343).

À ce titre, l'ensemble de Pulvérières peut être comparé à celui de Chaniat à Malinrat, immédiatement postérieur et dont la période d'utilisation se prolonge jusqu'à la période augustéenne. Sur ce site, la pratique de la consommation collective au moment des funérailles apparaît encore plus ostentatoire, certains des dépôts livrant jusqu'à 65 récipients céramiques et 12 amphores. Ces deux ensembles funéraires, dédiés à une population au statut social élevé, présentent comme autre point commun d'accueillir des individus de toute évidence strictement sélectionnés, dont le statut d'aristocrate à idéologie guerrière est exprimé par l'armement.

FRÉDÉRIQUE BLAIZOT
INRAP Rhône-Alpes Auvergne,
UMR 5199 PACEA-LAPP Bordeaux
frederique.blaizot@inrap.fr

PIERRE CAILLAT
INRAP Rhône-Alpes Auvergne
pierre.caillat@inrap.fr

YANN DEBERGE
INRAP Rhône-Alpes Auvergne
UMR 8546 AOROC Paris
yann.deberge@inrap.fr

JEMIMA DUNKLEY
INRAP Rhône-Alpes Auvergne
jemima.dunkley@inrap.fr

FRANCK PERRIN
Maître de conférence, Université Lyon 2, UMR 5138 Lyon
franck.perrin@univ-lyon2.fr

Catalogue des structures

Les structures sont présentées en progressant d'ouest en est. Pour ce qui est du mobilier métallique, compte tenu de son importante fragmentation, seule une sélection des éléments les mieux préservés est illustrée.

Structure 96

Cette structure se situe en limite orientale de l'alignement principal. De morphologie globalement rectangulaire, sa longueur est-ouest est de 2 m et sa largeur de 1,10 m (fig. 2 et 3). Ses parois sont évasées, son fond est relativement plat sur l'axe transversal (le seul relevé) et sa profondeur conservée est de 0,44 m. L'angle nord-ouest de la fosse présente un léger surcreusement qui résulte d'une perturbation postérieure au comblement.

Trois séquences de comblement sont relevées :

- la couche 96.1, qui comble la partie supérieure de la fosse, est composée d'un sédiment limoneux sablonneux gris brun moyen, ponctué de poches gris foncé, de charbons épars, de graviers et de cailloutis, de tessons et d'os brûlés en suspension dans le sédiment. Cinq blocs de granite non brûlés, se trouvent dans l'angle nord-est de la fosse, dans la partie supérieure du remplissage. L'épaisseur est variable, entre 0,9 et 0,15 m.

- la couche sous-jacente, 96.2, épaisse de 0,11 m, est de même composition que la précédente mais de teinte plus foncée. Elle contient un plus grand nombre de tessons de céramique, d'objets métalliques et de fragments d'os brûlés en suspension dans le sédiment. La taille des charbons de bois s'accroît pour atteindre 3 cm en moyenne.

- la couche 96.3, qui recouvre le fond de la fosse, est épaisse de 0,15 m. Il s'agit d'un sédiment très charbonneux qui comporte du mobilier et des os brûlés en abondance.

Méthode de fouille

Cette structure a été intégralement fouillée et tout le sédiment a été prélevé et tamisé jusqu'à la maille de 1 mm. Les couches 96.1 et 96.2 ont été fouillées en divisant la structure en deux moitiés, ouest et est. La couche 96.3, la plus riche en mobilier, a été fouillée par carrés de 0,50 m de côtés, numérotés de A à F. Le mobilier céramique, particulièrement abondant à ce niveau, a été repéré en plan et en altimétrie. Plus de la moitié des os provient des couches

96.1 et 96.2 (couches de surface) alors que la majorité des éléments céramiques sont issus de la couche inférieure (96.3).

Données ostéologiques

La masse osseuse humaine est de 225,5 g et celle de la faune est de 1,9 g. La part des fragments indéterminés est de 12,9% et celle des esquilles de 2 mm de 6,5% (soit 50,5% de fragments indéterminés). Les ossements animaux et humains présentent globalement le même degré d'ustion.

Ossements humains (tabl. 9)

Les os sont de couleur blanche et de texture crayeuse, avec une surface pulvérulente qui raye sous l'ongle, indiquant qu'ils furent portés à une température d'environ 900-1000° selon Holck (1986). Très fragmentés, ils n'atteignent en majorité pas 1 cm, seuls quatre fragments mesurent 2 cm de longueur.

Les données sont trop parcimonieuses pour estimer le stade de maturation du squelette concerné, seule l'hypothèse d'un enfant décédé avant l'âge de 15 ans étant exclue.

La faune

Avec quinze restes dont deux seulement ont été identifiés, cette fosse est pauvre en vestiges fauniques.

Nous ne pouvons exclure que les deux vestiges déterminés, un fragment caudal de processus épineux et celui d'un corps de vertèbres lombaires, soient en fait deux portions non jointives d'un seul et même os. Attribuables au genre *Sus*, ils représentent un sujet jeune d'âge indéterminé.

Données céramologiques

La structure livre un total de 266 restes pour un NMI de 12 (tabl. 10). L'intégralité du mobilier céramique s'avère très fortement brûlé avec certains récipients qui présentent une surface presque grésée. Malgré cela, et à l'exception d'une cruche à pâte claire calcaire qui a été littéralement détruite par son exposition au feu, les récipients sont assez peu fragmentés et plusieurs d'entre eux remontent en grande partie.

Fosse 96 masses osseuses	crâne	côtes	vertèbres	clavicule	scap.	patella	humérus	avant-bras	membre supérieur indéterminé	membre supérieur : total	main	fémur	jambe	membre inférieur indéterminé	membre inférieur : total	ped	extrémités	diaphyses indéterminées	total des os des membres	os coxaux	esquilles	total os humains	Faune	
96-3 n°20	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
96-3 vase 2	0	0	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0,5	0,5	0	0,7	0	0	0	0	0	0
96-1 ouest	0,4	0	2	0	0	0	5,1	1,5	0	6,6	0	0	0	0	0	0	0,2	5,2	12	0	1,1	15,5	0	0
96-1 est	1,1	0,2	0,3	0	0	0	0	0	4,7	4,7	0	0	0	0	0	0	0	15	19,7	0	2,3	23,6	0	0
96-2 ouest	0,2	0	1,7	0	0	0	12,6	1,8	0	14,4	0	0	0	0	0	0	0,3	11,2	25,9	0	2,3	30,1	0	0
96-2 est	0,6	0	0,3	0	0	0	7,2	1,1	0	8,3	0	0	0	0	0	0	0	10,5	18,8	0	1,4	21,1	0	0
TT ouest	0,6	0	3,7	0	0	0	17,7	3,3	0	21	0	0	0	0	0	0	0,5	16,4	37,9	0	3,4	45,6	0	0
IP ouest	1,3	0,0	8,1	0,0	0,0	0,0	38,8	7,2	0,0	46,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	36,0	83,1	0,0	7,5	90,6	0	0
TT est	1,7	0,2	0,6	0	0	0	7,2	1,1	4,7	13	0	0	0	0	0	0	0	25,5	38,5	0	3,7	44,7	0	0
IP est	3,8	0,4	1,3	0,0	0,0	0,0	16,1	2,5	10,5	29,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	57,0	86,1	0,0	8,3	94,4	0	0
96-3 fond	1,4	0,5	1,4	0	0,8	0	1,3	0	0	1,5	0,2	0	0	0	0	0	0	10,3	11,8	0	6,3	22,2	1	0
96-3 A	0	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1,3	1,4	0	1,3	2,9	0	0
96-3 B	1,5	0,2	0,7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5,7	5,7	0	1,3	9,4	0	0
96-3 C	1,4	0,1	0,8	0	0	0	4,7	6,7	0	11,9	0,5	0	0	0	0	0	0	13,5	25,4	1,5	3,8	33	0,3	0
96-3 D	0	0	0	0	0	0	4,6	0	0	4,6	0	0	0	0	0	0	0	1,1	5,7	0	0,7	6,4	0	0
96-3 E	3,3	0,1	0,8	0	0	0	3,1	4,4	0	7,5	0	0	0	0	0	0	0	9,2	16,9	0	3,2	24,3	0,1	0
96-3 F	3	0,3	2,2	0	0	0	3,4	3,6	0	7,8	0,8	0	0	0	0	0	0	10,3	18,1	2,9	4,9	31,4	0,5	0
TT	12,9	1,6	10,5	0	1,8	0	42	19,1	4,7	67,3	1,5	0	0	0	0,5	0,5	0,8	94	42,2	73,1	4,4	28,7	222,5	1,9
IP TT	5,8	0,7	4,7	0,0	0,8	0,0	18,9	8,6	2,1	30,2	0,7	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,4	42,2	73,1	2,0	12,9			
96-1 TT	1,5	0,2	2,3	0,0	0,0	0,0	5,1	1,5	4,7	11,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	20,2	31,7	0,0	3,4	39,1	0,0	0
96-1 IP	3,8	0,5	5,9	0,0	0,0	0,0	13,0	3,8	12,0	28,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	51,7	81,1	0,0	8,7			
96-2 TT	0,8	0	2	0	0	0	19,8	2,9	0	22,7	0	0	0	0	0	0	0,3	21,7	44,7	0	3,7	51,2	0	0
96-2 IP	1,6	0,0	3,9	0,0	0,0	0,0	38,7	5,7	0,0	44,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	42,4	87,3	0,0	7,2			
96-3 TT	10,6	1,4	6,2	0	1,8	0	17,1	14,7	0	33,3	1,5	0	0	0	0,5	0,5	0,3	52,1	86,2	4,4	21,6	132,2	1,9	0
96-3 IP	8,0	1,1	4,7	0,0	1,4	0,0	12,9	11,1	0,0	25,2	1,1	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,2	39,4	65,2	3,3	16,3			
96-3 A IP	0	6,897	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3,4	44,828	48,3	0	44,8			
96-3 B IP	15,957	2,128	7,447	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	60,638	60,6	0	13,8			
96-3 C IP	4,2	0,303	2,424	0	0	0	14,2	20,303	0	36,061	1,5	0	0	0	0	0	0	40,909	77,0	4,5	11,5			
96-3 D IP	0	0	0	0	0	0	71,9	0	0	71,875	0	0	0	0	0	0	0	17,188	89,1	0	10,9			
96-3 E IP	13,580	0,412	3,292	0	0	0	12,8	18,107	0	30,864	0	0	0	0	0	0	0,8	37,860	74,5	0	13,2			
96-3 F IP	9,6	0,955	7,006	0	0	0	10,8	11,465	0	24,841	2,5	0	0	0	0	0	0	32,803	57,6	9,2	15,6			

TT : Total ; IP : Indices pondéraux

■ tabl. 9 Données ostéologiques pour la structure 96.

structure	n° objet	catégorie	forme	lacune	fonction	état de conservation	exposition au feu
96	1	CTF	jatte à bord rentrant	5%	consommation des solides ou semi-liquides	bon	intense (grésage)
96	2	PEINTE	vase bi-tronconique	10%	consommation/service des liquides	bon	intense
96	3	CTF	gobelet à ouverture large	10%	consommation des liquides	bon	intense
96	4	PEINTE	gobelet à ouverture large	50%	consommation des liquides	bon	intense
96	5	CTF	gobelet à ouverture large	40%	consommation des liquides	bon	intense
96	6	PEINTE	vase fuselé	40%	consommation/service des liquides	bon	intense
96	7	IMPORT ?	bouteille	99% ?	service des liquides	bon	intense
96	8	IMPORT ?	bouteille	5%	service des liquides	bon	intense
96	9	PCC	cruche	?	service des liquides	mauvais	forte ?
96	10	PEINTE	gobelet à ouverture large	90%	consommation des liquides	bon	intense
96	11	PEINTE	gobelet à ouverture large	95%	consommation des liquides	bon	intense
96	12	CTF MICAS	coupe à pied	95%	consommation des liquides	mauvais	forte
91	1	PEINTE	vase fuselé	60%	consommation/service des liquides	moyen	forte
91	2	PEINTE	vase fuselé à encolure étroite	5%	consommation/service des liquides	moyen	forte
91	3	PEINTE	vase fuselé	80%	consommation/service des liquides	moyen	forte
91	4	PEINTE	vase fuselé	70%	consommation/service des liquides	moyen	forte
91	5	PEINTE	vase fuselé	90%	consommation/service des liquides	moyen	forte
91	6	AMPH	amphore Dressel 1a	70%	stockage du vin	moyen	forte
91	7	PCNC	cruche à col cylindrique	40%	service des liquides	bon	faible
91	8	PCNC	bol de forme Lamb. 31/33	20%	consommation des liquides	bon	intense
87	1	CMG	jatte à bord rentrant	95%	préparation/présentation des solides	bon	moyen
87	2	PEINTE	vase fuselé	98%	consommation/service des liquides	bon	moyen
87	3	PEINTE	vase fuselé	98%	consommation/service des liquides	bon	forte
87	4	PCNC	pichet à col tronconique	95%	service des liquides	bon	faible
87	5	CTF	assiette de forme Lamb.6	90%	consommation des solides	bon	intense
87	6	CTF	assiette de forme Lamb.6	95%	consommation des solides	bon	intense
87	7	AMPH	amphore Dressel 1a	97%	stockage du vin	bon	intense
59A	1	PEINTE	vase fuselé	95%	consommation/service des liquides	moyen	forte
59A	2	PEINTE	vase bi-tronconique	95%	consommation/service des liquides	moyen	forte
59A	3	PEINTE	gobelet à ouverture large	95%	consommation des liquides	moyen	forte
59A	4	PEINTE	gobelet à ouverture large	90%	consommation des liquides	faible	forte
59A	5	CTF MICAS	gobelet à pied creux	95%	consommation des liquides	mauvais	moyen
59A	6	CTF	jatte à bord rentrant	95%	consommation des solides	moyen	forte
59A	7	CTF	imitation Lamb. 27	95%	consommation des solides	moyen	forte
59A	8	CTF	jatte à bord rentrant	50%	consommation des solides	mauvais	intense
59A	9	CMG	jatte à bord rentrant ?	90%	préparation/présentation des solides	bon	moyen
59A	10	CMG	pot à cuire	90%	préparation des solides	bon	moyen
59B	1	PEINTE	vase fuselé à encolure peu développée	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	2	PEINTE	vase fuselé à encolure peu développée	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	3	PEINTE	vase fuselé à encolure peu développée	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	4	PEINTE	vase fuselé à encolure peu développée	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	5	PEINTE	vase fuselé à encolure peu développée	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	6	PEINTE	vase fuselé à encolure peu développée	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	7	PEINTE	vase à fond cintré	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	8	PEINTE	vase à fond cintré	95%	consommation/service des liquides	bon	moyen
59B	9	PEINTE	vase tonnelet à panse moulurée	80%	consommation des liquides	bon	moyen
59B	10	PCNC	pichet à col tronconique	95%	service des liquides	bon	moyen
59B	11	CTF	bol de forme Lamb. 31/33 à baguette	95%	consommation des liquides	bon	moyen
59B	12	CTF	assiette de forme Lamb.6	95%	consommation des solides	bon	moyen
59B	13	CTF	assiette de forme Lamb.6	95%	consommation des solides	bon	moyen
59B	14	AMPH	amphore Dressel 1a	85%	stockage du vin	bon	moyen
59B	15	AMPH	amphore Dressel 1a	90%	stockage du vin	bon	moyen

■ tabl. 10 Inventaire de la vaisselle céramique et des amphores (Y. Deberge, INRAP).

Catégorie – CMG : céramique grossière modelée ; CTF : céramique fine tournée ; CTF MICAS : céramique fine tournée à enduit micacé ; PEINTE : céramique fine tournée peinte ; PCNC : pâte claire non calcaire d'origine régionale ; IMPORT : importation ; PCC : pâte claire calcaire d'origine méditerranéenne ; AMPH : amphore républicaine. Exposition au feu - intense : grésage partiel ou complet des tessons, déformations, fissures et fusions partielles ; fort : réduction ou oxydation affectant les tessons à cœur avec, parfois, une disparition des surfaces ; faible : coups de feu zonés, visibles en surface mais n'ayant pas affecté les tessons à cœur. Etat de conservation - bon : récipients faiblement usés, surfaces conservées ; moyen : récipients moyennement usés, surfaces partiellement altérées ; mauvais : récipients usés, surfaces altérées ou disparues.

Parmi les douze récipients individualisés (pl. 1), quatre sont presque complets (manques inférieurs à 10%), trois sont faiblement lacunaires (manques inférieurs à 50%) et cinq autres sont très lacunaires (manques supérieur à 90%). Tous les récipients ont fait l'objet d'une exposition à un feu intense qui a entraîné un changement en profondeur de la couleur des tessons avec, pour certains, une fusion partielle et superficielle. La couleur dominante est grise et indique une combustion en atmosphère réductrice. Malgré cela, ce mobilier présente un bon état de conservation avec des surfaces en grande partie préservées. On peut ainsi noter que ces récipients n'ont que très peu été utilisés avant leur destruction au cours des funérailles (récipients neufs?). On notera également qu'aucun vases ou éléments de panse examinés ne présente de traces correspondant à ces traitements particuliers parfois relevés dans les contextes funéraires ou religieux de la fin de l'âge du Fer (bris intentionnel, perforations, sur-fragmentation, traces de coup...). De même, les remontages permettent d'observer une répartition cohérente de la couleur des fragments de chaque vase ce qui indique que le bris des récipients est consécutive à leur exposition au feu.

Concernant la fonction supposée de ces récipients, on note une prédominance des formes destinées au service et/ou la consommation des liquides (11 des 12 récipients individualisés). Au service des boissons renvoient une cruche (non illustrée) et deux bouteilles (pl. 1 n^{os} 7-8). À leur consommation on associe cinq gobelets (n^{os} 3-5 et 10-11) et une coupe à pied haut (n^o 12). Deux récipients, un vase fuselé (n^o 6) et un autre de profil bitronconique (n^o 6), peuvent renvoyer aussi bien au service qu'à la consommation des liquides. Enfin, une jatte à bord rentrant (n^o 1) indique la présentation et/ou la consommation de mets solides ou semi-liquides.

n^o 1 : jatte à bord rentrant en céramique fine tournée; mode de cuisson non déterminable; récipient complet à 95%, fortement brûlé avec des surfaces disparues; fonction: service/consommation des mets solides ou semi-liquides; datation: étapes 5 à 8 de la périodisation établie pour l'Auvergne, soit La Tène C/D.

n^o 2 : forme haute bi-tronconique à pied creux surbaissé en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 90%, fortement brûlé avec un revêtement peint encore visible; fonction: service/consommation des liquides; datation: étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 3 : forme haute à pied resserré, ouverture large et bord arrondi en céramique fine tournée; mode de cuisson non déterminable; récipient complet à 90%, fortement brûlé;

fonction: consommation des liquides (gobelet); datation: étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 4 : forme haute à pied creux surbaissé, ouverture large et bord arrondi en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 50%, fortement brûlé; fonction: consommation des liquides (gobelet); datation: étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 5 : forme haute à pied resserré, ouverture large et bord arrondi en céramique fine tournée; mode de cuisson non déterminable; récipient complet à 40%, fortement brûlé; fonction: consommation des liquides (gobelet); datation: étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 6 : forme haute fuselée à col moyennement haut et bord déversé en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 60%, très fortement brûlé (déformé); fonction: service/consommation des liquides; datation: étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 7 : cruche ou bouteille à bord déversé simple en céramique fine tournée de provenance non déterminée d'un type identique au vase n^o 8; récipient complet à 1%? (1 tesson), fortement brûlé; fonction: service des liquides; datation: ?

n^o 8 : bouteille à profil lenticulaire, encolure resserrée et un bord déversé en céramique fine tournée de provenance non déterminée; récipient complet à 95%, fortement brûlé; fonction: service des liquides; datation: ?.

n^o 9 : cruche en céramique à pâte claire non calcaire d'origine méditerranéenne; ce récipient incomplet a fortement souffert de son exposition au feu; sa forme précise n'est pas reconstituable même si les éléments présents permettent d'identifier une cruche à col cylindrique.

n^o 10 : forme haute à ouverture large et bord arrondi en céramique fine tournée peinte (blanc) typologiquement identique au vase n^o 4; récipient complet à 10%, fortement brûlé; fonction: consommation des liquides (gobelet); datation: étape 7, soit La Tène C2/D1.

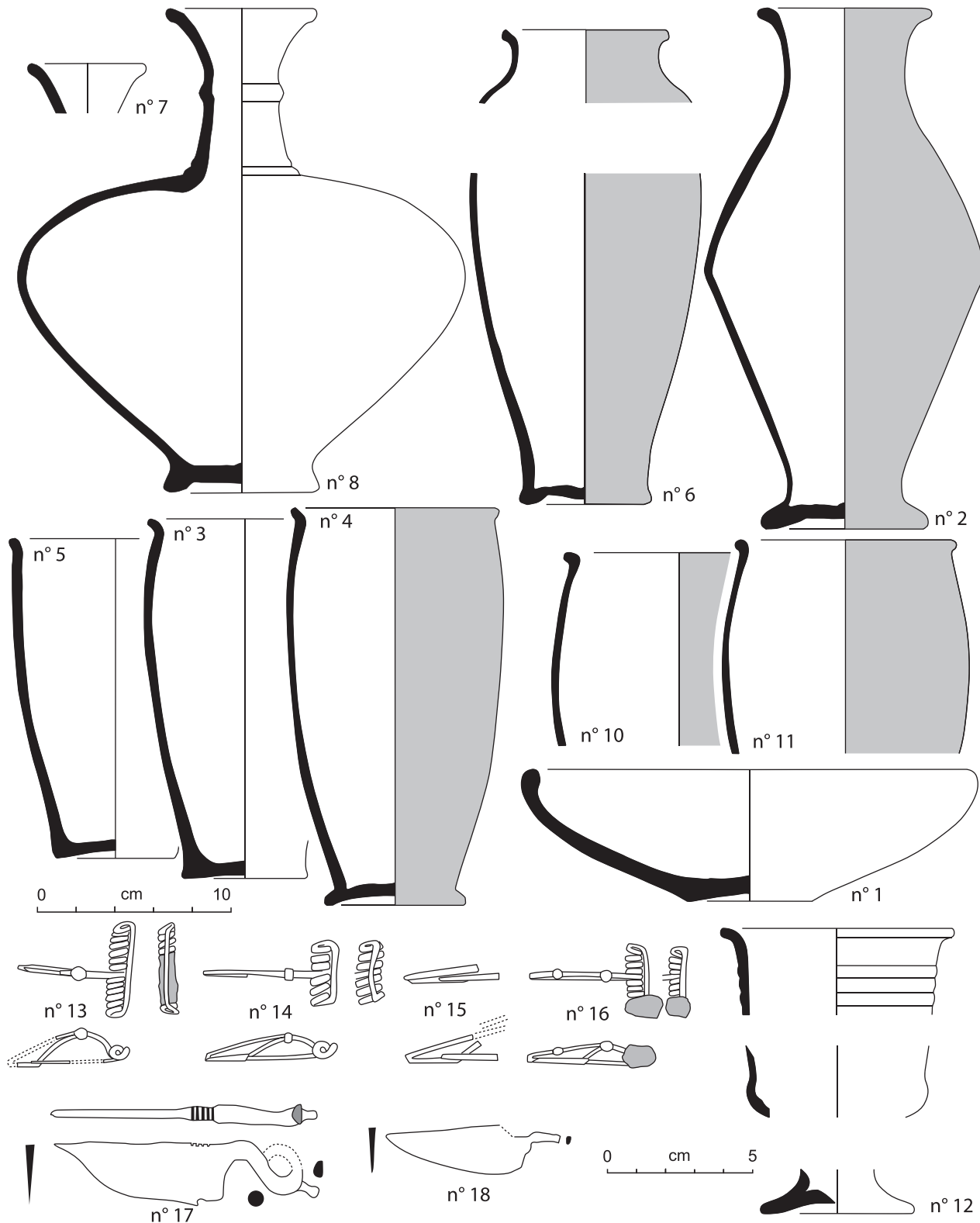
n^o 11 : forme haute à ouverture large et bord arrondi en céramique fine tournée peinte (blanc) typologiquement identique au vase n^o 4; récipient complet à 5%, fortement brûlé; fonction: consommation des liquides (gobelet); datation: étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 12 : forme basse à pied creux haut (piédestal), carène arrondie et bord déversé, en céramique fine tournée enduite

au micas; récipient complet à 5%, fortement brûlé; fonction : consommation des liquides (coupe); datation : étape 7 (?), soit La Tène C2/D1.

Mobilier métallique

La fosse 96 livre six objets brûlés : quatre fibules (pl. 1 n^{os} 13-16) et deux lames ou outils tranchants (pl. 1 n^{os} 17-18)



■ **Planche 1** Mobilier provenant de la structure 96 - céramique fine tournée : 1, 3, 5 ; céramique fine tournée à enduit micacé : 12 ; céramique peinte : 2, 4, 6, 10-11 ; importation ? : 7-8 ; fer : 13-18 (céramique au 1/3, métal au 1/2 ; J. Dunkley, Y. Deberge, INRAP).

18). À l'exception de l'une des deux lames, ces objets en fer sont complets, même si les fibules sont fragmentées et fortement oxydées.

Fibules

Les quatre fibules individualisées semblent toutes renvoyer au même type même si leur identification est rendue mal aisée par un état de corrosion avancé visiblement accentué par l'exposition au feu. Il s'agit de petites fibules en fer de dites de schéma La Tène II, munies d'un ressort de petit diamètre comportant de multiples spires (de 2x3 à 2x6), un arc relativement court sur lequel vient se raccorder le pied, de forme triangulaire, l'attache étant marquée par la présence d'une bague ou petite perle. L'une comporte une petite nodosité décorative sur le sommet du pied. Ces exemplaires, de petite dimension, correspondent aux types 1a et 1b de Feurs (Vaginay, Guichard 1988, 152-153) ou Gebhard 20, 22 et 23 de Manching (Gebhard 1991).

n° 13 : fibule en fer de petite dimension, à corde externe et ressort en arbalète (2x6 spires), arc court et pied, de forme triangulaire, rattaché sur l'arc par l'intermédiaire d'une perle ; fortement oxydée et brûlée ; types 1a de Guichard ou 22 de Gebhard, attribués sur les sites de Feurs, Roanne et Manching à la fin de La Tène C2 voire au début de La Tène D1.

n° 14 : fibule en fer de petite dimension,, à corde externe et ressort comportant 2x3 spires, arc court et pied, de forme triangulaire, rattaché sur l'arc par l'intermédiaire d'une bague ; type 1b de Guichard ou 20 de Gebhard, attribués sur les sites de Feurs, Roanne et Manching à la fin de La Tène C2.

n° 15 : fibule en fer de petite dimension, pour laquelle seule l'étrier, de forme triangulaire, et une partie de l'ardillon sont préservés.

n° 16 : fibule en fer de petite dimension,, à corde externe et ressort comportant 2x4 spires, arc court et pied, de forme triangulaire avec une perle décorative sur le sommet, rattaché sur l'arc par l'intermédiaire d'une perle ; types 1b de Guichard ou 20/23 de Gebhard, attribués sur les sites de Feurs, Roanne et Manching à la fin de La Tène C2.

Les Lames

Ces deux objets en fer, qui comportent une large lame au tranchant courbe, correspondent à des rasoirs. L'exemplaire le mieux préservé (pl. 1 n° 17) possède un manche court, recourbé une fois sur lui-même et qui présente une extrémité sur-épaissie (bouton). Le dos de la lame comporte une série de stries parallèles. Un petit rasoir en bronze découvert dans l'une des crémations fouillées sur le site de Rochefort à Ger-

zat présente un dispositif comparable (Deberge *et al.* 2007, fig. 14). Le second objet (pl. 1 n° 18) est moins bien préservé ; il manque une partie du manche. Il peut s'agir d'un rasoir ou d'une lame de forces.

n° 17 : rasoir en fer à large lame courbe (longueur totale : 9 cm ; longueur lame : 6 cm ; largeur lame : 2,2 cm) ; manche court, courbe, recourbé sur lui-même et terminé par un bouton.

n° 18 : rasoir ou lame de force au tranchant courbe (longueur totale : 6,4 cm ; longueur lame : 5 cm ; largeur lame : 1,2 cm) ; manche courbe incomplet.

Datation de l'ensemble

Les récipients forment un lot homogène et cohérent qui peut être mis en regard de plusieurs ensembles fouillés récemment dans le bassin clermontois. L'association entre jatte à bord rentrant au profil relativement peu évolué, vase fuselé peint à encolure haute et pied creux, gobelets à col large et encolure peu développée est caractéristique de l'étape 7 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne et attribuée, sur la base du mobilier métallique présent, à la fin de La Tène C2 (Mennessier-Jouannet, Deberge dir., à paraître). On la retrouve notamment dans le puits 1049, les fosses 964 et 893 du site de Gandaillat à Clermont-Ferrand. L'une de ces structures (le puits 1049) fournit le meilleur parallèle pour le vase bitronconique de l'ensemble 96.

La bouteille à panse lenticulaire ainsi que la coupe à enduit micacé ne connaissent pas d'équivalents régionaux. On ne peut manquer de comparer le premier récipient aux vases *a trottola* présents, du III^e aux I^{er} s. av. J.-C., dans les ensembles funéraires de Transpadane (Graue 1974 ; Pernet, Carlevaro 2006, 223-225) même si la forme de ces derniers possède un col nettement moins haut. La pâte, assez fortement micacée, semble toutefois indiquer une origine régionale.

Le mobilier métallique, notamment les fibules, indiquent un rattachement à la fin de La Tène C2 voire au début de La Tène D1. Les types présents, tous de schéma La Tène II, à ressort de petit diamètre comportant de multiples spires (2x3 à 2x6), est caractéristique des phases 1 et 2 de Feurs (Vaginay, Guichard 1988) et des horizons 1 à 3 de Roanne (Lavendhomme, Guichard 1997). Ces fibules sont également assez bien connues en Auvergne notamment sur le site de Gandaillat où deux de ces exemplaires ont été découverts dans la tombe d'un homme en arme (Deberge *et al.* 2007, fig. 14).

On attribue cet ensemble à l'étape 7 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, qui correspond à La Tène C2/D1a du système Gebhard/Mi-

ron, et que l'on propose de dater entre les années 160 et 140/130 av. J.-C.

Structure 91

Cette structure est la deuxième à partir de l'ouest dans l'alignement principal (fig. 2 et 3). De morphologie globalement circulaire, son diamètre est d'environ 2 m. Ses parois sont évasées, son fond est relativement plat et sa profondeur maximale est de 0,40 m. L'extrémité nord de la fosse, située en bordure de la rupture de pente, est érodée.

Cinq comblements sont distingués.

Dans la partie ouest de la fosse, sur le fond, reposent deux couches juxtaposées : 91.5 contre la paroi et 91.4 qui la jouxte à l'est. Elles sont délimitées par cinq blocs de granite formant un angle droit. La couche 91.5 contient de nombreux morceaux d'amphores et des os brûlés, inclus dans un sédiment brun gris charbonneux. La couche 91.4 est constituée d'un sédiment limono sableux gris jaune peu charbonneux, aux contours diffus, répartie sur une surface d'un diamètre d'environ 0,60 à 0,65 m. Elle renferme des tessons de céramique brûlée, des fragments de métal et des os calcinés épars dans le sédiment.

Cet ensemble est couvert par la couche 91.3, également concentrée dans la partie occidentale de la fosse et dans l'espace délimité par les blocs de granite. Il s'agit d'un sédiment gris noir très charbonneux qui contient les mêmes vestiges que les couches décrites précédemment. Dans cette couche, sont inclus deux récipients faiblement lacunaires (manque entre 20 et 40% des vases), placés debout, quoique légèrement inclinés vers le sud-ouest. L'un est un vase ossuaire (pl. 2 n° 7) qui contient des os séparés des résidus, l'autre, qui le jouxte, est un vase accessoire (pl. 2 n° 8), dépourvu de contenu conservé. Ces deux récipients ont initialement été portés sur le bûcher comme en témoignent les traces d'intense crémation visibles sur leurs faces internes et externes.

La couche 91.2 repose sur la couche 91.3, mais sort, à l'est, de l'espace délimité par les blocs. D'une épaisseur de 0,11 m, elle est composée d'un sédiment limoneux sablonneux gris brun foncé, ponctué de poches gris foncé, de charbons épars, de graviers et de cailloutis, de tessons, de fragments de métal et d'os brûlés. Ces éléments sont dispersés dans le sédiment. La taille des charbons est de 3 cm en moyenne.

La couche 91.1 s'étale sur l'ensemble de la fosse ; de même composition que la précédente, elle s'avère cependant moins foncée et plus pauvre en vestiges archéologiques. Son épaisseur varie de 0,10 m à 0,40 m.

Les couches 9.3 et 9.4, qui ne comblent pas la structure de façon régulière, sont le résultat direct de remaniements post-crématoires et, plus précisément, d'un aménagement destiné à circonscrire les résidus de crémation.

La fouille du vase ossuaire a été réalisée en quatre passes de trois centimètres d'épaisseur, en tenant compte du pendage du dépôt lié à l'inclinaison du vase dans la fosse. La première passe est constituée de terre fine d'infiltration et de fragments de céramique provenant du haut du vase. Au-dessous de cette couche, les os se présentent sous la forme d'un amas compact pris dans un sédiment d'infiltration. Ceux-ci sont au contact des parois du vase, excluant l'hypothèse d'une enveloppe souple. Dans la passe 2, quelques petits tessons d'amphore ont été prélevés.

Méthode de fouille

Cette structure a été intégralement fouillée et tout le sédiment a été prélevé et tamisé. La couche 91.1 a été fouillée en divisant la structure en deux moitiés, ouest et est. La couche 91.3, la plus riche en mobilier, a été fouillée en plan en une seule fois et divisée en carrés de A à F. À ce niveau les prélèvements de sédiment furent effectués par carrés. Le mobilier céramique, particulièrement abondant, a été prélevé en distinguant des lots (amas de tessons ou d'objets), reportés sur le plan. À l'issue de la fouille de cette structure, la documentation relative à la répartition du mobilier céramique est assez complète, en revanche, celle concernant la répartition des os brûlés et une partie du mobilier métallique est moins détaillée du fait de la taille importante des carrés par rapport à celle de ces éléments.

Données ostéologiques

La masse osseuse humaine est de 2003,3 g celle de la faune est de 125,7 g. Un vase ossuaire livre 30,7 g d'os humains et 4 g de faune. La part des fragments indéterminés est de 23,2% et celle des esquilles de 2 mm de 7% (soit 30,2% des fragments indéterminés). Les os animaux et les os humains présentent globalement le même degré d'ustion.

Os humains (tabl. 11)

Les ossements humains recueillis dans cette fosse ont un aspect varié. Ceux qui ont été enregistrés sous l'appellation 91.1 ouest sont plutôt de couleur blanche et de texture crayeuse, avec une surface pulvérulente qui raye sous l'ongle, indiquant une température d'environ 900-

Fosse 91 masses os- seuses	crâne	côtes	vertèbres	clavicule	scap.	patella	humérus	avant-bras	membre supérieur indéterminé	membre supé- rieur : total	main	fémur	jambe	membre inférieur indéterminé	membre infé- rieur : total	ped	extrémités	diaphyses indé- terminées	total des os des membres	os coxaux	esquilles	total os humains	Faune
91-1 ouest	13,0	4,9	21,0	0,0	9,2	0,0	29,9	1,8	0,0	33,9	2,2	30,3	2,5	0,0	37,2	4,4	1,7	221,8	294,6	1,0	99,5	443,2	21,7
91-1 est	14,9	4,4	19,0	0,0	6,0	0,0	0,0	1,8	0,0	6,1	4,3	0,0	0,0	20,5	20,5	0,0	1,6	159,4	187,6	0,0	71,7	303,6	12,4
91-2	0,5	0,0	0,6	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	3,0	7,7	0,0	2,6	11,4	0,0
91-2 vase 13	1,1	0,2	1,8	0,0	0,0	0,0	2,0	0,0	0,0	2,2	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	7,3	9,5	0,0	3,8	16,4	0,0
91-3 vase 28 R0	0,2	0,7	1,0	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,7	6,7	0,0	3,8	12,8	0,0
91-3 vase 28 R1	0,0	2,2	4,2	0,0	0,6	0,0	8,1	0,0	0,0	8,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,2	14,7	0,0	3,4	25,1	0,0
91-3 vase 28 R2	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,4	0,6	0,0	1,5	3,1	4,0
91-3 vase 28 R3	0,0	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,0	1,1	2,5	0,0
91-4 obj. 38	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,7	0,0	0,0	21,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	21,7	0,0	0,0	21,7	0,0
91-4 vase 42	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,1	1,1	0,0	4,5	0,0	0,0	0,0	4,5	0,0	4,3	9,9	0,0	4,3	14,5	0,0
91-1 A	2,3	1,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,7	1,7	0,2	6,4	8,3	0,9	4,5	17,8	5,0
91-2 A	5,8	1,3	2,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	1,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	50,5	52,4	4,8	23,6	90,6	8,1
91-6 A	2,0	0,6	0,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	1,3	0,0	3,7	0,0	0,0	3,7	0,0	0,0	6,6	11,6	0,0	7,0	21,8	0,3
91-2 B ouest	2,2	1,0	8,5	1,7	0,9	0,0	6,8	2,7	0,0	9,5	0,0	22,7	0,0	0,0	23,4	0,7	0,0	40,7	73,6	1,3	25,0	114,2	0,0
91-5 B	11,0	6,0	22,0	0,0	1,8	1,7	7,1	14,6	0,0	22,2	0,5	9,2	3,4	17,1	33,6	2,2	0,9	89,8	146,5	4,6	40,9	232,8	21,1
91-6 B	0,4	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	4,5	4,7	0,0	2,7	8,2	0,6
91-2 C	6,8	1,8	5,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,9	6,2	7,3	0,2	0,0	0,0	4,0	4,4	0,4	0,7	48,3	60,7	12,5	14,0	101,7	11,2
91-2 Couest	2,2	1,0	8,5	1,6	0,9	0,0	6,8	2,7	0,0	9,5	0,0	22,7	0,0	0,0	23,3	0,6	0,0	40,7	73,5	2,3	24,9	114,9	2,5
91-3 C	6,0	1,0	5,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,2	0,0	3,0	0,8	1,0	40,9	44,9	0,0	22,4	79,7	4,0
91-6 C	1,4	0,4	1,0	0,0	0,6	0,0	0,0	5,0	0,0	5,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	10,8	16,1	1,4	8,2	29,1	1,6
91-2 D	2,4	0,5	3,8	1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	8,2	8,5	0,3	0,0	0,0	0,0	0,4	0,4	0,2	24,9	34,0	0,0	13,3	55,5	3,7
91-3 D	3,8	1,2	2,4	0,0	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	6,6	0,0	0,0	7,6	1,0	0,0	32,7	40,6	0,0	21,0	69,3	9,4
91-4 D	8,0	5,0	11,0	0,0	3,1	1,3	0,0	0,0	2,1	2,1	2,1	20,3	6,7	0,0	29,5	1,2	1,7	65,4	98,7	0,0	18,8	144,6	18,5
91-6 D	2,8	0,6	2,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,4	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5	14,4	16,3	0,0	47,1	68,8	1,6
TT 91-1	30,2	10,3	40,8	0,0	15,2	0,0	29,9	3,6	0,0	40,0	6,5	30,3	2,5	20,5	59,4	6,1	3,5	387,6	490,5	1,9	175,7	764,6	39,1
IP	3,9	1,3	5,3	0,0	2,0	0,0	3,9	0,5	0,0	5,2	0,9	4,0	0,3	2,7	7,8	0,8	0,5	50,7	64,2	0,2	23,0		
TT 91-2	21,0	5,8	31,8	4,8	1,8	0,0	20,1	6,3	14,4	42,7	1,9	45,4	0,0	4,0	51,5	2,1	1,8	215,4	311,4	20,9	107,2	504,7	25,5
IP	4,2	1,1	6,3	1,0	0,4	0,0	4,0	1,2	2,9	8,5	0,4	9,0	0,0	0,8	10,2	0,4	0,4	42,7	61,7	4,1	21,2		
TT 91-3	10,0	2,9	8,8	0,0	0,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,3	6,6	2,2	0,0	10,6	1,8	1,0	80,3	92,2	0,0	47,2	161,8	13,4
IP	6,2	1,8	5,4	0,0	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	4,1	1,4	0,0	6,6	1,1	0,6	49,6	57,0	0,0	29,2		
TT 91-4	8,1	5,2	11,0	0,0	3,1	1,3	21,7	0,0	1,1	24,9	2,1	24,8	6,7	0,0	34,0	1,2	1,7	69,7	130,3	0,0	23,1	180,8	18,5
IP	4,5	2,9	6,1	0,0	1,7	0,7	12,0	0,0	0,6	13,8	1,2	13,7	3,7	0,0	18,8	0,7	0,9	38,6	72,1	0,0	12,8		
TT 91-5	11,0	6,0	22,0	0,0	1,8	1,7	7,1	14,6	0,0	22,2	0,5	9,2	3,4	17,1	33,6	2,2	0,9	89,8	146,5	4,6	40,9	232,8	21,1
IP	4,7	2,6	9,5	0,0	0,8	0,7	3,0	6,3	0,0	9,5	0,2	4,0	1,5	7,3	14,4	0,9	0,4	38,6	62,9	2,0	17,6		
TT 91-6	3,8	1,1	1,9	0,0	0,6	0,0	0,0	5,0	1,3	6,3	0,0	3,7	0,0	0,0	3,7	0,0	0,5	21,9	32,4	1,4	17,9	59,1	4,1
IP	6,4	1,9	3,2	0,0	1,0	0,0	0,0	8,5	2,2	10,7	0,0	6,3	0,0	0,0	6,3	0,0	0,8	37,1	54,8	2,4	30,3		

■ tabl. 11 Données ostéologiques pour la structure 91.

Fosse 91 masses os- seuses	crâne		côtes		vertèbres		clavicule		scap.		patella		humérus		avant-bras		membre supérieur indéterminé		membre supé- rieur : total		main		fémur		jambe		membre inférieur indéterminé		membre infé- rieur : total		pied		extrémités		diaphyses indé- terminées		total des os des membres		os coxaux		esquilles		total os humains		Faune	
	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP	TT	IP						
TT 91 A	10,1	2,9	4,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,3	2,5	1,2	3,7	0,0	0,0	5,4	1,7	0,9	63,5	72,3	5,7	35,1	130,2	13,4																
IP	7,8	2,2	3,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	1,9	0,9	2,8	0,0	0,0	4,1	1,3	0,7	48,8	55,5	4,4	27,0																		
TT 91 B	13,6	7,1	30,8	1,7	2,7	1,7	13,9	17,3	0,0	31,7	0,5	31,9	3,4	17,1	57,0	2,9	1,1	135,0	224,8	5,9	68,6	355,2	21,7																							
IP	3,8	2,0	8,7	0,5	0,8	0,5	3,9	4,9	0,0	8,9	0,1	9,0	1,0	4,8	16,0	0,8	0,3	38,0	63,3	1,7	19,3																									
TT 91 C	16,4	4,2	20,8	1,6	1,5	0,0	6,8	8,6	6,2	21,8	0,2	22,7	2,2	4,0	30,7	1,8	2,0	140,7	195,2	16,2	69,5	325,4	19,3																							
IP	5,0	1,3	6,4	0,5	0,5	0,0	2,1	2,6	1,9	6,7	0,1	7,0	0,7	1,2	9,4	0,6	0,6	43,2	60,0	5,0	21,4																									
TT 91 D	17,0	7,3	19,2	1,5	3,4	1,3	0,0	0,0	9,2	12,3	3,1	26,9	6,7	0,0	37,5	2,6	2,4	137,4	189,6	0,0	100,2	338,2	33,2																							
IP	5,0	2,2	5,7	0,4	1,0	0,4	0,0	0,0	2,7	3,6	0,9	8,0	2,0	0,0	11,1	0,8	0,7	40,6	56,1	0,0	29,6																									
TT vase 28	0,0	3,4	4,2	1,0	0,6	0,0	8,1	0,0	0,0	8,5	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	6,8	15,5	0,0	6,0	30,7	4,0																							
IP	0,0	11,1	13,7	3,3	2,0	0,0	26,4	0,0	0,0	27,7	1,3	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,7	22,1	50,5	0,0	19,5																									
TT	86,9	35,3	123	5,8	23,8	3,0	86,9	29,5	17,8	146,3	12,1	120,0	14,8	41,6	192,8	13,4	10,1	885,9	1235,1	28,8	465,1	2003,3	125,7																							
TT IP	4,3	1,8	6,1	0,3	1,2	0,1	4,3	1,5	0,9	7,3	0,6	6,0	0,7	2,1	9,6	0,7	0,5	44,2	61,7	1,4	23,2	100,0	100,0																							

■ tabl. 11 Données ostéologiques pour la structure 91.

1000° d'après Holck (1986). Les autres paraissent avoir été portés à une température inférieure ou égale à 800° car ils sont gris blancs à blancs non pulvérulents. Les premiers ne permettent pas de détermination de l'origine des diaphyses. L'ensemble reste très fragmenté, de 1 à 25 mm, avec un mode inférieur à 10 mm, proche de 5-7 mm.

L'épaisseur de l'os cortical et des tables crâniennes, l'achèvement de la fusion de l'épiphyse proximale d'un MTC1 et de la présence d'une racine complète d'une troisième molaire indiquent que l'individu a atteint l'âge adulte.

La faune

Avec 464 restes dont 390 n'ont pas été identifiés, cette fosse est la structure la plus riche en vestiges fauniques. Parmi les fragments indéterminés, 11 sont attribuables à des oiseaux⁸ et 69 sont des débris d'os animaux ou humains. Les vestiges fauniques sont présents dans tous les carrés et à tous les niveaux. Bien que 110 d'entre eux ne soient pas précisément repérés dans le remplissage de la fosse, ceux qui le sont semblent cependant se concentrer dans deux carrés (B et D) et sur trois niveaux (couches 91.1, 91.2 et 91.5).

Toutes les formes animales présentes, à une seule exception près, se retrouvent dans les autres structures.

Les restes attribués à *Vulpes vulpes* se répartissent dans l'ensemble des résidus (couche 91.2, 91.4 et 91.5). Il s'agit d'un fragment de mandibule gauche (condyle) et de celui proximal d'une première phalange (couche 91.5), d'une deuxième phalange (couche 91.2) et d'une extrémité distale de radius droit (couche 91.4). Ces vestiges plutôt éparpillés sont attribuables à un sujet adulte au moins. Rien n'indique que cet animal ait été dépecé.

Avec 45 restes attribuables à trois individus au moins, le genre *Sus* est très nettement celui qui est le mieux représenté. Peu ou prou, tous les os du squelette sont présents. Sans entrer dans les détails, il est possible d'examiner rapidement la répartition anatomique des restes. Nous constatons une forte représentation des vertèbres et une légère prééminence des membres postérieurs sur les antérieurs. En ce qui concerne les vertèbres, il s'agit bien de 19 fragments qui, en fait, ne représenteraient que huit os (une cervicale, deux thoraciques, deux lombaires, une sacrée et deux coccygiennes⁹). La subtile prééminence des postérieurs sur les antérieurs¹⁰ est-elle la manifestation d'un choix, d'une consommation ou d'un dépôt préférentiel de

jambons ? À vrai dire, la question restera posée dans la mesure où la réponse ne paraît pas des plus évidente. Comme déjà constaté dans deux structures (59 et 87), deux des trois individus isolés sont des jeunes, un bébé et un pré-adolescent. L'originalité de cette fosse est d'avoir livré les restes d'un sujet plus âgé. Il s'agirait d'un adulte plutôt jeune dont l'âge se situerait entre un et deux ans. Il serait un mâle, c'est du moins ce que permet de supposer un fragment de canine supérieure gauche. Enfin, nous ne pouvons pas exclure que ces animaux aient, en partie du moins (les membres en particulier), été dépecés.

Les trois restes attribuables à la Chèvre ou au Mouton ne sont pas précisément situés dans le remplissage de la fosse. Ils ont été mis au jour dans le niveau 91.1, à proximité du bord ouest de la fosse. Il s'agit d'un fragment d'os temporal gauche et de ceux d'un radius et d'une ulna gauches également. Ces deux os des membres antérieurs attestent la présence de deux individus distincts : le premier est un sujet adulte (du moins de taille adulte)¹¹ et le second un chevreau (ou agneau) en bas âge¹². Il semble plausible que le radius ait été débité longitudinalement.

Cette fosse serait le seul locus à avoir livré un reste attribuable au genre *Bos*. Il s'agit d'un fragment de grand sésamoïde appartenant, semble-t-il du moins, à un individu adulte. Il va sans dire que l'identification proposée ici l'est avec certaines réserves. D'une part, il s'agit d'un fragment et d'autre part, les déformations engendrées par la calcination des os sont trop importantes pour être négligeables. De fait, la présence du Bœuf doit être considérée comme une possibilité et non comme une certitude.

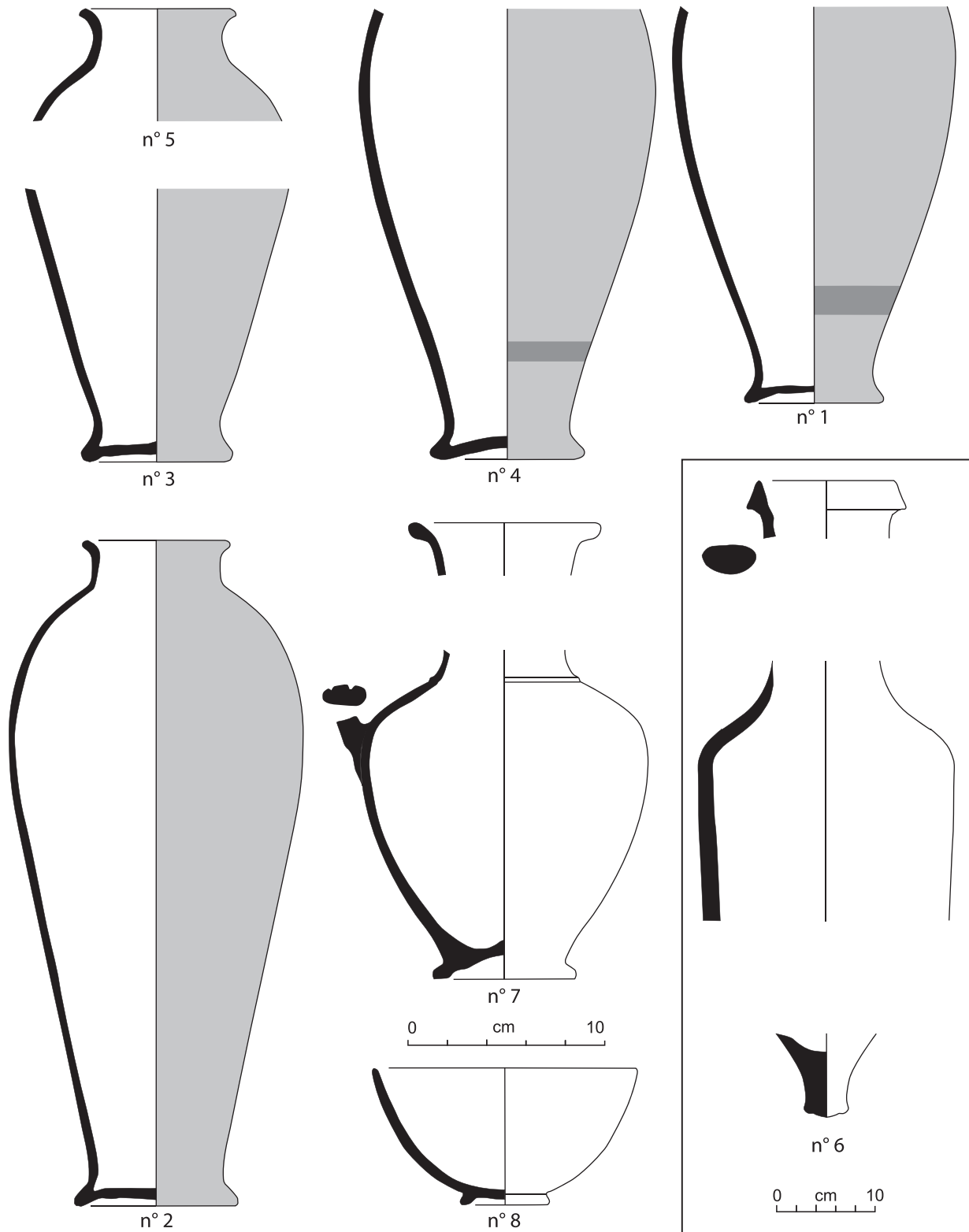
91 est la troisième fosse à avoir livré des vestiges représentant le Cheval. Outre une vertèbre coccygienne mise au jour dans le niveau 91.1 à proximité du bord ouest de la fosse, six restes se répartissent dans trois carrés (A, C et D) et un vase. Il s'agit d'un fragment de métapode vestigiel (couche 91.2), d'un autre fragment de métacarpe (ou métatarse) vestigiel (couche 91.2), d'une portion proximale de deuxième métatarsien gauche (couche 91.3) et d'un fragment crânial d'une vertèbre lombaire de rang indéterminé (couche 91.4). Dans le vase ossuaire (couche 91.3) enfin, sont présents une portion caudale de vertèbre thoracique de rang indéterminé et un grand sésamoïde. À noter simplement que si ce dernier os est intact, il est cependant nettement craquelé. Tous ces vestiges épars attestent la présence d'un cheval adulte au moins. Ces divers fragments osseux ne portent aucune trace probante de débitage.

Avec treize restes¹³ attribuables à deux individus au moins, *Gallus gallus* est relativement bien représentée. Cinq fragments ont été découverts dans la couche 91.1, quatre (un tibiotarse et trois phalanges inférieures) à proximité du bord ouest de la fosse et un (clavicule) à l'est. Les huit autres restes se répartissent dans les autres niveaux : une première phalange inférieure, un radius gauche et une première phalange inférieure, un radius droit et un tarsométatarse gauche (couche 91.2), une première phalange inférieure (couche 91.3), une fibula droite et une première phalange inférieure (couche 91.4). Force est de constater que plus de la moitié des restes de Poule domestique sont des os des extrémités des membres inférieurs (tarsométatarse et phalanges)¹⁴. Quatre restes, une portion médiane de radius et trois phalanges, appartiennent à un oiseau jeune au moins. Il s'agit d'un poulet, non d'un poussin. Tous les autres vestiges sont attribuables à un sujet adulte au moins. À ce propos, il est regrettable que le tarsométatarse ne soit représenté que par un petit fragment distal car il aurait été possible de savoir si nous avions affaire à un coq ou une poule. Tous ces restes ne présentent aucune trace probante de débitage.

Données céramologiques

La céramique est représentée par 721 restes pour 9 vases en NMI, parmi lesquels on compte une amphore (tabl. 10, pl. 2). L'ensemble de ces récipients, l'amphore incluse, le vase ossuaire et le vase accessoire, est fortement brûlé ce qui témoigne de leur passage sur le bûcher.

Contrairement à la structure précédente, seul un récipient est quasiment complet (manque 5 % du vase). Deux autres sont faiblement lacunaires (manques inférieurs à 50 %). Les récipients restants, y compris l'amphore, sont fortement lacunaires (manques de 70 à 90 % des vases). Tous ces objets ont fait l'objet d'une exposition à un feu soutenu qui a entraîné un changement en profondeur de la couleur des tessons qui va du gris au orange vif et résulte d'une exposition à des ambiances soient réductrices, soient oxydantes. Seul le vase ossuaire a subi une exposition au feu moins soutenue mais suffisamment forte pour que des traces de coups de feu soient visibles. Les remontages réalisés montre une répartition cohérente de la couleur des fragments de chaque vase ce qui indique que le bris des récipients n'est pas antérieur à leur exposition au feu. Les fragments de l'amphore présentent également une teinte homogène. On notera qu'aucun vase ou fragment de vase ne montre des traces de traitement particulier. Les tessons d'amphore ne présente pas non



■ **Planche 2** Mobilier provenant de la structure 91 - céramique peinte : 1-5 ; amphore républicaine : 6 ; céramique à pâte claire régionale : 7-8 (céramique au 1/3, amphore 1/6^e ; J. Dunkley, Y. Deberge, INRAP).

plus de trace de coup, type de traitement fréquemment relevé sur cette catégorie de conteneur en contexte rituel notamment.

Tous les récipients du mobilier primaire renvoient au domaine du service et/ou de la consommation des liquides. L'amphore indique clairement la présence de vin.

Les autres récipients, des formes hautes fuselées peintes (n^{os} 1-5), renvoient aussi bien au service qu'à la consommation des liquides.

Le vase ossuaire, une cruche à col cylindrique (pl. 2 n^o 7), renvoie au service des liquides. Le vase accessoire, un bol dont la forme dérive du répertoire de la céramique à vernis noir (pl. 2 n^o 8), appartient à la consommation des boissons.

Si les vases peints et le bol sont des récipients attestés très régulièrement dans les ensembles funéraires régionaux, la présence de cruche à pâte claire est nettement moins courante (une occurrence sur 65 tombes du II^e s. av. J.-C. ; Deberge, Orengo, 2007).

Mobilier primaire :

n^o 1 : forme haute fuselée en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 40% (maquent une partie de la panse et le col), fortement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 2 : forme haute fuselée, à encolure étroite et bord déversé, en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 95% (manquent quelques fragments de panse), fortement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 3 : forme haute fuselée, à encolure étroite et bord déversé, en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 20% (manquent une grande partie de la panse et le col), fortement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 4 : forme haute fuselée en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 30% (manquent une partie de la panse et le col), fortement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 5 : forme haute fuselée, à encolure étroite et bord déversé, en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 10% (seul le col est représenté), fortement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 6 : amphore républicaine représentée par son fond, sa lèvre, une anse, des fragments de panse et de col ; lèvre de classe 1 (hauteur : 29 mm ; largeur : 23 mm ; inclinaison : 67°) per-

mettant d'identifier à une gréco-italique tardive ou Dressel 1a précoce ; récipient complet à 30% (d'après la masse présente), fortement et intégralement brûlé ; fonction : stockage du vin ; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

Mobilier secondaire :

n^o 7 : cruche à col cylindrique en céramique à pâte claire non calcaire (origine régionale) ; récipient complet à 60% (manque le col, l'anse et une partie de la panse), traces de brûlures ponctuelles (coups de feu) ; fonction : service des liquides ; datation : étapes 8 ou 9, soit La Tène D1.

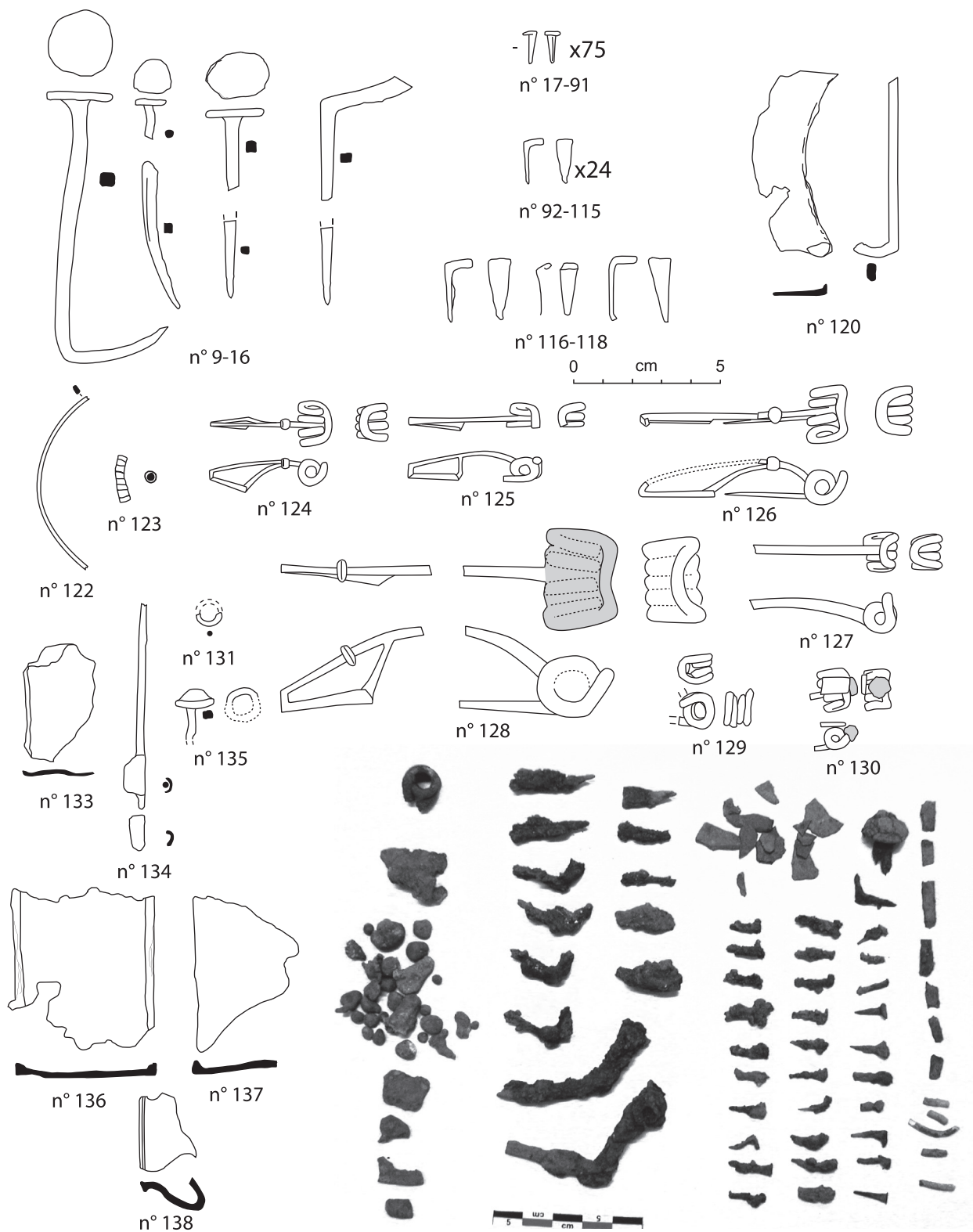
n^o 8 : bol imitant la forme campanienne Lamb. 31/33, en céramique à pâte claire non calcaire (origine régionale) ; récipient complet à 80%, fortement brûlé ; fonction : consommation des liquides ; datation : étape 8 ou 9, soit La Tène D1.

Quelques précisions semblent devoir être apportées à propos du vase ossuaire et du vase accessoire. Concernant le premier, on note que les lacunes, qui concernent la partie supérieure et une partie de la panse du récipient, ne résultent pas d'une action intentionnelle (absence de traces de découpe ou de bris volontaire). Ce récipient ne présente pas un degré d'ustion comparable à celui des autres vases. À l'inverse, le vase accessoire a fait l'objet une exposition intense au feu comme en témoigne sa couleur rouge à noir à cœur. Tout comme la cruche employée pour placer l'ossuaire, ce récipient ne révèle aucune trace de mutilation volontaire.

Ces récipients, bien préservés malgré une exposition au feu qui a été soutenue dans le cas du bol, ont été choisis comme vases ossuaire et accessoire principalement en raison de leur faible dégradation par le feu. Sans exclure une interprétation symbolique, il est probable que c'est la résistance au choc thermique de ces productions à pâte non calcaires qui a conditionné leur choix pour constituer le mobilier secondaire.

Mobilier métallique

Outre un nombre considérable de gouttelettes de bronze et d'éclats de fer, le métal est représenté par 307 fragments qui se rapportent au moins à 17 objets différents (tabl. 4, pl. 3). Ils sont attribuables à cinq des six catégories de mobilier relevés sur le site : quincaillerie, outillage, parure et accessoires vestimentaires, armement et éléments de char (tabl. 5).



■ **Planche 3** Mobilier provenant de la structure 91 – fer : 9-118, 122, 124-128, 130, 133-135 ; alliage cuivreux : 123, 129, 131, 136-138. La numérotation reprend celle de l'inventaire (métal au 1/2 ; J. Dunkley, Y. Deberge, INRAP).unkley, Y. Deberge, INRAP).

Quincaillerie

Les clous en fer, qui sont les éléments les plus nombreux (84 exemplaires), se répartissent en deux types. 9 d'entre eux correspondent aux clous de charpente ou de menuiserie utilisés pour l'assemblage des pièces de bois (pl. 3, n^{os} 9-16). Les 75 petits clous en fer (pl. 3, n^{os} 17-91) qui renvoient au second type sont plus atypiques : ils ont été façonnés à partir de tôles de fer triangulaires, enroulées sur elles mêmes et repliées pour former la tête (pl. 9). Ce mode de confection est très éloigné de celui des clous de charpente généralement confectionnés à partir d'une tige de section carrée de plusieurs millimètres de côté (Oren-go 2003). De toute évidence, ces éléments n'ont pas servi pour l'assemblage de pièces de bois. Une hypothèse est de les identifier à des clous destinés à fixer des éléments décoratifs (tissu, cuir ou bronze...) sur un support en bois.

28 agrafes triangulaires en fer (pl. 3, n^{os} 92-119), de taille variable, appartient également à cette catégorie de mobilier. Ces attaches sont généralement interprétées comme correspondant à des pièces destinées à l'assemblage de pièces de bois. Dans le cas présent, il n'est pas improbable qu'elles aient été utilisées pour accrocher ou pour tendre des matériaux souples.

Quelques petites tiges en fer de section ronde et rectangulaire sont à également présentes sans que l'on puisse proposer une identification définitive.

n^{os} 9-16 : clous en fer confectionnés à partir de tige de section quadrangulaire et pourvus d'une tête plate (longueur et sections variables) ; fonction : clous de menuiserie.

n^{os} 17-91 : clous en fer de petite dimension (en moyenne 1,3 cm de longueur), constitués à partir d'une tôle de fer enroulée ; fonction : fixer un revêtement.

n^{os} 92-119 : agrafes en fer de petite dimension (en moyenne 2 cm de longueur), constituées d'une tôle de fer recourbée à ses extrémités ; fonction : fixer un revêtement.

Outillage

Cette catégorie est illustrée par deux objets, apparemment complets (pl. 3, n^o 120 ; l'autre n'est pas dessiné). Il s'agit de lames courbes avec un ergot disposé perpendiculairement au plan de la lame.

n^{os} 120-121 : outils constitués d'une lame au tranchant convexe pourvus d'un ergot de fixation de dévelop-

pant perpendiculairement au plan de la lame (longueur : 6,2 cm ; largeur de la lame : 1,8 cm) ; fonction : indéterminé (rasoir ?).

Parure et accessoires vestimentaires

Douze objets renvoient à la parure et au costume. Ces objets, souvent en bronze et de petite taille, sont extrêmement mal conservés.

Au domaine de la parure appartiennent deux bracelets, l'un en fer et l'autre en alliage cuivreux. Le premier, d'identification incertaine, est constitué d'un simple fil de section rectangulaire (pl. 3, n^o 122). Le second (pl. 3, n^o 123) correspond à un bracelet filiforme à épissure extrêmement mal préservé (20 fragments) mais d'identification assurée.

Sept fibules appartiennent au domaine des accessoires vestimentaires. Cinq fibules sont en fer (pl. 3, n^{os} 124-130). Leur typologie est extrêmement variée même si quelques incertitudes demeurent compte tenu de leur état de préservation. Deux exemplaires, l'un de dimension moyenne et l'autre, au contraire, très petit, renvoient au type dit « de schéma La Tène II » (pl. 3 n^{os} 124 et 126). Tous deux pourvus d'un ressort à corde externe et 2x2 spires, ils présentent un arc tenu et un pied long rattaché sur l'arc par l'intermédiaire d'une perle ou bague. Ils renvoient aux types 1b de Feurs (Vaginay, Guichard 1988) ou 20 de Gebhard (Gebhard 1991) attribués à la fin de La Tène C2 voire au début de La Tène D1. Deux autres exemplaires renvoient au type dit « de schéma La Tène III » ou « à pied formé dans le prolongement de l'arc » qui apparaissent, au plus tôt, dans les contextes de La Tène D1a (pl. 3, n^{os} 125 et 128). Tous deux à corde externe, ils comportent un ressort court à 2x2 spires. L'exemplaire le plus grand comporte, dans la tradition des fibules de schéma La Tène II, une perle décorative présente sur le sommet du pied. Ces deux exemplaires renvoient au type 26a de Gebhard caractéristique du début de La Tène D1. Un autre exemplaire, également à corde externe, peut se rapporter à l'un ou l'autre de ces deux schémas de construction. Une fibule de Nauheim, en alliage cuivreux, est clairement identifiable par son ressort court, sa corde interne et son arc plat (pl. 3, n^o 129). Ce type, considéré par plusieurs auteurs comme caractéristique de La Tène D1b est également donné comme étant présent dès La Tène D1a, notamment à Manching. Pour finir, un exemplaire, très corrodé et lacunaire, est caractérisé par la présence d'un ressort court, une corde externe et un arc plat recouvrant partiellement le ressort (pl. 3, n^o 130). Ces caractéristiques permettent d'identifier un

exemplaire «à tête couvrante» équivalent aux types 2 de Guichard (Vaginay, Guichard 1988) ou 27d de Manching (Gebhard 1991) attribués, sur ces deux sites, à La Tène D1.

Pour finir, deux petits anneaux en bronze de faible diamètre (1 cm) sont identifiables à des perles (pl. 3, n° 131). Ces objets sont parfois portés en collier ou sur un bracelet.

n° 122 : un bracelet (?) en fer, constitué d'un fil de section rectangulaire.

n° 123 : un bracelet filiforme en alliage cuivreux à épissures, extrêmement fragmenté (20 fragments).

n° 124 : fibule filiforme en fer de petite dimension, à corde externe et ressort à 2x2 spires, arc tendu et pied rabattu sur l'arc et maintenu par une bague (fibule de schéma La Tène II) ; type 1b de Guichard ou 20 de Gebhard, attribués sur les sites de Feurs, Roanne et Manching à la fin de La Tène C2 voire au début de La Tène D1.

n° 125 : fibule filiforme en fer de petite dimension, à corde externe et à ressort à 2x2 spires, arc tendu et pied ajouré (fibule de schéma La Tène III) ; il s'apparente au type 3b de Guichard ou 26a de Gebhard, attribué au début de La Tène D1.

n° 126 : fibule filiforme en fer de dimension moyenne, à corde externe et ressort à 2x2 spires, arc tendu et pied rabattu sur l'arc et maintenu par une bague (fibule de schéma La Tène II) ; type 1b de Guichard ou 18/20 de Gebhard, attribués sur les sites de Feurs, Roanne et Manching à la fin de La Tène C2 et au début de La Tène D1.

n° 127 : fibule filiforme en fer de dimension moyenne, à corde externe et ressort à 2x2 spires, pied non conservé ; la typologie de l'objet n'est pas déterminée.

n° 128 : fibule en fer de grande dimension (longueur supérieure à 12 cm), à ressort de grand diamètre à au moins 2x2 spires, corde externe, arc moyennement tendu et pied ajouré (fibule de schéma La Tène III). À noter la présence d'une perle sur le sommet de l'arc, caractéristique qui rappelle les exemplaires de schéma La Tène II. Par sa morphologie générale, cet exemplaire se rapproche des types 25/26 de Gebhard, attribués au début de La Tène D1 à Manching.

n° 129 : fibule en alliage cuivreux, très incomplète, représentée par son ressort à 2x2 spires, corde interne et une partie d'arc de section rectangulaire ; cette fibule appar-

tient au type dit de Nauheim considéré comme caractéristique de La Tène D1.

n° 130 : fibule en fer, très incomplète, représentée par son ressort à 2x2 spires et corde externe, une partie de l'arc qui est plat et recouvre le ressort. Cet exemplaire, d'identification délicate, renvoie au type dit «à tête couvrante» (Guichard 2, Gebhard 27d) attribué à La Tène D1.

n° 131 : anneau en alliage cuivreux, de faible diamètre (1 cm) ; fonction : parure, costume ?

n° 132 : anneau en alliage cuivreux, de faible diamètre (1 cm) ; fonction : parure, costume ?

Armement

Cette structure livre 187 fragments d'objets en fer qui sont attribuables à l'armement. 91 fragments proviennent vraisemblablement d'une épée et de son fourreau : 79 fragments de tôle fine (pl. 3, n° 133), 5 fragments de gouttière (pl. 3, n° 134) et une tige appartenant au fourreau ; 6 fragments de tôle plus épaisse sont identifiés aux restes d'une lame d'épée. Un clou en fer à tige courte et à tête bombée pourrait indiquer la présence d'un bouclier (pl. 3, n° 135) même si ses dimensions sont relativement modérées. Très détériorés par le feu, ces objets ne sont pas suffisamment bien conservés pour faire l'objet d'une détermination typologique.

Éléments de char

42 fragments de bronze correspondent à des éléments de char, le tout ayant été très fortement dégradé par l'exposition au feu. Les objets les plus caractéristiques sont des fragments de frettes de moyeux (pl. 3, n°s 136-138). Au nombre de 34, ces fragments montrent parfois un bord saillant conservé de section triangulaire (pl. 8). L'objet le plus complet permet de proposer un diamètre de 11 cm pour une largeur de 4,9 cm. S'ajoutent à ces éléments, 8 fragments de tôle fine, dont deux ont conservé un décor réalisé par déformation. Ces objets ont pu être utilisés pour l'ornementation de la caisse du char.

Datation de l'ensemble

Le mobilier céramique forme un lot homogène. L'association entre vases fuselés peints, cruche à col cylindrique en pâte claire non calcaire et imitation de bol Lamb. 31/33 est

caractéristique de l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne et attribuée, sur la base du mobilier métallique associé, à La Tène D1a (Mennesier-Jouannet, Deberge dir., à paraître). Cette étape est très largement documentée dans le bassin clermontois.

L'amphore associe une lèvre triangulaire de faible hauteur (classe 1 de Guichard) à une panse à épaulement relativement anguleux et un pied de petite taille. Ces éléments permettent d'identifier une Dressel 1a précoce, type abondamment documenté dans les ensembles régionaux attribués à l'étape 8.

Le mobilier métallique, extrêmement mal préservé, est d'identification typologique délicate. Seuls les fibules et les bracelets fournissent des informations interprétables. Pour les premières, on trouve une association originale entre deux fibules de schéma La Tène II, datées de la fin de La Tène C2 ou du début de La Tène D1, deux fibules à corde externe de schéma La Tène finale, attribuées au début de La Tène D1, une fibule de Nauheim, type censé caractériser La Tène D1, et une fibule «à tête couvrante», de même datation. On retiendra que les exemplaires de schéma La Tène III à corde externe (les types 25 et 26 de Gebhard ou 4 d'Acy-Romance) semblent dériver en droite ligne des fibules de schéma La Tène II. Elles servent à définir, dans la haute vallée du Rhin et en Bavière, un horizon pré-Nauheim (Miron 1991 ; Gebhard 1991) aussi appelé La Tène D1a. En Auvergne, on les retrouve en très petit nombre dans quelques ensembles avec dans un cas une association avec une fibule de schéma La Tène II (sep. 2247 du site de Sarliève à Cournon) et dans un autre cas avec du petit mobilier, perles et bracelets en verre, de La Tène D1 (ép. 5557 du Pâtural). Dans ces deux ensembles, le mobilier céramique présente renvoi à l'étape 8 de la périodisation établie pour l'Auvergne. C'est également à cette étape qu'apparaissent, régionalement, les bracelets filiformes à épissures, objet également présent dans l'ensemble 91 de Pulvérières, avec une assez forte fréquence dans les ensembles funéraires (5 occurrences) et principalement dans les tombes de femmes (3 cas) ou d'immaturs (1 cas) (Deberge, Orengo 2007).

Cet ensemble peut, sur la base des comparaisons réalisées, être attribué à l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, qui correspond à La Tène D1a du système Gebhard/Miron, et que l'on propose de dater entre les années 140/130 et 110 av. J.-C.

Structures 89 et 90

Données archéologiques

Les deux fosses 89 et 90 se jouxtent à l'ouest de 88. Elles sont toutes deux de petites dimensions et conservées sur une faible profondeur, de 0,14 m (fig. 2 et 3). 89 a une longueur N-E/S-O de 0,64 m pour une largeur de 0,42 m ; 90 est de forme globalement circulaire avec un diamètre de 0,35 à 0,40 m. Leurs parois sont très obliques et leur fond montre une cuvette centrale, très prononcée dans 90. Leur comblement est peu charbonneux.

Données ostéologiques

Le tamisage a fourni très peu d'esquilles osseuses, de petite taille et de couleur blanche, à la surface pulvérulente. Leur nature, homme ou faune, ne peut être déterminée, mais ces fragments semblent pouvoir être attribués à une forme mammalienne. La masse obtenue dans 89 est de 0,2 g et celle de 90 de 0,3 g.

Ils sont d'un mode inférieur ou égal à cinq millimètres, exception faite d'un morceau proche d'1 cm dans 90.

Aucun tesson de céramique ni fragment de métal ne provient de cette fosse.

Structure 87

Données archéologiques

La fosse 87 est située à l'ouest de 88 (fig. 2 et 3). Conservée sur une faible profondeur (0,10 m), elle est de plan légèrement ovale, avec une longueur N-E/S-O de 0,54 m et une largeur de 0,49 m. Son fond est en cuvette et ses parois sont obliques. Le comblement est constitué d'un sédiment charbonneux ponctué de fragments osseux calcinés, de tessons de céramiques et d'éléments en métal, brûlés.

Données ostéologiques (tabl. 12)

La masse osseuse humaine atteint 34,6g, aucun fragment ne paraît se rapporter de la faune. La part des fragments indéterminés est de 25,4 % et celle des esquilles de 2 mm de 14 % (54,5 % des fragments indéterminés).

Les os sont représentés par des petits fragments dont la taille modale est de 5 mm, aucun ne dépassant 15 mm de longueur. Leur couleur est gris-blanc à gris, la surface est craquelée et ne raye pas sous l'ongle. L'ustion s'est déroulée sur os frais, à une température comprise entre 600° et 800° selon les références de Holck (1986).

L'épaisseur de l'os cortical indique que ces restes ne sont pas ceux d'un enfant, mais le stade de maturation ne peut être précisé (adolescent ou adulte).

Données céramologiques

La céramique comprend 91 restes provenant de 7 récipients différents dont une amphore qui recolle avec l'une de celle provenant de 59B (fig. 10 et pl. 4). Ce mobilier est fragmenté mais présente une usure modérée. L'ensemble des tessons est, comme dans pour les structures précédentes, moyennement à fortement brûlé. Des fragments de trois récipients présents dans cet ensemble ont également été retrouvés dans la structure 59B (l'amphore, le pichet et une assiette).

Contrairement aux deux structures précédemment décrite, les récipients sont représentés de façon très lacunaire, souvent par un seul tesson, et seule l'une des assiettes peut se prévaloir d'un taux de représentation avoisinant les 10%. Tous les récipients ont fait l'objet d'une exposition à un feu plus ou moins soutenu qui n'a entraîné un changement en profondeur de la couleur des tessons que dans le cas des assiettes (couleur grise). La couleur des tessons va du gris au orange vif ce qui résulte d'une exposition à des ambiances soient réductrices, soient oxydantes. Les tessons d'amphore présentent une teinte violacée qui témoigne d'une exposition à un feu soutenu. Compte tenu du caractère très lacunaire des récipients, il n'est pas possible de faire d'observations sur la présence d'éventuelles traces de traitements particuliers.

La répartition fonctionnelle des récipients est plus diversifiée que celle relevée pour les structures évoquées plus haut. La jatte en céramique à pâte grossière (pl. 4 n° 1) renvoie à la préparation et/ou présentation des aliments. Les deux assiettes à marli (pl. 4 n° 5) renvoient à consommation des aliments solides. Les deux vases fuselés peints (pl. 4 n° 2-3) ainsi que le pichet à col tronconique (pl. 4 n° 4) appartiennent au service

et/ou à la consommation des boissons. L'amphore indique clairement la présence de vin.

n° 1 : jatte à bord rentrant en céramique grossière modelée ; récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé ; fonction : préparation/service des solides ; datation : étapes 5 à 8, soit La Tène C à D1a.

n° 2 : forme haute fuselée en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 2 % (représenté par son fond), moyennement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n° 3 : forme haute fuselée, à encolure large et peu développée, bord déversé, en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 2 % (seul le col est présent), fortement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 8, soit La Tène D1a.

n° 4 : pichet à col tronconique à col décoré à la molette en céramique à pâte claire non calcaire (origine régionale) ; récipient complet à 5 % (seul le col et l'anse sont présents), faiblement brûlé ; fonction : service des liquides ; datation : étapes 8 à 10, soit La Tène D1a à D2a.

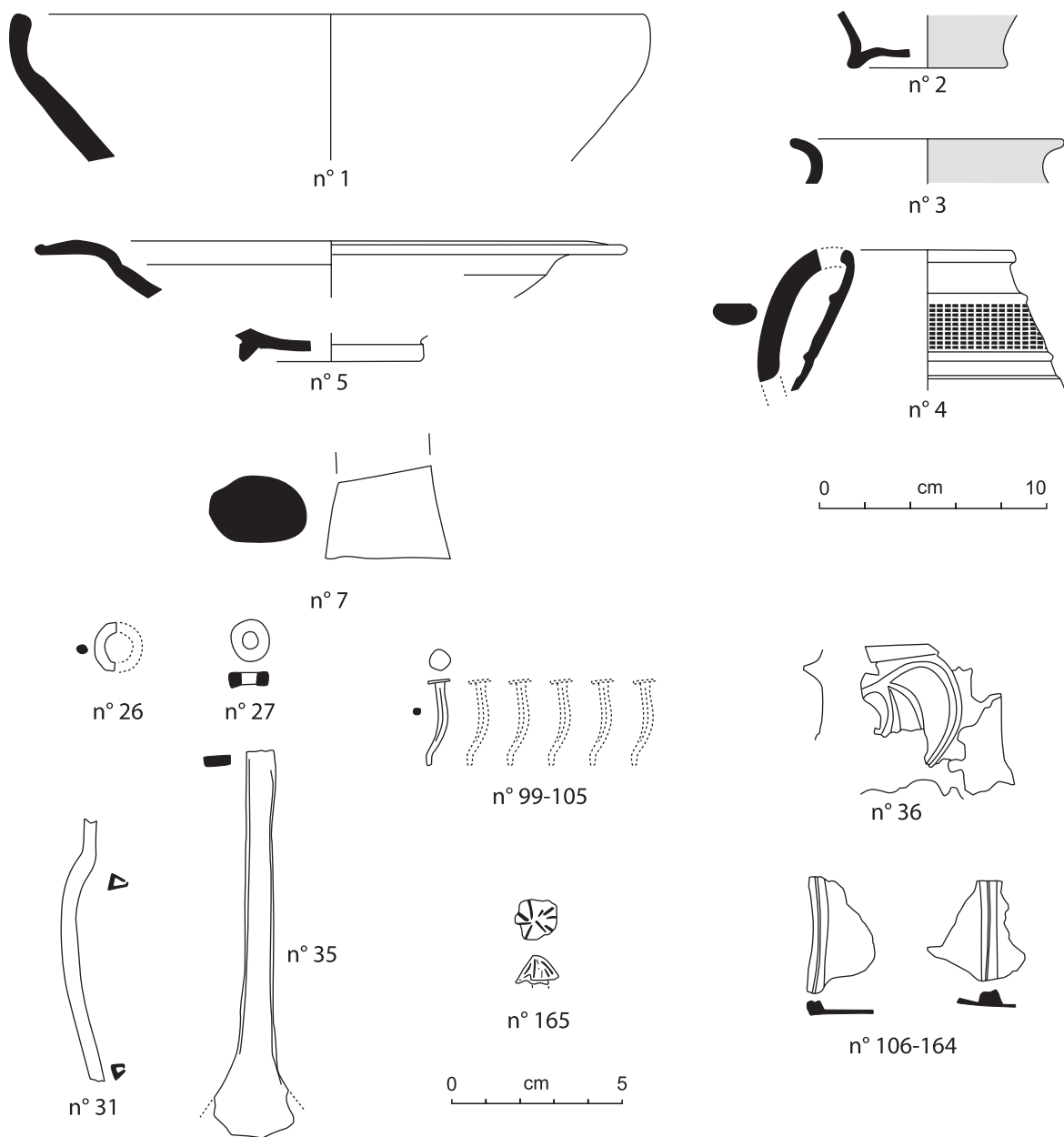
n° 5 : assiette imitant la forme campanienne Lamb. 6, en céramique fine tournée ; récipient complet à 10 %, fortement brûlé ; fonction : consommation des solides ; datation : étapes 8 ou 9, soit La Tène D1a et D1b.

n° 6 : assiette imitant la forme campanienne Lamb. 6 ou Lamb. 36, en céramique fine tournée ; récipient complet à 5 % (représenté par un fragment de carène), fortement brûlé ; fonction : consommation des solides ; datation : étapes 8 ou 9, soit La Tène D1a et D1b.

n° 7 : amphore républicaine uniquement représentée par des fragments de panse et une anse ; récipient complet 3 %

Fosse 87 masses osseuses	crâne	côtes	vertèbres	clavicule	scap.	patella	humérus	avant-bras	membre supérieur indéterminé	membre supérieur : total	main	fémur	jambe	membre inférieur indéterminé	membre inférieur : total	pied	extrémités	diaphyses indéterminées	total des os des membres	os coxaux	esquilles	total os humains	Faune
valeurs	1,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24,2	24,2	0	8,8	34,6	0
IP	4,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	69,9	69,9	0,0	25,4	100,0	
IP : Indices pondéraux																							

■ **tabl. 12** Données ostéologiques pour la structure 87.



■ **Planche 4** Mobilier provenant de la structure 87 – céramique grossière modelée : 1 ; céramique peinte : 2-3 ; céramique à pâte claire régionale : 4 ; céramique fine tournée : 5 ; amphore républicaine : 7 ; alliage cuivreux : 26, 31, 35-36, 99-105, 106-164, 165 ; os : 27 (céramique au 1/3, petit mobilier au 1/2 ; J. Dunkley, Y. Deberge, INRAP).

(d'après la masse présente), fortement et intégralement brûlé ; fonction : stockage du vin ; datation : étapes 8 à 10, soit La Tène D1a à D2a (d'après la section de l'anse).

Petit mobilier

157 fragments d'objets métalliques et une quantité innombrables gouttelettes de bronze ont été retrouvés dans la structure. Ils sont entièrement brûlés et très fragmentés, ce qui rend leur détermination typologique difficile.

Quincaillerie

Dix huit objets en fer sont attribués à cette catégorie. On identifie : trois agrafes triangulaires (pl. 4 n^{os} 8-10) et quinze petits clous de tapissier (pl. 4 n^{os} 11-25 ; pl. 9). Ces clous sont proches de ceux découverts dans la structure 91. Ils sont néanmoins d'un module légèrement plus long : 13 mm dans la fosse 91 contre 15 mm ici.

n^o 8-10 : agrafes en fer de petite dimension (en moyenne 2 cm de longueur), constituées d'une tôle de fer recourbée à ses extrémités ; fonction : fixer un revêtement.

n^{os} 11-25 : clous en fer de petite dimension (en moyenne 1,5 cm de longueur), constitués à partir d'une tôle de fer enroulée ; fonction : fixer un revêtement.

Parure

Les 2 éléments de parure se composent d'un fragment d'anneau en bronze (pl. 4 n^o 26) et d'une petite perle plate en os (pl. 4 n^o 27). Ces objets ont pu être portés sur un collier ou un bracelet.

n^o 26 : anneau en alliage cuivreux, de faible diamètre (1,4 cm) ; fonction : parure, costume ?

n^o 27 : anneau en os, de faible diamètre (1,4 cm) ; fonction : parure, costume ?

Armement

L'armement est représenté par trois tôles de fer (n^{os} 28-30), quatre fragments de gouttière en bronze (pl. 4 n^{os} 31-34) et une soie d'épée en fer (pl. 4 n^o 35). Les tôles de fer et les gouttières en bronze renvoient à un fourreau qui appartient vraisemblablement au type dit de « Ludwigshafen », type attribué à La Tène D1 (Lejars 1996). La soie d'épée, de section rectangulaire, est plus ubiquiste.

n^{os} 28 – 30 : tôles de fer fine ; fonction : armement.

n^{os} 31-34 : gouttières en alliage cuivreux ; fonction : armement.

n^o 35 : soie d'épée en fer, de section rectangulaire ; fonction : armement.

Éléments de char

130 éléments en bronze, en grande majorité fondus, sont attribuables au char. 63 fragments de tôle de bronze fine comportant pour certaines un décor repoussé ainsi que 6 clous, également en bronze, se rapportent à sa décoration (pl. 4 n^{os} 36-105 ; pl. 7 et 9). L'une de ces tôles est encore pourvue d'un des clous en alliage cuivreux évoqués plus haut. 59 fragments de tôle de bronze épaisse, pourvues de barres ou de nervures en relief, correspondent à des restes de frettes de moyeux (pl. 4 n^{os} 106-164 ; pl. 8) comparables à celles connues, par exemple, sur le site de Verna (Perrin, Schönfelder 2003). Elles comportent, en plus des nervures présentent sur leur bord, d'une nervure centrale. La largeur de ces frettes est supérieure à 5 cm,

probablement de 7 cm si l'on juge que la nervure centrale occupe une position médiane. Les trois nervures comportent un sillon sur leur sommet qui, si l'on se base sur les analyses conduites sur celles de Verna (*ibid.* 89), ont pu recevoir une décoration à base d'émail. Pour finir, deux petits clous ou rivets en bronze à tête bombée, striée et décorée à l'émail proviennent de la structure (pl. 4 n^{os} 165-166). Ces objets renvoient à la décoration de la caisse du char ou du joug.

n^{os} 36-98 : tôles de bronze fine, certaines comportent un décor repoussé ; fonction : ornementation de caisse de char ?

n^{os} 99-105 : clous en alliage cuivreux, de section carré et tête plate ; fonction : ornementation de caisse de char ?

n^{os} 106-164 : tôles épaisses en alliage cuivreux comportant une nervure centrale ; fonction : frettes de moyeux de char.

n^{os} 165-166 : clous ou rivets à tête bombée, striée et émaillée ; brûlés, l'émail a disparu ; fonction : ornementation de caisse de char.

Datation de l'ensemble

L'association entre vases fuselés peints, dont un exemplaire à encolure peu développée, imitations d'assiette Lamb. 6 et de cruche à col tronconique est caractéristique de l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne et attribuée, sur la base du mobilier métallique associé, à La Tène D1a (Mennessier-Jouannet, Deberge dir., à paraître). Cette étape est très largement documentée dans le bassin clermontois.

Le mobilier métallique ne contient pas d'élément typologiquement déterminant à l'exception toutefois des fragments de fourreau qui indiquent une datation à La Tène D1 (type Ludwigshafen). Les frettes de moyeux à trois nervures semblent plutôt caractéristiques de La Tène D1, si l'on s'appuie sur les comparaisons avancées pour la tombe de Verna (Perrin, Schönfelder 2003, 89).

Cet ensemble, contemporain de celui provenant de la structure 59B, peut être attribué à l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, qui correspond à La Tène D1a du système Gebhard/Miron, et que l'on propose de dater entre les années 140/130 et 110 av. J.-C.

Structure 88

Données archéologiques

La fosse, de forme circulaire se situe à l'extrémité orientale du groupe de six. De forme circulaire, avec un diamètre de 0,70 m, elle est conservée sur une profondeur de 0,12 m (fig. 2 et 3). Elle possède un fond globalement plat et des parois obliques. Son comblement, homogène et très charbonneux, livre des os et des éléments en métal brûlés, en suspension dans le sédiment.

Données ostéologiques (tabl. 13)

La masse osseuse humaine atteint 683,3 g et celle de la faune 37,8 g. La part des fragments indéterminés est de 20,5% et celle des esquilles de 2 mm de 7% (33,6% des fragments indéterminés).

Les os animaux et humains présentent globalement le même degré d'ustion.

Os humains

Les os sont gris à blancs-gris. La taille des fragments varie de 1 à 50 mm, avec une forte proportion de pièces de 15 à 25 mm de longueur. Leur surface s'avère craquelée et fendillée, sans déplacement, mais on observe des déformations caractérisées par des courbures et des rétractions du diamètre des os. L'aspect de l'os est le plus souvent vitrifié, non pulvérulent, la surface ne raye pas sous l'ongle. Ces caractéristiques témoignent d'une ustion sur os frais, à une température supérieure ou égale à 600° et au moins égale à 800° selon les références de Holck (1986).

La fusion de la tête des côtes et du listel des corps vertébraux est en cours d'achèvement (stade 2 de Iscan *et al.* 1984 et 1985), tandis que la crête iliaque, l'épiphyse distale des métatarsiens et des métacarpiens ne sont pas soudés. L'individu peut ainsi être classé dans la tranche d'âge 15-19 ans selon Birkner (1980).

Faune

Cette fosse est approximativement aussi riche en vestiges fauniques que la fosse 91 : 168 restes dont 138 indéterminés. Parmi ces derniers, nous constatons la présence de 12 vestiges d'oiseaux et de 14 débris animaux ou humains.

La seconde surprise de la faune de ces crémations est la présence inattendue de *Vulpes vulpes* (le Renard). Lui sont attribuables une portion de maxillaire gauche et un fragment de scapholunaire droit. Ces deux restes épars appartiennent à un individu adulte¹⁵ au moins.

Les 19 restes attribués au genre *Sus* représentent plus de la moitié des vestiges déterminés. Il s'agit de fragments calcinés, deux de crâne(s), un de mandibule, six de dents¹⁶, un de vertèbre lombaire (une cinquième ?), deux de côtes (une droite et une gauche), un de scapula gauche, deux d'ulnas (une droite et une gauche), deux de métapodes (dont un troisième métacarpien gauche), un de tibia droit et un de calcaneus, droit également. Tous ces vestiges, plutôt épars, appartiennent à deux individus au moins. À leur propos, nous constatons une disposition comparable à celle observée dans 59, à savoir la présence d'un très jeune sujet et d'un pré-adolescent. Il semblerait que ces os, du moins ceux des membres, aient été dépecés. Enfin, deux os d'extrémités de membres (le troisième métacarpien et le calcaneus) sont partiellement carbonisés.

L'unique reste représentant la sous-famille des Caprinés est une portion calcinée d'os temporal gauche. Cet os, attribuable à un très jeune sujet (agneau ou chevreau) semble avoir été dépecé (?).

Déjà rencontré dans la structure 91, le Cheval est ici représenté par une extrémité proximale de quatrième métatarsien droit. Ce fragment d'os calciné appartient, selon toute vraisemblance, à un sujet adulte.

Quatre vestiges sont attribuables à *Gallus gallus* (Poule domestique). Il s'agit de quatre portions d'os des membres,

Fosse 88 masses osseuses	crâne	côtes	vertèbres	clavicule	scap.	patella	humérus	avant-bras	membre supérieur indéterminé	membre supérieur : total	main	fémur	jambe	membre inférieur indéterminé	membre inférieur : total	pied	extrémités	diaphyses indéterminées	total des os des membres	os coxaux	esquilles	total os humains	Faune
valeurs	19,8	57,5	87,9	4	5,8	1,6	21,6	0	0	26,7	5,1	65,1	47,7	8,3	130	7,3	2,6	191,8	342,2	17	140,2	683,3	37,8
IP	2,9	8,4	12,9	0,6	0,8	0,2	3,2	0,0	0,0	3,9	0,7	9,5	7,0	1,2	19,0	1,1	0,4	28,1	53,2	2,5	20,5	100,0	

IP : Indices pondéraux

■ tabl. 13 Données ostéologiques pour la structure 88.

celles d'un humérus et d'un radius droits, d'un fémur gauche et une première phalange inférieure. Ces quatre restes appartiennent à un sujet adulte, dont nous ignorons s'il s'agit d'un coq ou d'une poule. Le fragment de fémur est un des rares exemples d'os carbonisés.

Enfin, c'est dans cette structure qu'ont été trouvés les trois restes calcinés d'une probable seconde forme aviaire. Il s'agit de fragments d'os longs des membres supérieurs et inférieurs. Ces trois os pourraient appartenir à un oiseau adulte au moins, d'une taille, semble-t-il, comparable à celle d'une oie. Cependant, il ne semble pas s'agir d'*Anser anser* (l'Oie cendrée).

Petit mobilier

Quincaillerie

Cette catégorie de mobilier est représentée par 3 clous de tapissier de mêmes dimensions que ceux issus de la structure 87 (pl. 9).

Armement

Quelques fines tôles de fer peuvent correspondre à des éléments de fourreau d'épée.

Éléments de char

Un fragment de tôle de bronze épaisse se rapporte à un morceau de frette de moyeu.

Datation

Cette petite structure conserve plus d'ossements triés que de mobilier, ce dernier étant en outre uniquement représenté par des éléments métalliques. Les similitudes entre les petits clous de tapisserie présents dans cette structure et ceux provenant de la structure 87 nous incitent à envisager une origine commune du mobilier de ces deux fosses et la même datation (étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, soit La Tène D1a).

Structure 59

Considérée comme isolée et mal identifiée au moment de sa découverte, dans l'un des rares espaces ouverts avant l'abattage des arbres, cette structure a été traitée rapidement au moment de l'intervention.

Méthode de fouille

La fosse résulte de deux creusements successifs (A et B) qui se joutent (fig. 2 et 3). La partie nord de l'ensemble, découverte dans un sondage, a été vidée à la pelle mécanique et seule la céramique a été ramassée. Son plan s'avère incomplet et le mobilier est mélangé. Dans la partie sud, seuls des échantillons de sédiment furent prélevés dans les couches us 3, 4a et 4b ; on ne dispose donc pas de l'intégralité du dépôt. Les fonds de vases isolés au prélèvement n'ont pas été portés sur le plan ni sur la coupe.

Description

Au moment du dégagement de cette structure, n'a été identifié qu'un seul creusement de forme irrégulière, avec plusieurs niveaux de comblement numérotés 59.2, 59.3, 59.4a, 59.4b, 59.10, 59.X et 59.Y. Les couches 59.2 et 59.10 correspondent à des perturbations dues aux racines.

Le réexamen du relevé de coupe à partir des clichés et des plans révèle en réalité la présence de deux fosses distinctes, creusées successivement, ce que confirme l'examen du mobilier.

La plus ancienne se rapporte à l'unité 59.4a dont les limites sont incertaines. Il s'agit d'une couche charbonneuse, comportant du mobilier et des os brûlés en suspension dans le sédiment et quatre blocs de granite inclinés vers le fond. Ces derniers paraissent délimiter les contours de la structure.

Cette fosse est recoupée par un creusement comblé par une couche charbonneuse de même composition (US 4b) que la précédente, surmontée d'une couche brune mélanisée par des charbons diffus (US 3). Les données observables et extrapolables de cette seconde structure permettent de restituer une fosse globalement circulaire, d'une profondeur de 0,60 m et d'une longueur nord-sud de 2 m sur une largeur est-ouest de 1,80 m environ.

Ces deux fosses sont distinguées de la manière suivante : 59A (US 4a) pour la plus ancienne et 59B (US 3 et 4b) pour la plus récente.

Données ostéologiques (tabl. 14)

La masse osseuse humaine recueillie atteint 228,6 g, celle de la faune 26,6 g. La part des fragments indéterminés est de 19,6% et celle des esquilles de 2 mm de 12% (61,2% des fragments indéterminés).

Dans la fosse 59A, les os humains atteignent 50,4 g et la faune 3,6 g. Dans la fosse 59B les os humains totalisent 178,2 g. et la faune 23 g.

Les os animaux et les humains présentent globalement le même degré d'ustion. La couleur des os passe du gris blanc au blanc. La taille modale des fragments est un peu inférieure à 10 mm, la variabilité étant comprise entre 1 et 20 mm.

Ossements humains

Pour certains, l'aspect est crayeux, la surface raye sous l'ongle, des rétractions et des fractures en lunules sont observées. D'autres ont un aspect vitrifié, non pulvérulent. Brûlés à l'état frais, les os ont été portés à une température d'environ 800 à 1000° (Holck 1986).

Dans la fosse 59B, la fusion de la tête d'une côte est en cours de réalisation (stade 2 de Iscan *et al.* 1984 et 1985), le corps du sphénoïde n'est pas soudé au basi-occipital, et l'extrémité d'un fragment d'os long d'origine anatomique indéterminée n'est pas épiphysée. Le décès de l'individu est donc survenu autour de 16-17 ans, soit dans la classe d'âge 15-19 ans (Birkner 1980). Pour ce qui concerne les fragments recueillis dans 59A, le stade de maturation ne peut être précisé (adolescent ou adulte), mais l'épaisseur de l'os cortical indique que ces restes ne sont pas ceux d'un enfant.

Faune

La fosse livre 135 restes fauniques, dont 16 ont été identifiés. Bien que les prélèvements effectués ne soient que partiels, on

constate que les vestiges se répartissent sur trois couches (US 3, 4a et 4b). La fosse 59A ne livre que 13 restes (US 4a) dont deux déterminés. Les couches de comblement de la fosse 59B (US 3 et 4b) livrent 5 et 127 restes, dont un et 13 déterminés. On recense trois formes animales : deux mammaliennes et une aviaire. Seule l'identité des deux premières est connue.

Quinze des seize restes identifiés sont attribuables au genre *Sus*. Exception faite d'un fragment d'os temporal (US 3) et de ceux d'une scapula et d'une patella (US 4a), tous ces restes proviennent du niveau 4b. Deux fragments crâniens (un temporal et un frontal), deux de mandibule(s), celui d'une dent jugale¹⁷, quatre de vertèbres (respectivement deux lombaires, une sacrée et une coccygienne), un de côte, un de scapula, un d'ulna, un de patella et un de talus gauches, auxquels s'ajoute une portion de calcaneus droit, attestent la présence de deux individus au moins. Il s'agit de sujets jeunes. En osant ces formules, il y aurait un « bébé » et un pré-adolescent¹⁸. Aucun de ces fragments calcinés ne porte la moindre trace probante de dépeçage.

Un fragment proximo-postérieur de la diaphyse d'un radio-ulnaire gauche constitue la première surprise de la faune de ces crémations. En effet, il est attribuable à *Equus caballus* (le Cheval). L'épaisseur relative de la diaphyse et la fusion réalisée du corps de l'ulna avec celui du radius permet de supposer qu'il s'agit d'un adulte. Ce fragment osseux calciné ne présente aucun stigmat de débitage.

Fosse 59 masses osseuses	crâne	côtes	vertèbres	clavicule	scap.	patella	humérus	avant-bras	membre supérieur indéterminé	membre supérieur : total	main	fémur	jambe	membre inférieur indéterminé	membre inférieur : total	pied	extrémités	diaphyses indéterminées	total des os des membres	os coxaux	esquilles	total os humains	Faune
59-3	0,1	0	0,3	0,1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4,8	4,8	0	0,9	6,2	1,6
59-4a	13,3	0,2	2,1	0	0,9	0	0	0	5	5,4	0,4	0	1,1	0	1,1	0	0	21,2	28,1	0	6,2	50,4	3,6
59-4b	7,6	4,1	7,9	0	0,8	0	8,2	2	0	11	0,8	0	0	11	12,6	1,6	1	89,2	116,2	0	37,8	172	21,4
TT	21	4,3	10,3	0,1	1,7	0	8,2	2	5	16,4	1,2	0	1,1	11	13,7	1,6	1	115,2	149,1	0	44,9	228,6	26,6
IP	9,2	1,9	4,5	0,0	0,7	0,0	3,6	0,9	2,2	7,2	0,5	0,0	0,5	4,8	6,0	0,7	0,4	50,4	65,2	0,0	19,6	100,0	
TT 59B (3+4b)	7,7	4,1	8,2	0,1	0,8	0,0	8,2	2,0	0,0	11,0	0,8	0,0	0,0	11,0	12,6	1,6	1,0	94,0	121,0	0,0	38,7	178,2	23,0
IP	4,3	2,3	4,6	0,1	0,4	0,0	4,6	1,1	0,0	6,2	0,4	0,0	0,0	6,2	7,1	0,9	0,6	52,7	67,9	0,0	21,7	100,0	
TT 59A (4a)	13,3	0,2	2,1	0	0,9	0	0	0	5	5,4	0,4	0	1,1	0	1,1	0	0	21,2	28,1	0	6,2	50,4	3,6
IP	26,4	0,4	4,2	0,0	1,8	0,0	0,0	0,0	9,9	10,7	0,8	0,0	2,2	0,0	2,2	0,0	0,0	42,1	55,8	0,0	12,3	100,0	

TT : Total - IP : Indices pondéraux

■ tabl. 14 Données ostéologiques pour la structure 88.

Six restes attestent la présence de l'avifaune. Une côte sternale et cinq portions de diaphyses appartiennent à un ou plusieurs oiseaux adultes, malheureusement indéterminés.

Mobilier attribué à la structure 59A

Données céramologiques

Le mobilier céramique associé à cette première structure provient essentiellement de la couche 59.4a. Les 112 fragments recueillis permettent d'identifier 10 individus différents (pl. 5). Ce mobilier est fragmenté et moyennement usé. Les tessons sont moyennement à intensément brûlés.

Les récipients sont représentés de façon très lacunaire, souvent pas un seul tesson (lacunes comprises entre 90 et 95 %), et seule l'une des formes basses peut se prévaloir d'un taux de représentation avoisinant les 50 %. Tous les récipients ont fait l'objet d'une exposition à un feu plus ou moins soutenu qui n'a entraîné un changement en profondeur de la couleur des tessons que pour les formes basses (couleur grise). L'une d'elles, celles qui est la plus complète, a fortement souffert de ce traitement avec une importante desquamation de surface. La couleur des tessons va du gris au rouge ce qui résulte d'une exposition à des ambiances réductrices ou oxydantes. Compte tenu du caractère très lacunaire des récipients, il n'est pas possible de réaliser d'observation sur la présence d'éventuelles traces de traitements volontaires. La jatte à bord rentrant à demi complète ne montre aucun stigmat particulier.

La répartition fonctionnelle des récipients s'apparente à celle relevée dans la structure 96 qui livre, par ailleurs, un mobilier typologiquement proche de celui de 59A. Une forme basse et un pot à cuire renvoient à la préparation et/ou présentation des aliments solides (pl. 5 n^{os} 9-10). La forme haute fuselée et le vase bi-tronconique (?) en céramique peinte appartiennent au domaine du service ou de la consommation de la boisson (pl. 5 n^{os} 1-2). Les deux gobelets en céramique peinte (pl. 5 n^{os} 3-4) et le gobelet à revêtement micacée (pl. 5 n^o 5) sont des vases à boire. Les deux jattes à bord rentrant (pl. 5 n^{os} 6 et 8) et l'imitation de Lamb. 27 (pl. 5 n^o 7) renvoient à la consommation des aliments solides ou semi-liquides.

n^o 1 : forme haute fuselée, à encolure étroite et haute, bord déversé, en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 2 : vase bi-tronconique à bord déversé, en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 5 % (2 tessons), moyennement brûlé ; fonction : service/consommation des liquides ; datation : étapes 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 3 : forme haute à ouverture large et bord arrondi en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé ; fonction : consommation des liquides (gobelet) ; datation : étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 4 : forme haute à ouverture large et bord arrondi en céramique fine tournée peinte (blanc) ; récipient complet à 10 % (5 tessons), fortement brûlé ; fonction : consommation des liquides (gobelet) ; datation : étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 5 : gobelet à pied creux haut et bord déversé, en céramique fine tournée enduite au micas ; récipient complet à 5 %, moyennement brûlé ; fonction : consommation des liquides (coupe) ; datation : étape 7, soit La Tène C2/D1.

n^o 6 : jatte à bord rentrant en céramique fine tournée ; récipient complet à 5 % (1 tesson), fortement brûlé ; fonction : consommation des solides ; datation : étapes 5 à 8, soit La Tène C1 à D1a.

n^o 7 : assiette imitant la forme campanienne Lamb. 27, en céramique fine tournée ; récipient complet à 5 % (1 tesson), fortement brûlé ; fonction : consommation des solides ; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 et D1a.

n^o 8 : jatte à bord rentrant en céramique fine tournée ; récipient complet à 50 %, intensément brûlé ; fonction : consommation des solides ; datation : étapes 6 à 8, soit La Tène C2 à D1a.

n^o 9 : forme basse non déterminée en céramique grossière modelée ; récipient complet à 10 % (que des fragments de panse) ; moyennement brûlé ; fonction : préparation/présentation des aliments ; datation : ?

n^o 10 : pot à cuire en céramique grossière modelée ; récipient complet à 10 % (que des fragments de panse) ; moyennement brûlé ; fonction : préparation/présentation des aliments ; datation : étapes 7 à 8, soit La Tène C2 à D1a.

Petit mobilier (pl. 5)

Quincaillerie

À cette catégorie de mobilier on attribue une tige en fer de fonction indéterminée et deux agrafes (pl. 5 n^{os} 12-13). De forme rectangulaire, ces agrafes sont différentes de celles issues des structures 91 et 87 (triangulaires).

n^{os} 12-13 : agrafes en fer de dimension moyenne (longueur supérieure à 2 cm), constituées d'une tige de fer recourbée à ses extrémités ; fonction : fixer un revêtement.

Armement

Deux fines tôles en fer et un fragment de gouttière, également en fer, peuvent correspondre à des éléments de fourreau d'épée (pl. 5 n^{os} 14-16).

n^{os} 14-15 : fines tôles de fer ; fonction : fourreau d'épée.

n^o 16 : gouttière de petite dimension en fer ; fonction : fourreau d'épée.

Parure

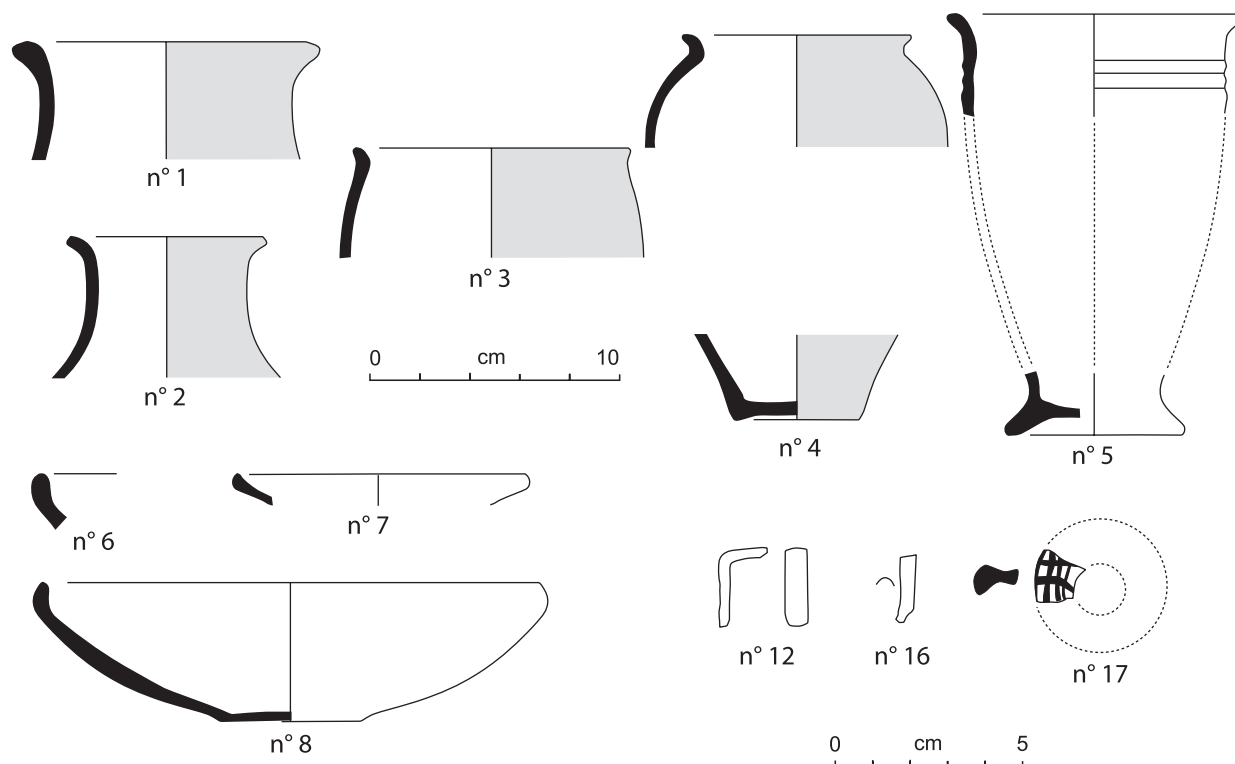
Deux fragments à moitié fondus de pâte de verre bleu comportant un décor blanc se rapportent à une perle torique (pl. 5 n^o 17). Ce type de perle est considéré comme étant typique de La Tène D (série VIIIE de Gebhard).

n^o 17 : perle torique en verre bleu à décors d'applications de verre opaque blanc ; fonction : parure.

Datation de l'ensemble

La céramique forme un lot homogène et cohérent qui est comparable, comme mentionné plus haut, à celui présent dans la structure 96. L'association entre jatte à bord rentrant au profil relativement peu évolué, imitation de la forme campanienne Lamb. 27, de vases fuselés peints à encolure haute, gobelets à col large et encolure peu développée, gobelet à bord déversé et pied creux est caractéristique de l'étape 7 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne (Mennessier-Jouannet, Deberge dir., à paraître). On la retrouve notamment dans les puits 1049, les fosses 964 et 893 du site de Gandaillat à Clermont-Ferrand. C'est notamment l'une de ces structures (la fosse 964) qui fournit le meilleur parallèle pour le gobelet à pied comportant une couverte micacée.

La perle torique indiquerait, si l'on suit les propositions de datations généralement retenues pour les objets de ce type, une datation à La Tène D (Gebhard 1989, 178-179). Plusieurs découvertes régionales montrent néanmoins qu'elles sont présentes dès la fin de La Tène C2, parfois en association avec des fibules de schéma La Tène II (fosse 14902 du Pâtural –Deberge, Collis, Dunkley 2007 ; puits 1049 de Gandaillat ; puits 41 de La Grande Borne).



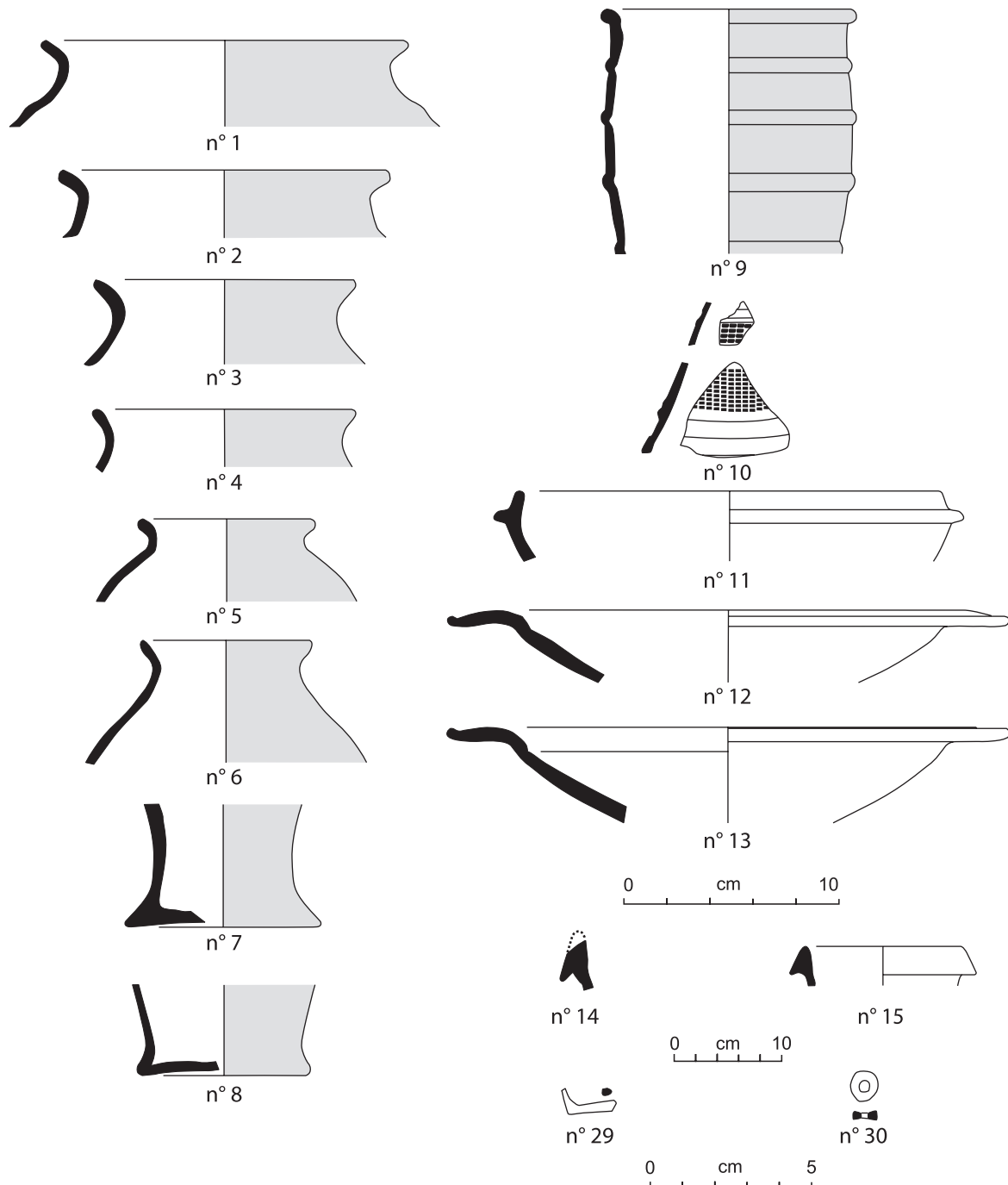
■ **Planche 5** Mobilier provenant de la structure 59A – céramique peinte : 1-4 ; céramique fine tournée à enduit micacé : 5 ; céramique fine tournée : 6-8 ; fer : 12, 16 ; verre : 17 27 (céramique au 1/3, petit mobilier au 1/2 ; J. Dunkley, Y. Deberge, INRAP).

Compte tenu de ses caractéristiques, on attribue cet ensemble à l'étape 7 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, qui correspond à La Tène C2/D1a du système Gebhard/Miron, et que l'on propose de dater entre les années 160 et 140/130 av. J.-C.

Mobilier attribué à la structure 59B

Données céramologiques

La fosse 59B livre 280 restes provenant de 15 récipients différents dont deux amphores vinaires (pl. 6). Ce mobilier est fragmenté, assez peu utilisé et moyennement brûlé. Trois récipients présents dans cette structure ont également des tessons dans la structure 87 (une amphore, un pichet et une assiette).



■ **Planche 6** Mobilier provenant de la structure 59B – céramique peinte : 1-9 ; céramique à pâte claire régionale : 10 ; céramique fine tournée : 11-13 ; amphore : 14-15 ; fer : 29 ; os : 30 (amphore 1/6, céramique au 1/3, petit mobilier au 1/2 ; 27 (céramique au 1/3, petit mobilier au 1/2 ; J. Dunkley, Y. Deberge, INRAP).

Les récipients sont représentés de façon très fragmentaire, souvent pas un seul tesson. Le vase le mieux représenté est lacunaire à hauteur de près de 80 %. Tous les récipients ont fait l'objet d'une exposition à un feu moyennement soutenue qui a entraîné un changement en profondeur de la couleur des tessons (du gris à l'orange). Les tessons d'amphore présentent une teinte rose violacée qui témoigne d'une exposition à un feu soutenu. Compte tenu du caractère très lacunaire des récipients, il n'est pas possible de faire d'observations sur la présence d'éventuelles traces de traitements particuliers.

La répartition fonctionnelle des récipients est comparable à celles relevées dans les structures 87 et 91 qui présentent, par ailleurs, des récipients de typologie voisine. Les vases fuselés peints (pl. 6 n^{os} 1-8) renvoient au service et/ou la consommation des boissons. Le pichet (pl. 6 n^o 10) a un usage plus restrictif (service des liquides) de même que le gobelet (pl. 6 n^o 9; boire). Le bol (pl. 6 n^o 11) a probablement eu pour fonction la consommation des liquides. Les deux assiettes à marli (pl. 6 n^{os} 12-13) renvoient à consommation des aliments solides. Les amphores (pl. 6 n^{os} 14-15) indiquent clairement la présence de vin.

n^o 1 : vase fuselé à encolure peu développée, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (3 tessons), moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

n^o 2 : vase fuselé à encolure peu développée, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

n^o 3 : vase fuselé à encolure peu développée, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

n^o 4 : vase fuselé à encolure peu développée, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

n^o 5 : vase fuselé à encolure peu développée, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

n^o 6 : vase fuselé à encolure peu développée, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (1 tesson),

moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

n^o 7 : vase fuselé à fond cintré, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étape 8, soit La Tène D1a.

n^o 8 : vase fuselé à fond peu cintré, en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 5 % (1 tesson), moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : étapes 7 ou 8, soit La Tène C2/D1 ou La Tène D1a.

n^o 9 : vase de forme tonnelet à panse ponctuée de baguette (gobelet), en céramique fine tournée peinte (blanc); récipient complet à 20 %, moyennement brûlé; fonction : service/consommation des liquides; datation : ?

n^o 10 : pichet à col tronconique à col décoré à la molette en céramique à pâte claire non calcaire (origine régionale); récipient complet à 5 % (seul des fragments du col sont présents), faiblement brûlé; fonction : service des liquides; datation : étapes 8 à 10, soit La Tène D1a à D2a.

n^o 11 : bol imitant la forme campanienne Lamb. 31/33, pourvu d'une baguette, en céramique fine tournée; récipient complet à 5 %, moyennement brûlé; fonction : consommation des liquides; datation : étapes 8 ou 9, soit La Tène D1a ou D1b.

n^o 12 : assiette imitant la forme campanienne Lamb. 6, en céramique fine tournée; récipient complet à 5 %, moyennement brûlé; fonction : consommation des solides; datation : étapes 8 ou 9, soit La Tène D1a et D1b.

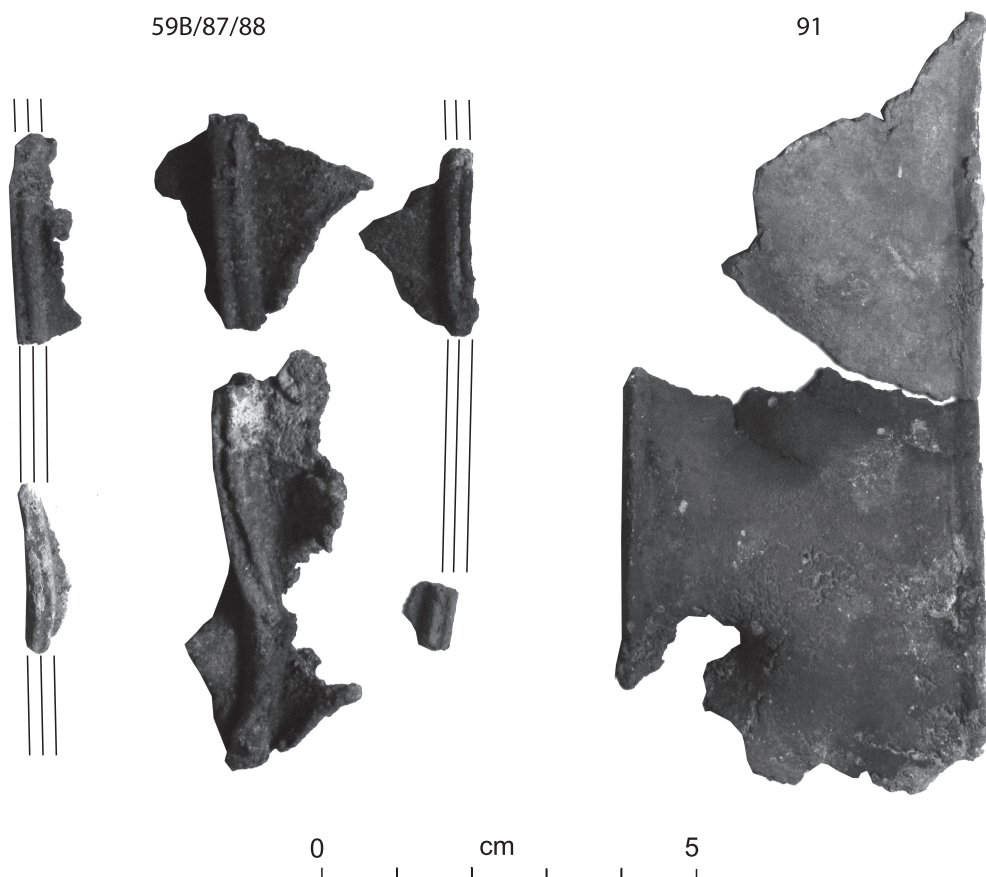
n^o 13 : assiette imitant la forme campanienne Lamb. 6, en céramique fine tournée; récipient complet à 5 %, moyennement brûlé; fonction : consommation des solides; datation : étapes 8 ou 9, soit La Tène D1a et D1b.

n^o 14 : amphore républicaine représentée par des fragments de panse, de lèvre et une anse; lèvre incomplète de classe 2 ou 2/3 (hauteur comprise entre : 38 et 45 mm; largeur : 26 mm; inclinaison : 74°) permettant d'identifier, sans plus de détail, une Dressel 1a; récipient complet à 15 % (d'après la masse présente), intégralement brûlé; fonction : stockage du vin; datation : étape 8 ou 9, soit La Tène D1a ou D1b.

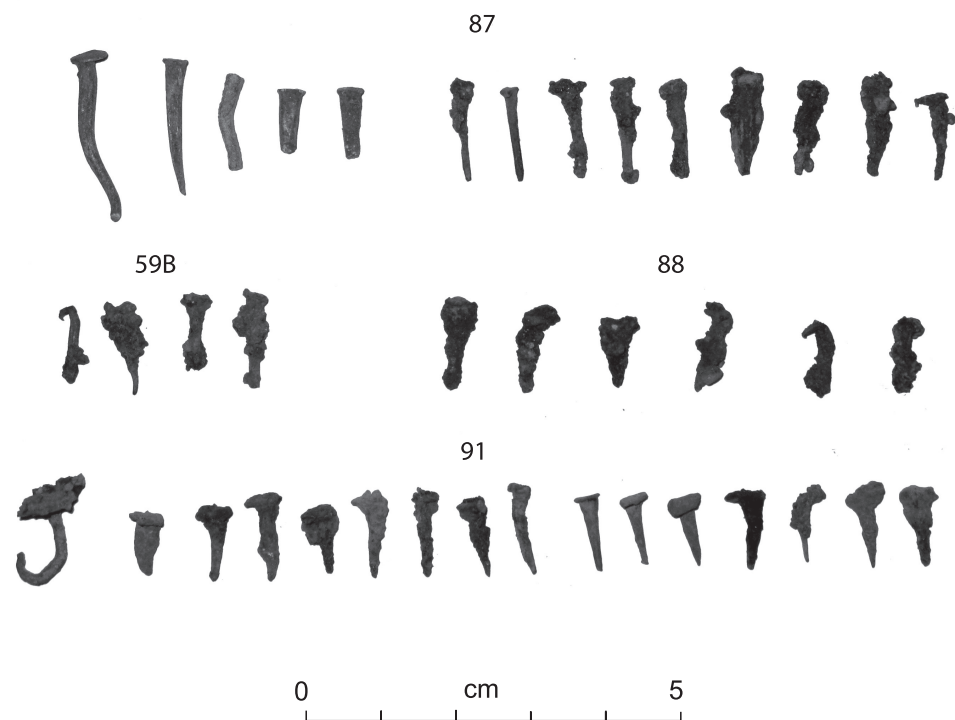
n^o 15 : amphore républicaine représentée par des fragments de panse et de lèvre; lèvre de classe 1 (hauteur : 26 mm; largeur : 22 mm; inclinaison : 65°) permettant d'identifier une gréco-italique ou une Dressel 1a précoce; récipient complet



■ **Planche 7** Tôle décorative en alliage cuivreux provenant de la structure 87 (éch. 1/1 ; Y. Deberge, INRAP).



■ **Planche 8** Frettes de moyeux en alliage cuivreux provenant des structures 87 et 91 (éch. 1/1 ; Y. Deberge, INRAP).



■ **Planche 9** . Clous «de tapissier» en alliage cuivreux (en haut à gauche) et en fer (les autres) provenant des structures 87, 59B, 88 et 91 (éch. 1/1 ; Y. Deberge, INRAP).

à 10% (d'après la masse présente), intégralement brûlé; fonction: stockage du vin; datation: étape 8, soit La Tène D1a.

Petit mobilier

Quincaillerie

Parure et accessoire vestimentaire

À cette catégorie appartient un porte-ardillon fragmentaire provenant d'une fibule en fer de type non déterminé (pl. 6 n° 29) ainsi qu'une perle en os comparable à celle retrouvée dans la structure 87 (pl. 6 n° 30).

n° 29: porte-ardillon de fibule en fer de type non déterminable; fonction: costume.

n° 30: anneau en os, de faible diamètre (1 cm); fonction: parure, costume?

Éléments de char

Deux fragments de tôle de bronze épaisses, des fragments de frettes de moyeux, et trois fragments de tôle de bronze fine à décor repoussé sont présents dans cette structure (pl. 7 et 8). Ils sont probablement issus d'un même char, dont les éléments ont été dispersés dans les structures 87 et 88.

Datation

Comme dans la structure 87, l'association entre vases fuselés peints, tous à encolure peu développée, imitations d'assiettes Lamb. 6, imitation de bol Lamb. 31/33 et cruche à col tronconique est caractéristique de l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne.

Les deux lèvres amphores fournissent également des indications significatives. Toutes deux caractérisées par des hauteurs et inclinaisons modérées, elles appartiennent aux classes 1 et 2 ou 2/3 ce qui renvoie aux types couramment rencontrés dans les ensembles régionaux appartenant à l'étape 8. Les amphores de classe 1 sont essentiellement présentes dans les ensembles des étapes 7 et 8. Elles sont très marginalement représentées à partir de l'étape 9 (La Tène D1b).

Cet ensemble, contemporain de celui provenant de la structure 87, peut donc être attribué à l'étape 8 de la périodisation établie pour le second âge du Fer en Auvergne, qui correspond à La Tène D1a du système Gebhard/Miron, et que l'on propose de dater entre les années 140/130 et 110 av. J.-C. (Mennessier-Jouannet, Deberge dir., à paraître).

Annexes

Annexe 1

Inventaire des tombes à char de La Tène D1 et La Tène D2 en Gaule publiées (d'après Schönfelder 2002, fig. 187 et 190, 367-396; Metzler 2002, fig. 1 et 2):

Chars complets :

- 1 : Armentières-sur-Ourcq (Aisne) – La Tène D1
- 2 : Belbeuf « Inglemare » (Seine-Maritime) – La Tène D
- 3 : Boé « Bordeneuve-de-Bory » (Lot-et-Garonne) – La Tène D2b
- 4 : Hannogue-Saint-Rémy « Le Grand Chemin » (Ardennes) – La Tène D1b
- 6 : La Mailleraye-sur-Seine « Forêt de Brotonne » (Seine-Maritime) – La Tène C2/D1
- 7 : Marcilly-sur-Eure « La Croix du Breuil » (Eure) – La Tène C2/D1
- 8 : Soissons (Aisne) – La Tène D
- 9 : Saint-Léger-sous-Beuvray « Mont-Beuvray/Col de la Croix du Rebut » (Saône-et-Loire) – La Tène D2b
- 10 : Verna (Isère) – La Tène D1b
- 11 : Ciringhelli (Province de Vérone) – La Tène D1
- 12 : Mayen « Amtsgerich », Tombe 36 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2
- 13 : Wollendorf « Mittelbüng », Tombe 2 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1
- 14 : Heimbach-Weis « Auf dem Sand », Tombe 2 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2a
- 15 : Urmitz (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1b
- 16 : Neider-Olm « Hochgewann » (Rhénanie-Palatinat) – La Tène C2/D1
- 17 : Rüsselsheim (Hesse) – La Tène D1
- 19 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 13 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2a
- 20 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 14 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2a
- 21 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 23 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2a
- 22 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 50 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2b
- 23 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 84 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1b
- 24 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 85 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D

Pars pro toto :

- 5 : Pomacles « Moutève » (Marne) – La Tène D – bridon ou mors de bride
- 18 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 10 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2a – pièce de joug
- 25 : Estinnes (Hainaut) – La Tène C2/D1 – pièce de joug, aiguillon
- 26 : Bechtheim (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1 – tige à œillet, anneau passe-guide
- 27 : Hahnheim (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D – bridon ou mors de bridon
- 28 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », tombe 82 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2a – pièce de joug
- 29 : Kollig, Tombe 2 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D – pièce de joug
- 30 : Kollig, Tombe 6 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2b – bridon ou mors de bridon, phalère
- 31 : Steinheim am Main « Spielmannsche Sandgrube, Tombe 16 (Hesse) – La Tène D1 – pièce de joug, anneau passe-guide
- 32 : Bonnert (Luxembourg) – La Tène D2? – anneau passe-guide
- 33 : Clemency (Luxembourg) – La Tène D2a – anneau passe-guide
- 34 : Biewer, tombe 65 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1 – tige à œillet
- 35 : Ballern-Rippligen, Tombe 1 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D2? – anneau passe-guide
- 36 : Hoppstädten-Weiersbach « Heidenbiegel », Tombe 10 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1 – tige à œillet
- 37 : Wederath, Tombe 1615 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1 – anneaux passe-guide
- 38 : Wederath, Tombe 1726 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1 – tiges à œillet, applique de décoration
- 39 : Mayen, Tombe 36 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène D1 – tiges à œillet
- 40 : Wallertheim, Tombe 30-31 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène C2/D1 – frettes de moyeu, anneaux passe-guide
- 41 : Ingleheim (Rhénanie-Palatinat) – La Tène C2/D1 – tige à œillet
- 42 : Ulversheim, Tombes 1 et 2 (Rhénanie-Palatinat) – La Tène C2/D1 – tiges à œillet et éléments de suspension
- 43 : Bad Nauheim, Tombe 54 (Hesse) – La Tène D1 – tige à œillet
- 44 : Saint-Laurent-La-Conche « Bel-Air » (Loire) – La Tène D1b – char

45-46 : Pulvérières « La Cime des Bruyères », tombes B59B/B87/ B88 et B91 (Puy-de-Dôme) – La Tène D1a

Annexes

Annexe 2

Inventaire des tombes à amphore de La Tène D1 à la période augustéenne en Gaule (d'après Riquier 2004, 77 augmenté et corrigé à l'aide de: Metzler *et al.* 1991; Dussot, Lintz, Vuailat 1992; Ferdière et Villard 1993; Guichard, Orengo, Loughton 1999; Poux 1999; Baray 2002: 129; Metzler 2002, fig. 8; Olivier, Schönfelder 2002; Perrin, Schönfelder 2003; Pétorin, Soyer 2003; Jacques 2007; Bel *et al.* 2008, 314, 333, 472-476; Robert *et al.* 2008)

Midi

- 1: Les Baux de Provence «La Catalane», Tombe 27 (Bouches-du-Rhône) – 1 amphore – 70 à 30 av. J.-C.
- 2: Mouriès «Servanes 4» (Bouches-du-Rhône) – 1 amphore – 100 à 75 av. J.-C.
- 3: Mouriès «Servanes 3», Tombe 3-4 (Bouches-du-Rhône) – 1 amphore – 40 à 30 av. J.-C.
- 4: Saint-Rémy-de-Provence, Tombe 3 (Bouches-du-Rhône) – 1 amphore – 110 à 50 av. J.-C.
- 5: Saint-Rémy-de-Provence, Tombe 5 (Bouches-du-Rhône) – 1 amphore – 100 à 50 av. J.-C.
- 6: Saint-Rémy-de-Provence, Tombe 6 (Bouches-du-Rhône) – 1 amphore – 100 à 50 av. J.-C.
- 7: Saint-Rémy-de-Provence, Tombe 10 (Bouches-du-Rhône) – 1 amphore – 100 à 50 av. J.-C.
- 8: Beaucaire «Les Colombes», Tombe 1 (Gard) – 1 amphore – 120 à 80 av. J.-C.
- 9: Beaucaire «Les Marronniers», Tombe 17 (Gard) – 2 amphores – 100 à 75 av. J.-C.
- 10: Beaucaire «Les Marronniers», Tombe 12 (Gard) – 1 amphore – 100 à 30 av. J.-C.
- 11: Beaucaire «Les Marronniers», Tombe 19 (Gard) – 2 amphores – 75 à 50 av. J.-C.
- 12: Beaucaire «Les Marronniers», Tombe 2 (Gard) – 2 amphores – 50 à 1 av. J.-C.
- 13: Beaucaire «Mas de Jallon» (Gard) – 2 amphores – 100 à 75 av. J.-C.
- 14: Beaucaire «Le Sizen», 1890 (Gard) – présence d'amphore – La Tène D2
- 15: Nages-et-Solorgues (Gard) – 1 amphore – La Tène D2
- 16: Nîmes «Alphonse de Seyne» (Gard) – 1 amphore – 150 à 125 av. J.-C.
- 17: Nîmes «Les Fontilles 1-2» (Gard) – présence d'amphore – 125 à 100 av. J.-C.
- 18: Nîmes «Kinépolis», SP 6022 (Gard) – 1 amphore – 125 à 75 av. J.-C.
- 19: Nîmes «Les Vignolles», SP 3322 (Gard) – 1 amphore – 100 à 75 av. J.-C.
- 20: Nîmes «Mas des Abeilles», SP 290 (Gard) – 1 amphore – 100 à 75 av. J.-C.
- 21: Nîmes «Les Carmes», SP 3381 (Gard) – 1 amphore – 100 à 75 av. J.-C.
- 22: Nîmes «Viol-du-Plan», St. 1 (Gard) – 1 amphore – 100 à 50 av. J.-C.
- 23: Saint-Siffret «Grand Camp» (Gard) – présence d'amphore – 125 à 50 av. J.-C.
- 24: Sauveterre «Le Change» (Gard) – présence d'amphore – 75 à 50 av. J.-C.
- 25: Lattes «La Céreirède», SP 4002 (Hérault) – présence d'amphore – 125 à 75 av. J.-C.

Gaule du Centre

- 26: Verna (Isère) – présence d'amphore – La Tène D1b
- 27: Berry-Bouy «Fontillet» (Cher) – 10 amphores – Augustéen
- 28: Tesson (Charentes-Maritime) – 15 amphores ou plus – La Tène D1b

- 29: Saint-Augustin «Boiroux» (Corrèze) – 3 amphores – La Tène D2b
- 30: Kerangoarec (Finistère) – 1 amphore ou plus – La Tène D1a
- 31: Levroux (Indre) – 1 amphore – La Tène D2
- 32: Palluau-sur-Indre (Indre) – 1 amphore – La Tène D2
- 33: Chatillon-sur-Indre «Le Moulin de la Grange» (Indre) – 7 amphores – 70 à 30 av. J.-C.
- 34: Fléré-la-Rivière «La Bataillerie» (Indre) – 13 amphores – Augustéen
- 35: Esvres-sur-Indre, Tombe 135 (Indre-et-Loire) – 1 amphore – La Tène D2
- 36: Esvres-sur-Indre, Tombe 165 (Indre-et-Loire) – 1 amphore – Augustéen
- 37: Esvres-sur-Indre, Tombe 140 (Indre-et-Loire) – 1 amphore – Augustéen
- 38: Esvres-sur-Indre, Tombe 139 (Indre-et-Loire) – 1 amphore – Augustéen
- 39: Huismes (Indre-et-Loire) – 4 amphores ou plus – Augustéen
- 40: Saint-Laurent-La-Conche «Bel-Air» (Loire) – La Tène D1b – char
- 41: Ménestreau-en-Villette «Le Cyran» (Loiret) – 1 amphore – La Tène D2b
- 42: Boé (Lot-et-Garonne) – 81 amphores – La Tène D2b
- 43: Quiberon-Kerné (Morbihan) – 2 amphores – La Tène D1a
- 44: Lannec (Morbihan) – 4 amphores – La Tène D1a
- 45: Pulvérières, «La Cime des Bruyères», Tombe B59B/B87/B88 (Puy-de-Dôme) – 2 amphores – La Tène D1a
- 46: Pulvérières, «La Cime des Bruyères», Tombe B91 (Puy-de-Dôme) – 1 amphore – La Tène D1a
- 47: Malintrat «Chaniat», ensemble 5516 (Puy-de-Dôme) – 7 amphores – La Tène D2a
- 48: Malintrat «Chaniat», ensemble 2828/5889 (Puy-de-Dôme) – 12 amphores – La Tène D2b
- 49: Malintrat «Chaniat», ensemble 5903 (Puy-de-Dôme) – 3 amphores – Augustéen
- 50: Malintrat «Chaniat», ensemble 5902 (Puy-de-Dôme) – 3 amphores – Augustéen
- 51: Saint-Léger-sous-Beuvray, «Col de la Croix du Rebout» (Saône-et-Loire) – 6 amphores – La Tène D2
- 52: Saint-Martin-de-Fraigneau «Le Moulin de la Grange» (Vendée) – 6 amphores ou plus – La Tène D2 ou gallo-romain
- 53: Saint-Georges-Les-Baillargeaux (Vienne) – 1 amphore – La Tène D1b
- 54: Antran (Vienne) – 7 amphores – Augustéen

Gaule septentrionale

- 55: Maizy «Le Bois Gobert» (Aisne) – 3 amphores – La Tène D1a
- 56: Cuiiry-les-Chaudardes (Aisnes) – 1 amphore – La Tène D2

Annexes

- 57: Nomée (Aisnes) – 1 amphore – La Tène D2
 58: Presles-et-Boves (Aisne) – 2 amphores – La Tène D2b
 59: Vieux-lès-Asfeld « Les Longs Beaumonts », Tombe 3 (Ardennes) – 2 amphores ou plus – La Tène D1
 60: Château-Porcien, Tombe de 1908 (Ardennes) – 1 amphore – La Tène D
 61: Acy-Romance « La Noue Mauroy », Tombe 7 (Ardennes) – 1 amphore – La Tène D
 62: Hauviné « Feneux » (Ardennes) – 1 amphore ou plus – La Tène D
 63: Hauviné « Terme Badaux », Tombe 1 (Ardennes) – 1 amphore ou plus – La Tène D
 64: Hannogne-Saint-Rémy « Le Grand Chemin » (Ardennes) – 2 amphores – La Tène D2b
 65: Prunay, Tombe 53 (Champagne) – 1 amphore – Auguste
 66: Hallignicourt (Haute-Marne) – 1 amphore – La Tène D2
 67: Fère-Champenoise (Marne) – 5 amphores ou plus – La Tène D2b
 68: Paris « puits du Sénat » – 7 amphores ou plus – La Tène D2b
 69: Saint-Nicolas-lez-Arras, Tombe 2 (Pas-de-Calais) – 5 amphores – La Tène D2b?
 70: Saint-Nicolas-lez-Arras, Tombe 3 (Pas-de-Calais) – 4 amphores – Auguste
 71: Saint-Nicolas-lez-Arras, Tombe 4 (Pas-de-Calais) – 2 amphores – Auguste
 72: Domqueur (Somme) – 1 amphore – La Tène D2a
 73: Epiais-Rhus (Val-d'Oise) – 1 amphore – Auguste
 74: Bevaix (canton de Neuchâtel) – 4 amphores – La Tène D2b
 75: Sampont (Belgique) – 1 amphore – Auguste
 76: Clémency (Luxembourg) – 10 amphores ou plus – La Tène D2a
 77: Heffingen (Luxembourg) – 1 amphore – La Tène D2
 78: Goebange-Nospelt, Tombe D (Luxembourg) – 1 amphore – La Tène D2b
 79: Ettelbrück (Luxembourg) – 7 amphores? – La Tène D?
 80: Mompach (Luxembourg) – 1 amphore – La Tène D2b?
 81: Heffingen (Luxembourg) – 1 amphore – La Tène D2b?
 82: Ettelbrück (Luxembourg) – 1 amphore – La Tène D2b?
 83: Bonnert (Luxembourg) – 2 amphores – Auguste
 84: Livange (Luxembourg) – 6 amphores ou plus – Auguste
 85: Goebange-Nospelt, Tombe A (Luxembourg) – 1 amphore – Auguste
 86: Goebange-Nospelt, Tombe B (Luxembourg) – 4 amphores ou plus – Auguste
 87: Goebange-Nospelt, Tombe 14 (Luxembourg) – 1 amphore – Auguste
 88: Feulen, Tombe 80 (Luxembourg) – 2 amphores – Auguste
 89: Ettelbrück, Tombe 28 (Luxembourg) – 1 amphore – Auguste
 90: Steinheim (Hesse) – 1 amphore? – La Tène D
 91: Saarlouis-Roden (Hesse) – 1 amphore – La Tène D2b?
 92: Saarlouis-Roden (Hesse) – 1 amphore – La Tène D2b?
 93: Armsheim (Rhénanie-Palatinat) – 1 amphore – La Tène D1a
 94: Berglicht, Tombe de 1924 (Rhénanie-Palatinat) – 1 amphore – La Tène D2a
 95: Trèves-Olewig (Rhénanie-Palatinat) – 1 amphore – La Tène D2a
 96: Wederath, Tombe 25 (Rhénanie-Palatinat) – 1 amphore – La Tène D2
 97: Butzweiler (Rhénanie-Palatinat) – 1 amphore – La Tène D2b à Auguste
 98: Wincheringen (Rhénanie-Palatinat) – 1 amphore – Auguste
 99: Schwarzenbach (Sarre) – 1 amphore – La Tène D2
 100: Bierfeld « Sitzerath » (Sarre) – 1 amphore – La Tène D2b

Notes de commentaire

1. En modifiant la taille d'un reste osseux, ce phénomène a contribué à la difficulté de la détermination.
2. Ce propos doit être nuancé dans la mesure où deux restes ne sont que partiellement carbonisés. L'autre partie de ces fragments est calcinée.
3. Comme les os humains, certains, très durs, présentent un aspect vitrifié. La plupart de ces fragments osseux, cependant, ont une consistance plutôt crayeuse.
4. À Champ-Lamet, sur la commune de Pont-du-Château, les deux ceinturons militaires (La Tène ancienne) sont associés à des femmes ; à l'origine marqueur sexuel et insigne du pouvoir, le ceinturon semble avoir conservé le second rôle seulement (Blaizot, Milcent, 2003).
5. Concernant le port sexué des objets de parure, on constate pour fin du II^e s. av. J.-C., que les bracelets en alliage cuivreux sont plus fréquemment rencontrés dans les tombes de femme ou d'immatrice (Deberge, Orengo, 2007).
6. Des bûchers en fosse de forme circulaire sont ponctuellement relevés dans le monde romain, comme à La Favorite, à Lyon, ou à Krefeld-Gellep, dans la région de Mayence (Pirling 2002).
7. Les liaisons secondaires ont pu être établies sur le mobilier.
8. Exception faite d'un fragment de côte sternale, il s'agit uniquement de portions de diaphyses d'os longs.
9. Le rang de ces vertèbres n'est pas déterminé. De plus, elles appartiennent toutes à de jeunes sujets. De fait, nous ne pouvons pas exclure, qu'en réalité, il y en ait eu moins de huit. Seule la présence d'une vertèbre cervicale, d'une sacrée et de deux coccygiennes est assurée.
10. À noter parmi les restes de membres antérieurs, la présence de trois os carpiens (un *hamatum*, un *capitatum* et un semi-lunaire droits) susceptibles d'appartenir à un même poignet.
11. Le fragment d'os temporal lui serait attribuable.
12. Ce sujet appartiendrait à la même classe d'âge que celui présent dans la fosse B87.
13. Rappelons simplement ici qu'il y a pratiquement autant de restes d'oiseaux indéterminés.
14. Cela n'est pas à proprement parler une surprise dans la mesure où ces os compacts et de petites dimensions sont généralement bien conservés.
15. Le fragment de maxillaire est dépourvu de ses dents. Seules subsistent les alvéoles de la troisième, de la quatrième (ou carnassière) prémolaires et de la première molaire.
16. Parmi les fragments dentaires, ont été reconnus celui d'une incisive inférieure et celui d'une dent déciduale (D3 inférieure gauche).
17. Ce fragment de dent dont nous ne savons pas si elle est supérieure ou inférieure, semble être celui d'un bourgeon dentaire.
18. En d'autres termes, il est possible de situer approximativement l'âge du premier entre la naissance et une ou deux semaines, celui du second entre un et trois ou quatre mois.

Références bibliographiques

- Alfonso et al. 2001** : ALFONSO (G.), BEL (V.), JOUANNET (C.), LISFRANC (R.), RODET-BELARBI (I.), WITTMANN (A.), COMBES (P.), VERNET (G.) – *Gerzat (Puy-de-Dôme) Rochefort, Le hameau des Peupliers : Occupation rurale laténienne et gallo-romaine*, Rapport d'Opération Archéologique. Clermont-Ferrand, Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, 2001, vol. 1. 210 p., vol. 2. 182 fig.
- Alfonso 2007** : ALFONSO (G.) – Le site de Rochefort à Gerzat (Puy-de-Dôme). In : MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) éd. – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne, Actes du XXVII^e colloque de l'AFEAF, 29 mai-1^{er} juin 2003, Clermont-Ferrand*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographie d'Archéologie Méridionale, Hors série), 2007, p. 305-311.
- Baray 1998** : BARAY (L.) – Les cimetières à crémation de la base vallée de la Somme d'après les découvertes de l'autoroute A16 Nord. In : BRUNAU (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) – *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4 au 15 décembre 1997*. Revue Archéologique de Picardie, 1/2, 1998, p. 211-232.
- Baray 2002** : BARAY (L.) – Les tombes à crémation des cimetières de Saint-Sauveur, Bouchon et Vignacourt (Somme) : Contribution à la définition d'un modèle funéraire aristocratique en Gaule Belgique. In : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) dir. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table-ronde de l'UMR 5594 du CNRS, 10-11 juin 1999, Glux-en-Glenne. Glux-en-Glenne, édition du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), 2002, p. 119-138.
- Baray, Brun, Testart 2007** : BARAY (L.), BRUN (P.), TESTART (A.) dir. – *Pratiques funéraires et sociétés, nouvelles approches en archéologie et anthropologie sociale, Actes du colloque interdisciplinaire de Sens, 12-14 juin 2003*. Dijon, éd. de l'Université de Dijon, 2007.
- Barone 1980** : BARONE (R.) – *Anatomie comparée des mammifères domestiques : Ostéologie*. Paris, Vigot, 1980, 296 p., 401 pl.
- Barone 1980** : BARONE (R.) – *Anatomie comparée des mammifères domestiques : Arthrologie et Myologie*. Paris, Vigot, 1980, 984 p., 461 pl.
- Barone 1984** : BARONE (R.) – *Anatomie comparée des Mammifères domestiques (Splanchnologie II) : appareil uro-génital, fœtus et ses annexes, péri-toine et topographie abdominale*. Paris, Vigot, 1984, Tome 3, fasc. 2, 951 p.
- Baucheron, Caillat, Deberge 2005** : BAUCHERON (F.), CAILLAT (P.), DEBERGE (Y.) – *La Roche-Blanche / Orcet (Puy-de-Dôme), L'Enfer, Rapport final de fouille*. Clermont-Ferrand, Service Régional de l'Archéologie d'Auvergne, 2005, vol. 1. 205 p., vol. 2. 132 fig., 7 annexes.
- Beausoleil, Roger 2000** : BEAUSOLEIL (J.-M.), ROGER (J.) – Premières approches anthropologiques et sociologiques des nécropoles tumulaires du

- premier âge du Fer de la bordure occidentale du Massif central (Creuse, Haute-Vienne). In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. – *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer, Actes du XXI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Conques-Montrozier 8-11 mai 1997*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographie d'Archéologie Méridionale, 5), 2000, p. 141-154.
- Bel, Tranoy 1993** : BEL (V.), TRANOY (L.) – Note sur les *busta* dans le sud-est de la Gaule. In : STRUCK (M.), ed. – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Mayence, Institut für Vor-und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 1993, p. 95-110.
- Bel et al. 2008** : BEL (V.), BARBERAN (S.), CHARDENON (N.), FOREST (V.), RODET-BELARBI (I.), VIDAL (L.) – *Tombes et espaces funéraires de la fin de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine à Nîmes (Gard)*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographie d'Archéologie Méridionale, 24), 2008, 519 p.
- Birkner 1980** : BIRKNER (R.) – *L'image radiologique typique du squelette*. Paris, Moline, 1980, 564 p.
- Blaizot 2001** : BLAIZOT (F.) – Premières données sur le traitement des corps humains à la transition du Néolithique récent-final dans le Bas-Rhin : dimensions culturelles. *Gallia Préhistoire*, 43, 2001, p. 175-235.
- Blaizot, Lalai 2003** : BLAIZOT (F.), LALAI (X.) – Les ossements humains et animaux. In : PERRIN (F.), SCHÖNFELDER (M.) dir. – *La tombe à char de Verna (Isère), témoignage de l'aristocratie celte en territoire allobroge*. Lyon, ALPARA (coll. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 24), 2003, p. 36.
- Blaizot, Milcent 2003** : BLAIZOT (F.), MILCENT (P.-Y.) – *L'ensemble funéraire Bronze final et La Tène A de Champ-Lamet à Pont du Château (Puy de Dôme)*. Paris, Société Préhistorique Française (Travaux, 3), 2003, 164 p., 34 fig., 8 tabl., 47 pl.
- Blaizot, Tranoy 2003** : BLAIZOT (F.), TRANOY (L.) – La notion de sépulture au Haut-Empire : identification et interprétation des structures funéraires liées aux crémations. In : BARAY (L.) éd., *Archéologie des pratiques funéraires, approche critique, Actes de la table ronde de l'UMR 5594 du CNRS, 7-9 juin 2001*. Glux-en-Glenne, édition du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 9), 2003, p. 171-188.
- Blaizot 2009** : BLAIZOT (F.) dir. – *Pratiques et espaces funéraires dans le Centre et le sud-est de la Gaule durant l'Antiquité*. Paris, CNRS (Gallia, 66-1), 2009, 387 p.
- Brunaux 2002** : BRUNAU (J.-L.) – Les guerriers à la table des dieux : les fragments de Poseidonios dans les Deipnosophistes d'Athènes. Quelles manières de table pour les Gaulois ? In : MÉNIEL (P.), LAMBOT (B.) Éd. – *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, actes du XXI^e colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*. Reims, Société Archéologique Champenoise (coll. Mémoire de la Société archéologique champenoise, 16), 2002, p. 273-284.
- Charvilhat 1926** : CHARVILHAT (G.) – *La nécropole gauloise du second âge du Fer ou époque de La Tène de Sarliève (Puy-de-Dôme)*. Clermont-Ferrand, Vissouze, 1926.
- Courtois, Constantin 1994** : COURTOIS (L.), CONSTANTIN (C.) – Comportement des vases déposés sur le bûcher. In : LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.), MENIEL (P.) dir. – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) – II, Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques) 1986-1988-1989*. Reims, Société Archéologique Champenoise (coll. Mémoire de la société archéologique champenoise, 8, supplément au bulletin n° 2), 1994, p. 303-305.
- Deberge, Orenco 2007** : DEBERGE (Y.), ORENCO (L.) – Les mobiliers en contexte funéraire en Basse-Auvergne (du III^e au I^{er} s. avant notre ère) : nouvel état des connaissances. In : MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) éd. – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne, Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand 29 mai-1^{er} juin 2003*, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographie d'Archéologie Méridionale, Hors Série), 2007, p. 333-364.
- Deberge, Collis, Dunkley 2007** : DEBERGE (Y.), COLLIS (J.), DUNKLEY (J.) – *Le Pâtural à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) : un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne*. Lyon, ALPARA (coll. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 30), 2007, 340 p.
- Deberge et al. 2007** : DEBERGE (Y.), ORENCO (L.), LOUGHTON (M.), VERRIER (G.) – La culture matérielle de la Grande Limagne d'Auvergne du III^e au I^{er} s. av. J.-C. In : MENNESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) éd. – *L'Archéologie de l'âge du Fer en Auvergne, Actes du XXVII^e colloque international de l'AFEAF, Clermont-Ferrand 29 mai-1^{er} juin 2003*, Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographie d'Archéologie Méridionale, Hors Série), p. 167-204.
- Duday 1996** : DUDAY (H.) – Les incinérations et les sépultures bi-rituelles. In : PININGRE (J.-F.) dir. – *Nécropoles et société au premier âge du Fer : le tumulus de Courtesoult (Haute-Saône)*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 54), 1996, p. 124-127.
- Dussot, Lintz, Vuailat 1992** : DUSSOT (D.), LINTZ (G.), VUAILLAT (D.) – La sépulture gauloise de Boiroux, commune de Saint-Augustin (Corrèze). *Aquitania*, X, 1992, p. 5-30.
- Ferdière, Villard 1993** : FERDIÈRE (A.), VILLARD (A.) – *La tombe augustéenne de Fléré-la-Rivière (Indre) et les sépultures aristocratiques de la cité de Bituriges. Saint-Marcel* (coll. Revue Archéologique du Centre de la France, supp. 7), 1993, 316 p.
- Fitzpatrick 2007** : FITZPATRICK (A.-P.) – The Fire, the feast and the funeral, Late Iron mortuary practices in South-Eastern England. In : KRUTA (V.), LEMAN-DELERIVE (G.) éd. – *Feux des morts, foyers des vivants : les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine, actes du XXVI^e colloque de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, juin 2004*. Lille, Université Charles de Gaulle, (coll. Revue du Nord, hors-série 11), 2007, p. 123-142.
- Gebhard 1989** : GEBHARD (R.) – *Der Glasschmuck aus dem Oppidum von Manching*. Stuttgart, Franz Steiner Verlag (coll. Die Ausgrabungen in Manching, 11), 1989, 290 p., 73 fig.
- Gebhard 1991** : GEBHARD (R.) – *Die Fibeln aus dem Oppidum von Manching*. Stuttgart, Franz Steiner Verlag (coll. Die Ausgrabungen in Manching, 14), 1991, 224 p., 86 fig.
- Georges, Schönfelder 2007** : GEORGES (V.), SCHÖNFELDER (M.) – Un char, un bûcher : la tombe aristocratique ségusiave de La Tène finale. *Archéopages*, 19, 2007, p. 16-17.
- Ginoux 2007** : GINOUX (N.) – Les élites du Nord de la Gaule (IIe-I^{er} s. av. J.-C.),

- les tombes à ustensiles du feu de trois nécropoles de Gaule Belgique : Cizancourt « la Sole des Galets », Marcelvace « Le Chemin d'Ignaucourt », et Raillencourt-Sainte-Olle. In : KRUTA (V.), LEMAN-DELERIVE (G.) éd. – *Feux des morts, foyers des vivants : les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine, actes du XXVII^e colloque de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, juin 2004*. Lille, Université Charles de Gaulle, (coll. Revue du Nord, hors-série 11), 2007, p. 66-85.
- Graue 1974**: GRAUE (J.) – *Die Gräberfelder Von Ornavasso, Eine Studie zur Chronologie der späten Latène – un frühen Kaiserzeit*. Hamburg, Hamburger Beiträge zur Archäologie (Beiheft, 1), 1974, 272 p., 80 pl.
- Gruat 2000**: GRUAT (P.) – Pratiques et structures funéraires des tumulus du Bronze final IIIb et de l'âge du Fer des Causses Aveyronnais (IX^e-V^e siècles av. J.-C.). In : DEDET (B.), GRUAT (P.), MARCHAND (G.), PY (M.), SCHWALLER (M.) éd. – *Archéologie de la mort, archéologie de la tombe au premier âge du Fer, Actes du XXI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer, Conques-Montrozier 8-11 mai 1997*. Lattes, Association pour le Développement de l'Archéologie en Languedoc-Roussillon (coll. Monographie d'Archéologie Méridionale, 5), 2000, p. 65-81.
- Guichard 1997**: GUICHARD (V.) – Les amphores. In : LAVENDHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.) dir. – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 62), 1997, p. 133-141.
- Guichard 2000**: GUICHARD (V.) dir. – *Archéologie en grande Limagne d'Auvergne sur le tracé de l'autoroute A710*, DFS de fouille archéologique préventive (1995-1996). Clermont-Ferrand, Service Régional de l'Archéologie, 2000, 5 vols.
- Guichard, Loughton, Orenco 1999**: GUICHARD (V.), LOUGHTON (M.), ORENCO (L.) – Ensembles funéraires du I^{er} s. avant J.-C. à Chaniat, Malinrat (Puy-de-Dôme). In : COLLIS (J.), DEBERGE (Y.), GUICHARD (V.), IZAC-IMBERT (L.), LOUGHTON (M.), MENNESSIER-JOUANNET (C.), ORENCO (L.) – *Projet collectif de recherche sur les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne, Rapport annuel 1999*. Clermont-Ferrand, Service Régional de l'Archéologie, 1999, p. 113-148.
- Herrmann 1976**: HERRMANN (B.) – Neuere Ergebnisse zur Beurteilung menschlicher Brandknochen. *Zeitschrift für Rechtsmedizin*, 77, 1976, p. 191-200.
- Hinton 1986**: HINTON (P.) – An analysis of burial rites at Münsingen-Rain: an approach to the study of iron age society. In : DUVAL (A.), GOMEZ DE SOTO (J.) éd. – *Les âges du Fer en France non méditerranéenne, Actes du VIII^e colloque sur les âges du Fer*. Bordeaux, Fédération Aquitania (coll. Suppl. à Aquitania, 1), 1986, p. 351-368.
- Holck 1986**: HOLCK (P.) – *Cremated bones, a medical-anthropological study of an archaeological material on cremation burials*. Oslo, Anatomisk Institutt, Universitetet i Oslo (coll. Antropologiske Skrifter, 1), 1986, 332 p.
- Iscan, Loth, Wright 1984**: ISCAN (M.-Y.), LOTH (S.-R.), WRIGHT (R.-K.) – Age estimation from the rib by phase analysis: white males. *Journal of Forensic Science*, 29, 1984, p. 1094-1104.
- Iscan, Loth, Wright 1985**: ISCAN (M.-Y.), LOTH (S.-R.), WRIGHT (R.-K.) – Age estimation from the rib by phase analysis: white females. *Journal of Forensic Science*, 30, 1985, p. 853-863.
- Jacques 2007**: JACQUES (A.) – La nécropole aristocratique de Saint-Nicolas-lez-Arras. In : KRUTA (V.), LEMAN-DELERIVE (G.) éd. – *Feux des morts, foyers des vivants : les rites et symboles du feu dans les tombes de l'âge du Fer et de l'époque romaine, actes du XXVII^e colloque de HALMA-IPEL UMR CNRS 8164, juin 2004*. Lille, Université Charles de Gaulle, (coll. Revue du Nord, hors-série 11), 2007, p. 35-50.
- Krause 1991**: KRAUSE (E.-B.) – Brandgräber Typ Laufeld. Scheiterhaufenbestattungen der frühen Eisenzeit an Mittelrhein und Mosel. In : HAFFNER (A.), MIRON (A.) dir. – *Studien zue Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum, Actes du Symposium de Birkenfeld 1987*. Trier, Selbstverlag des Rheinischen Landesmuseums Trier (coll. Trierer Zeitschrift, 13), 1991, p. 33-52.
- Krogman 1978**: KROGMAN – *The Human skeleton in Forensic Medicine*. Springfield, Etats-Unis d'Amérique, Charles-Thomas, 1978, 337 p.
- Lambot 1994**: LAMBOT (B.) – Le bûcher expérimental d'Acy-Romance, 11-12 août 1989. In : LAMBOT (B.), FRIBOULET (M.), MENIEL (P.) dir. – *Le site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes). II. Les nécropoles dans leur contexte régional (Thugny-Trugny et tombes aristocratiques 1986-1988-1989)*. Reims, Société archéologique champenoise (coll. Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, 8), 1994, p. 250-261.
- Lambot 1998a**: LAMBOT (B.) – Les morts d'Acy-Romance (Ardennes) à La Tène finale, Pratiques funéraires, aspect religieux et hiérarchie sociale. In : LEMAN-DELERIVE (G.) dir. – *Les Celtes : Rites funéraires en Gaule du Nord entre le VI^e et le I^{er} siècle avant J.-C.* Namur, Études et Documents (coll. Fouilles, 4), 1998, p. 75-87.
- Lambot 1998b**: LAMBOT (B.) – Essai d'approche démographique du site de La Tène finale d'Acy-Romance (Ardennes). In : BRUNAUX (J.-L.), LEMAN-DELERIVE (G.), POMMEPUY (C.) dir. – *Les rites de la mort en Gaule du Nord à l'âge du Fer, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre, 4 au 15 décembre 1997*. Amiens, Revue Archéologique de Picardie, 1/2, 1998, p. 71-84.
- Lavendhomme, Guichard 1997**: LAVENDHOMME (M.-O.), GUICHARD (V.) dir. – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 62), 1997, 369 p.
- Lejars 1996**: LEJARS (T.) – L'armement des Celtes en Gaule du Nord à la fin de l'époque gauloise. In : LEJARS (T.) éd. – *La chronologie du second âge du Fer en Gaule du Nord, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), 21 et 22 octobre 1994*. Chalons-en-Champagne, Revue Archéologique de Picardie, 3/4, 1996, p. 79-104.
- Lepetz 1993**: LEPETZ (S.) – Les restes d'animaux dans les sépultures gallo-romaines. In : FERDIERE (A.) dir. – *Monde des Morts, Monde des Vivants en Gaule Rurale, Actes du colloque ARCHEA/AGER, 7-9 février 1992*. Tours, CNRS, (coll. Suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France, 6), 1993, p. 37-44.
- Lepetz 2001**: LEPETZ (S.) – L'interprétation des vestiges animaux dans les sépultures gallo-romaines. In : GEOFFROY (J.-F.), BARBE (H.) dir. – *Les nécropoles à incinérations en Gaule Belgique, synthèses régionales et méthodologie*. Lille, Université Charles-de-Gaulle, (hors série à la Revue du Nord, coll. Art et Archéologie, 8), 2001, p. 215-219.
- Loison, Collis, Guichard 1991**: LOISON (G.), COLLIS (J.), GUICHARD (V.) – Les pratiques funéraires en Auvergne à la fin du second âge du Fer : nouvelles données. *Revue Archéologique du Centre de la France*, 30, 1991, p. 97-111.
- Mackinley 1993**: MACKINLEY (J.) – Bone Fragment Size and Weights of Bone from Modern British Cremations and the Implications for the Pyre Technology and Ritual. *Journal of Archaeological Science*, 21, 1993, p. 339-342.

- Méniel 1995**: MENIEL (P.) – Les animaux dans les offrandes funéraires de sept nécropoles de la période romaine. In : BARATAY (E.) dir. – *Homme et animal dans l'Antiquité romaine, Actes du colloque de Nantes, mai-juin 1991*. Tours, Centre de recherche A. Piganiol (coll. *Caesarodunum*, hors-série), 1995, p. 145-162.
- Méniel 2002**: MENIEL (P.) – La chasse en Gaule, une activité aristocratique? In : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) éd. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table-ronde de l'UMR 5594 du CNRS, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne, édition du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), 2002, p. 223-230.
- Méniel, Metzler 2002**: MENIEL (P.), METZLER (J.) – Nature et circonstance du dépôt de viande dans les tombes de Lamadelaine (Luxembourg, I^{er} siècle av. J.-C.). In : MENIEL (P.), LAMBOT (B.) éd. – *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, avec du XXI^e colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*. Reims, Société Archéologique Champenoise (Mémoire de la Société Archéologique Champenoise, suppl n° 16), 2002, p. 337-344.
- Menessier-Jouannet et al. 2009**: MENESSIER-JOUANNET (C.), COMBES (P.), HUMBERT (L.), LOUGHTON (M.), PASQUIER (D.) – Contribution à l'étude de l'âge du Fer en Auvergne: L'habitat laténien du Bru à Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme). *Fines*, 14, 2009, p. 17-43.
- Menessier-Jouannet, Deberge à paraître**: MENESSIER-JOUANNET (C.), DEBERGE (Y.) dir. – *Les mobiliers du second âge du Fer en Auvergne*. Tours, FERACF (coll. suppl. à la Revue Archéologique du Centre de la France), à paraître, 2 vols.
- Metzler et al. 1991**: METZLER (J.), WARINGO (R.), BIS (R.), METZLER-ZENS (N.) – *Clémency et les tombes de l'aristocratie en Gaule Belgique*. Luxembourg, Musée National d'Histoire et d'Art (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, 1), 1991.
- Metzler 1996**: METZLER (J.) – La chronologie de la fin de l'Âge du Fer et du début de l'époque romaine en pays trévire. In : LEJARS (T.) éd. – *La chronologie du second Âge du Fer en Gaule du Nord, Actes de la table-ronde de Ribemont-sur-Ancre (Somme), les 21 et 22 octobre 1994*. Chalons-en-Champagne, Revue Archéologique de Picardie, 3/4, 1996, p. 153-163.
- Metzler 2002**: METZLER (J.) – Réflexions sur les sépultures aristocratiques en pays trévire. In : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) éd. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table-ronde de l'UMR 5594 du CNRS, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne, édition du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), 2002, p. 176-186.
- Metzler-Zens, Metzler, Méniel 1999**: METZLER-ZENS (N.), METZLER (J.), MENIEL (P.) – *Lamadelaine: une nécropole de l'oppidum du Titelberg*. Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art, 6), 1999, 472 p., 408 fig.
- Moliner et al. 2003**: MOLINER (M.), MELLINAND (P.), NAGGIAR (L.), RICHIER (A.), VILLEMEUR (I.) – *La nécropole de Sainte-Barbe à Marseille (II^e s. av. J.-C. - II^e siècles ap. J.-C.)*. Aix-en-Provence, Edisud (coll. Études Massaliètes, 8), 2003, 487 p.
- Morlet 1931**: MORLET (A.) – La nécropole celtique de Cournon et son bas-relief à survivances totémiques. *Revue Archéologique*, 1931, p. 1-12.
- Olivier, Schönfelder 2002**: OLIVIER (L.), SCHÖNFELDER (M.) – Preles-et-Boves « Derrière Saint-Audebert » (Ainse), Une tombe féminine à amphores de la période césarienne. In : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) éd. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table-ronde de l'UMR 5594 du CNRS, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne, édition du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), 2002, p. 77-86.
- Olive 1987**: OLIVE (C.) – *Premières observations sur les offrandes animales des nécropoles de Saint-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) et d'Avanches (Suisse)*, Rapports archéologiques préliminaires de la région Rhône-Alpes, n°4. Lyon, 1987, p. 97-98.
- Pernet, Carlevaro 2006**: PERNET (L.), CARLEVARO (E.) – *La Necropoli di Giubiasco, Les tombes de La Tène finale et d'époque romaine*. Zurich, Chronos (coll. *Archaeologica*, 4), 2006, 374 p., nbseuses planches.
- Perrin 2003**: PERRIN (F.) – La Noblesse de la fin de l'âge du Fer: quelques réflexions sur l'écriture, l'histoire et l'archéologie des Celtes. In : MANDY (B.), DE SAULCE (A.) dir. – *Les marges de l'Armoriques à l'âge du Fer, Archéologie et Histoire: culture matérielle et sources écrites*, Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, 13-16 mai 1999. Rennes, ADRAO, (coll. Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. 10), 2003, p. 353-361.
- Perrin, Decourt 2002**: PERRIN (F.), DECOURT (J.-C.) – L'aristocratie celte dans les sources littéraires, Vie et Mort de la noblesse». In : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) éd. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table-ronde de l'UMR 5594 du CNRS, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne, édition du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), 2002, p. 338-411.
- Perrin, Schönfelder 2003**: PERRIN (F.), SCHÖNFELDER (M.) – La tombe à char de Verna (Isère), témoignage de l'aristocratie celte en territoire allobroge. Lyon, ALPARA (coll. Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne, 24), 2003, 151 p.
- Pétorin, Soyer 2003**: PETORIN (N.), SOYER (C.) – Une sépulture de La Tène finale à Saint-Georges-Les-Baillargeaux (Vienne), Note préliminaire. In : MANDY (B.), DE SAULCE (A.) dir. – *Les marges de l'Armoriques à l'âge du Fer, Archéologie et Histoire: culture matérielle et sources écrites, Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, 13-16 mai 1999*. Rennes, ADRAO, (coll. Revue Archéologique de l'Ouest, suppl. 10), 2003, p. 241-247.
- Pirling 2002**: PIRLING (R.) – Busta aus Krefeld-Gellep. *Germania*, 80, 2002, p. 491-527.
- Poux 1997**: POUX (M.) – Les amphores de Bâle-Gasfabrik, Approche taphonomique. *Annuaire de la Société Suisse de Préhistoire et d'Archéologie*, 80, 1997, p. 147-172.
- Poux 1999**: POUX (M.) – *Puits funéraire d'époque gauloise à Paris (Sénat), Une tombe d'auxiliaire républicain sans le sous-sol de Lutèce*. Montagnac, éd. Monique Mergoïl (coll. Protohistoire européenne, 4), 1999, 149 p.
- Poux 2002**: POUX (M.) – L'archéologie du festin en Gaule préromaine: acquis, méthodologie et perspective. In : MÉNIEL (P.), LAMBOT (B.) éd. – *Repas des vivants et nourriture pour les morts en Gaule, actes du XXI^e colloque de l'AFEAF, Charleville-Mézières, 24-27 mai 2001*. Reims, Société Archéologique Champenoise (coll. Mémoire de la Société archéologique champenoise, 16), 2002, p. 345-374.
- Poux, Feugère 2002**: POUX (M.), FEUGÈRE (M.) – Le festin: miroir privilégié des élites celtiques de Gaule indépendante. In : GUICHARD (V.), PERRIN (F.) éd. – *L'aristocratie celte à la fin de l'âge du Fer (du II^e s. av. J.-C. au I^{er} s. ap. J.-C.)*, Actes de la table-ronde de l'UMR 5594 du CNRS, 10-11 juin 1999. Glux-en-Glenne, édition du Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (coll. Bibracte, 5), 2002, p. 200-222.

- Poux, Nillesse 2003 :** POUX (M.), NILLESSE (O.) dir. – Le vin, le sang et le fer, un passage de Polybe (II, 19) et le rôle du vin importé dans les cultes indigènes de la fin de l'âge du Fer. In : MANDY (B.), DE SAULCE (A.) – *Les marges de l'Armoriques à l'âge du Fer, Archéologie et Histoire : culture matérielle et sources écrites, Actes du XXIII^e colloque de l'AFEAF, 13-16 mai 1999*. Rennes, ADRAO, (coll. Revue Archéologique de l'Ouest, supp. 10), 2003, p. 294-308.
- Poux 2004 :** POUX (M.) – *L'Âge du vin, Rites de boisson, festins et libations en Gaule indépendante*. Montagnac, éd. Monique Mergoïl (coll. Protohistoire européenne, 8), 2004.
- Poux, Foucras 2008 :** POUX (M.), FOUCRAS (S.) – Du banquet gaulois au sacrifice romain. Pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes. In : LEPETZ (S.), VAN ANDRINGA (W.) dir. – *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine, Rituels et pratiques alimentaires*. Montagnac, Ed. Mergoïl (Archéologie des plantes et des animaux, II), 2008, p. 163-184.
- Riquier 2004 :** RIQUIER (S.) – La nécropole gauloise de Vaugrignon à Esvres-sur-Indre (Indre-et-Loire). *Revue Archéologique du Centre de la France*, 43, 2004, p. 21-113.
- Roberd et al. 2008 :** ROBERD (B.), PINARD (E.), AUXIETTE (G.), GRAN-SAR (M.), HENON (B.) – Une sépulture aristocratique de La Tène D1 à Maizy (Aisne). *Revue Archéologique de Picardie*, 3-4, 2008, p. 23-60.
- Schönfelder 2002 :** SCHÖNFELDER (M.) – *Das Spätkeltische wagengrab von Boé, Studien zu Wagen und Wagenräubern der Jüngeren Latènezeit*. Mainz, Römische-Germanisches Zentralmuseum (Verlag des Römisch-Germanischen Zentralmuseum, 54), 2002, 421 p.
- Struck 1993 :** STRUCK (M.) – *Busta in Britannien und ihre Verbindungen zum Kontinent, Allgemeine Überlegungen zur Herleitung der Bestattungssitte*. In : STRUCK (M.) éd. – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Mayence, Institut für Vor-und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 1993, p. 81-94.
- Vaginay, Guichard 1998 :** VAGINAY (M.), GUICHARD (V.) – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire), Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme (coll. Documents d'Archéologie Française, 14), 1988, 200 p.
- Vermeulen 2002 :** VERMEULEN (C.) dir. – *Le site de Gandaillat (I) à Clermont-Ferrand*, Document final de synthèse. Clermont-Ferrand, Service Régional de l'Archéologie, 2002, 2 vols.
- Witteyer 1993 :** WITTEYER (M.) – Die Ustrinen und Busta von Mainz-Weisenau. In : STRUCK (M.) éd. – *Römerzeitliche Gräber als Quellen zu religion, Bevölkerungsstruktur und Sozialgeschichte*. Mayence, Institut für Vor-und Frühgeschichte des Johannes Gutenberg-Universität Mainz, 1993, p. 69-80.